

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Au contact entre romanité et germanité:  
les interférences vernaculaires francique-français en Lorraine**

par

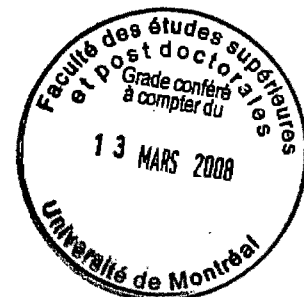
Philippe Leblond

Département de linguistique et traduction  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M. A.)  
en linguistique

Décembre 2007

© Philippe Leblond, 2007



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**Au contact entre romanité et germanité:  
les interférences vernaculaires francique-français en Lorraine**

présenté par:  
Philippe Leblond

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

[information retirée / information withdrawn]

.....  
président-rapporteur

Daniel Valois

directeur de recherche

[information retirée / information withdrawn]

.....  
membre du jury

[information retirée / information withdrawn]

Mémoire accepté le .....

## **Résumé**

À long terme, le contact linguistique entre au moins deux langues engendre différentes conséquences dans les variétés en question dont, entre autres, des interférences vernaculaires. La région française de la Lorraine, et plus particulièrement le département de la Moselle, constitue un endroit propice à l'apparition de telles interférences à cause de sa géographie et de son histoire tumultueuse des quatre derniers siècles.

Cette étude de sociolinguistique historique s'appuie sur une analyse lexicale diachronique afin de prouver que la langue romane (le français régional lorrain) de même que la variété germanique (les parlers franciques) parlées en sol lorrain s'influencent depuis plusieurs siècles. Le corpus de gallicismes et de germanismes est examiné dans une optique étymologique et dialectologique dans le but de vérifier si ces interférences sont spécifiques à la Lorraine germanophone et à la Lorraine francophone.

## **Mots clés**

Lorraine, français régional lorrain, germanismes, parlers franciques, gallicismes, sociolinguistique historique, étymologie, dialectologie.

**Abstract**

In a long-term linguistic contact between at least two languages, different consequences can be shared between the speakers of the dialects. Vernacular interferences are one of these consequences. Due to its geography and stormy historical developments in the last four centuries, the French region of Lorraine, more precisely the French département of Moselle, is a favourable place for the appearance of such interferences.

This historical sociolinguistics study presents the results of a diachronic lexical analysis of a corpus of gallicisms and germanisms. The dataset is analysed in an etymological and dialect-geographical perspective. The aim of the study is to prove that the Romance language (Lorraine regional French) and the Germanic varieties (the Lorraine Franconian dialects), both spoken in Lorraine have influenced each other for many centuries.

**Key words**

Lorraine, Moselle, Lorraine regional French, germanisms, Lorraine Franconian dialects, gallicisms, historical sociolinguistics, etymology, dialectology.

## Tables des matières

Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Tables des matières.....	v
Liste et références des abréviations.....	ix
Remerciements.....	x
Introduction.....	1
1 Géographie et paysage linguistique.....	4
1.1 La région de la Lorraine – le département de la Moselle.....	4
1.1.1 Situation géographique de la Moselle.....	4
1.2 Les langues en Lorraine.....	4
1.2.1 Patois lorrain.....	5
1.2.2 Francique – parler germanique.....	5
1.2.2.1 Concepts sociolinguistiques: <i>Abstandsprache</i> , <i>Ausbausprache</i> .....	7
1.2.3 Le cas des parlers franciques lorrains.....	8
1.2.3.1 Conséquences possibles chez les communautés <i>sans-toit</i> .....	9
2 Raisons du contact linguistique.....	11
2.1 Point de vue de la géographie – contact naturel –.....	11
2.1.1 Relation francique-français: point de vue de l’anthropologie.....	12
2.2 Point de vue de la géographie.....	13
2.3 Point de vue de l’histoire – contact naturel mais surtout forcé –.....	13
2.3.1 Survol de l’histoire de la Lorraine.....	14
2.3.2 Réalité linguistique de la Lorraine.....	14
2.3.2.1 Phénomène d’interférence en Lorraine.....	15
2.3.3 Le contact imposé par l’homme - contact non-naturel -.....	16
2.3.3.1 1618-1648 et le lendemain de la guerre de Trente ans.....	16
2.3.3.2 1776-1871: Royaume de France et période de francisation.....	16
2.3.3.2.1 Conséquences linguistiques.....	18
2.3.3.3 La situation vue par l’Empire allemand.....	19
2.3.3.4 1871-1918: De retour à l’Empire et première phase d’ <i>allemandisation</i> .....	20
2.3.3.5 1914-1918: Première Guerre mondiale: excès d’ <i>allemandisation</i> .....	22
2.3.3.6 1918-1940 - De retour à la France.....	22
2.3.3.7 1940-1944 - Petit intermède allemand.....	22
2.3.3.8 1945 à aujourd’hui - Régions françaises.....	23
2.3.4 Les aléas historiques et politiques – conclusion.....	24
3 Contact linguistique.....	26
3.1 Conséquences chez un locuteur non bilingue.....	26
3.1.1 L’emprunt.....	26
3.1.2 Le calque.....	27
3.2 Conséquences chez le locuteur bilingue.....	27
3.2.1 L’interférence.....	27
3.2.1.1 L’emprunt vs l’interférence de substrat.....	28
3.2.1.2 Études de Treffers-Daller et de Baetens Beardsmore.....	28
3.2.2 Alternance codique ( <i>codeswitching</i> ).....	29
3.2.2.1 Étude de Stroh (1993).....	29
3.3 Interférences vernaculaires.....	30

3.4	Survol de quelques études dialectologiques .....	30
3.4.1	Études sur les gallicismes .....	30
3.4.1.1	Matzen (1985) .....	30
3.4.1.2	Klausmann (1990).....	31
3.4.2	Études sur les germanismes .....	32
3.4.2.1	Pfister (1974) – distribution géographique.....	32
3.4.2.2	Brüch (1926) – distribution diachronique.....	32
3.4.2.3	Atlas linguistique de la Lorraine romane.....	32
3.4.2.4	Dautermann (1995).....	33
3.5	Particularités linguistiques de la région.....	33
3.6	La répartition géographique des emprunts .....	35
4	Retour sur l'objectif .....	36
4.1	Le corpus d'interférences .....	36
4.1.1	Le processus d'assimilation des sons.....	37
5	Gallicismes présents dans le parler régional francique.....	39
5.1	Alimentation .....	39
5.1.1	Anglaise .....	39
5.1.2	Briquet .....	40
5.1.3	Chique (de tabac); chiquer (du tabac).....	41
5.1.4	Fourchette.....	42
5.1.5	Jambon.....	43
5.1.6	Oignon .....	43
5.1.7	Tournée .....	44
5.1.8	Saucisse.....	45
5.1.9	Vin chaud.....	45
5.2	Professions et institutions .....	46
5.2.1	Cheveau-légers .....	46
5.2.2	Exemples d'agglutination de l'article - proclise .....	47
5.2.2.1	Abbé.....	47
5.2.2.2	Habit.....	47
5.2.2.3	Huissier .....	47
5.2.3	Juge de paix.....	48
5.2.4	Maire, Mairie.....	49
5.2.5	Pompier, Sapeur-pompier .....	49
5.3	Verbes (actions) .....	51
5.3.1	choisir.....	51
5.3.2	opter .....	51
5.4	Interactions avec autrui.....	52
5.4.1	Au revoir .....	52
5.4.2	Bonjour .....	52
5.4.3	Mort de Dieu, mort de Jésus .....	53
5.4.4	Nom de.....	53
5.4.4.1	Nom d'un bougre.....	54
5.4.4.2	Nom d'un chien.....	54
5.4.4.3	Nom de Dieu.....	54
5.4.4.4	Nom d'une pipe.....	55
5.4.4.5	Nom de tonnerre.....	55

5.4.5	Sacré.....	56
5.5	Personne (psychologique, corps, vêtements).....	57
5.5.1	Cache-nez.....	57
5.5.2	Foulard.....	58
5.5.3	Halette.....	59
5.5.4	Lavement.....	60
5.5.5	Manteau « de revanche ».....	61
5.6	Maison et ferme.....	61
5.6.1	Bain de pieds.....	61
5.6.2	Boutique.....	62
5.6.3	Braconnier.....	63
5.6.4	Char à bancs.....	64
5.6.5	Chasseur.....	65
5.6.6	Clenche.....	66
5.6.7	Conque.....	66
5.6.8	Matelas.....	67
5.6.9	Pot de chambre.....	68
5.6.10	Prie-dieu.....	69
5.6.11	Procès-verbal.....	69
5.6.12	Quart de réserve.....	70
5.6.13	Rideau.....	70
5.6.14	Tombereau.....	71
6	Germanismes présents dans le français régional lorrain.....	72
6.1	Alimentation.....	72
6.1.1	Eau-de-vie.....	72
6.1.2	Knèpe.....	74
6.1.3	Lard (frit).....	75
6.1.4	Morceau de.....	76
6.1.5	Quartier(s) (de pomme).....	77
6.2	Professions et institutions.....	78
6.2.1	Bûcheron.....	78
6.2.2	Cultivateur.....	79
6.2.3	Garde-champêtre, garde forestier.....	80
6.2.4	Mendiant.....	81
6.3	Verbes (actions).....	82
6.3.1	S'accorder.....	82
6.3.2	Apprendre.....	82
6.3.3	Donner des coups de tête, frapper, heurter.....	83
6.3.4	Flatter.....	84
6.3.5	Gronder.....	85
6.3.6	Peindre.....	86
6.3.7	Réussir.....	87
6.3.8	Sentir, flairer.....	87
6.4	Interactions avec autrui.....	88
6.4.1	Sobriquet pour qualifier les Lorrains de dialecte germanique.....	88
6.4.2	Tête dure, de bois.....	89
6.5	Personne (psychologique, corps, vêtements).....	90



6.5.1	Excité.....	90
6.5.2	Gueule.....	91
6.6	Maison et ferme.....	92
6.6.1	Automne.....	92
6.6.2	Boue.....	93
6.6.3	Crèche.....	94
6.6.4	Moineau.....	96
6.6.5	Sommeil, dormir.....	97
6.6.6	Têtard.....	98
7	Analyse du corpus.....	99
7.1	Analyse des gallicismes.....	99
7.2	Analyse des germanismes.....	99
7.3	Autres observations.....	100
	Conclusion.....	102
8	Annexes.....	xiii
	Annexe 1: Les langues régionales en France.....	xiii
	Annexe 2: La frontière linguistique en Lorraine (cf. en Moselle).....	xiv
	Annexe 3: Carte de la France et de ses départements.....	xv
	Annexe 4: Région de la Lorraine et ses quatre départements.....	xv
	Annexe 5: Les différentes variétés de francique.....	xvi
	Annexe 6: Le francique dans le continuum dialectal du moyen-allemand.....	xvi
	Annexe 7: Carte n° 12 de Fray (2006).....	xvii
	Annexe 8: Territoire perdu après la guerre de Trente ans.....	xviii
	Annexe 9: Interférences vernaculaires repérées par Paul Lévy.....	xix
9	Références.....	xx

### Liste et références des abréviations

A (1881)	Adam (1881)
ALA	<i>Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace</i>
ALLG	<i>Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone</i>
ALLR	<i>Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane</i>
ALPIC	<i>Atlas linguistique et ethnographique Picard</i>
BE (1900)	Besler (1900)
Herkunftswörterbuch	<i>Duden. Das Herkunftswörterbuch</i>
DUDEN	<i>Duden. Das Universalwörterbuch.</i>
EW	Martin (1899-1907) <i>Wörterbuch der elsässischen Mundarten</i>
FEW	<i>Französisches etymologisches Wörterbuch</i>
G (1890)	Graf (1890)
HN (2001)	Nicklaus (2001)
KC (1975)	Conrath (1975)
La (1990)	Lanher (1990)
Le (2001)	Lésigne (2001)
M (1995)	Martin (1995)
MFF (1909)	Follmann (1909)
MHH (2001)	Haas-Heckel (2001)
MI (1807)	Michel (1807)
O (1775)	Oberlin (1775)
PTH (2001)	Pützer (2001)
PW	Christmann (1965-1997) <i>Pfälzisches Wörterbuch</i>
R (2001)	Rézeau (2001)
R.h.	<i>Robert historique de la langue française</i>
RW	Müller (1928-1971) <i>Rheinisches Wörterbuch</i>
TLF	<i>Le Trésor de la Langue Française informatisé</i>
W (1983)	Wolf (1983)
Z (1924)	Zéligzon (1924)

## **Remerciements**

Après plusieurs remises en question et moments de doute quant à la raison d'être de cette recherche, c'est avec fierté que je dépose ce travail. Je tiens à remercier tout d'abord ma famille pour tous leurs bons mots d'encouragement. Un grand merci également à ma nièce et à mon neveu pour leurs sourires d'enfant si ressourçants, même s'ils ne liront ces lignes que dans quelques années.

Merci à M. Daniel Valois, mon directeur de recherche, qui a bien voulu superviser mon travail. Merci également à M<sup>me</sup> Élisabeth Schulze-Busacker qui a su me guider, entre autres, au moment de l'élaboration et de l'analyse du corpus.

Je veux aussi remercier M. Richard Patry et le Département de linguistique et de traduction pour la bourse de rédaction de mémoire qui m'a été attribuée; de même que M. Yves Charles Morin qui a su me faire confiance en m'engageant comme auxiliaire de recherche et qui s'est montré très compréhensif à plusieurs reprises.

Merci à tout le personnel du département et particulièrement à M<sup>mes</sup> Véronique Grech et Carole Racine de même qu'à M<sup>me</sup> Egidie Kaligirwa (du Département de littératures et de langues modernes) pour toutes les « conversations de cadre de porte » très divertissantes.

Merci à Sandra Preschl pour son aide généreuse pour l'élaboration et l'analyse du corpus. Merci à Marie-Noëlle et Jaïmé pour leurs révisions attentives de ce texte.

Pour terminer, je veux remercier du plus profond de mon cœur tous mes amis qui ont su m'encourager, m'écouter et me motiver pendant toute la recherche et la rédaction de ce travail. Il serait trop long de tous les nommer, mais j'envoie un merci tout particulier à Amélie, à Maria, aux deux Charles, à Marie-Hélène, à Annie, à Fanny, à Marie-Pierre et à Aimée. Vous êtes tous dans mes pensées.

*« La Lorraine c'est la couture entre deux civilisations,  
l'une barbare et germanique, l'autre, romaine et romane,  
puis entre les Empires, et du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, entre les États.  
La couture du heurt des civilisations et des impérialismes,  
d'une plaie toujours réouverte. »*

*(Laumesfeld 1996: 38)*

## Introduction

En Europe, depuis plusieurs siècles, le contact entre parlers romans et germaniques est une situation qui a été observée fréquemment le long de la frontière linguistique romano-germanique. Il est clair que, dans son ensemble, cette situation de contact n'a rien d'homogène, puisque les variétés linguistiques ne sont pas les mêmes le long de cette frontière. De plus, la cohabitation des variétés romanes et germaniques a été influencée par des contextes sociohistoriques différents. Tout cela explique pourquoi « the status and function of the Romance-Germanic language border are very different [le long de celle-ci] [...]. » (Treffers-Daller & Willemyns 2002: 2)

Lorsqu'au moins deux langues sont en contact pendant un laps de temps assez important, des interférences linguistiques, par exemple des emprunts, peuvent se produire dans les langues en question. La situation du français et du flamand à Bruxelles<sup>1</sup> en est un bon exemple, car « [l']emprunt est un phénomène sociolinguistique des plus normaux, surtout le long des frontières linguistiques, dans les zones de transition, d'interpénétration. » (Matzen 1985: 61)<sup>2</sup>

Le contact provoqué par la cohabitation des langues peut s'effectuer de manière paisible. Cependant, dans certains cas, des facteurs externes à la langue exercent une pression supplémentaire sur le contact naturel entre les langues, ce qui amplifie le « risque » d'emprunt linguistique d'une langue à une autre.

Afin de bien délimiter la problématique de cette recherche, l'ouvrage de D. Poulet (1987) a été d'une aide précieuse. Dans son étude, elle tente de démontrer que le français parlé dans la région du Calaisis et de l'Audomarois (département du Nord, Pas-de-Calais) « a remplacé le flamand à une date relativement récente [...] [et que le] dialecte

---

<sup>1</sup> Le long contact entre le français et le bruxellois – variété bruxelloise du flamand – fait en sorte qu'une double réalité se fait encore sentir aujourd'hui. Le bruxellois renferme de nombreux gallicismes, de nombreuses interférences venant du français, et ce, surtout au niveau lexical. Le français belge, quant à lui, a été influencé à un tout autre niveau. Les flamingants ont dû, pour différentes raisons, apprendre le français et, en le faisant, ils ont fait des calques et ceux-ci se sont fossilisés par la suite. Voir Treffers-Daller (1999) pour de plus amples détails sur l'emprunt et les interférences provoquées par le changement de langue dans le français de Bruxelles et de Strasbourg.

<sup>2</sup> Une frontière linguistique peut être représentée comme un *continuum* situé à la périphérie de différents *continua*. « [I]l faut [...] envisager un continuum composé d'un certain nombre de « noyaux » de traditions linguistique qui ne se heurte à ses propres limites que lorsqu'il entre en contact avec un autre continuum de langues non apparentées. [...] [L]es limites entre ces différents continua sont loin d'être statiques mais évoluent constamment par des processus d'interférence et de différenciation; dans de nombreux cas, il n'y a même pas constitution de frontière au tracé net. » (Pitz 2005a: 157)

[germanique] précédemment en usage avait laissé des traces [...] dans le parler actuel. »  
(Poulet 1987: 365)

Pendant toute la période de contact entre le flamand et le picard (voire le français régional picard) – dès les premiers siècles de notre ère à aujourd’hui – certains éléments flamands ont pénétré la langue romane parlée de l’autre côté de la frontière linguistique. Par une analyse rigoureuse d’un corpus assez volumineux, elle affirme que « les mots d’origine néerlandaise ont pénétré la langue, soit à l’époque médiévale pour le moyen néerlandais, soit à l’époque moderne pour le néerlandais et le flamand ». (Poulet 1987: 365) Elle montre également que la diffusion et l’insertion de ces éléments flamands se sont effectuées différemment selon les régions et les époques.

Si le français régional picard a adopté plusieurs unités lexicales du flamand, on peut supposer que le flamand renferme également dans son répertoire linguistique bon nombre d’éléments français. En extrapolant, il est logique de penser que ce processus a pu se dérouler dans d’autres régions le long de la frontière linguistique romano-germanique.

Si l’on suit le tracé de cette frontière vers le sud-est, on atteint la région française de l’Alsace. Puisque le cas de l’alsacien est aujourd’hui très bien documenté, l’idée nous est venue d’analyser la situation linguistique de la région située au nord-ouest de l’Alsace: la Lorraine, dont la situation linguistique est moins bien étudiée.

On sait déjà que l’alsacien renferme beaucoup de gallicismes et le français régional alsacien, bon nombre de germanismes. Étant donné le fait que la Lorraine est également à cheval sur la frontière linguistique romano-germanique et que son histoire tourmentée des quatre derniers siècles a créé diverses situations de contact forcé entre variétés romane et germanique, nous avons émis l’hypothèse que cette région a été et est toujours un terreau fertile pour les interférences vernaculaires.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons opté pour une analyse lexicale diachronique. Pour ce faire, nous avons dépouillé plusieurs dictionnaires dialectaux, atlas linguistiques, et études, tant pour le français régional lorrain que pour le francique lorrain et y avons repéré des gallicismes dans les parlers germaniques de Lorraine et des germanismes dans le français régional lorrain. Une fois le dépouillement terminé, une

analyse étymologique, mais surtout dialectologique a permis de voir si ces interférences vernaculaires étaient spécifiques ou non à la Lorraine<sup>3</sup>.

« La dialectologie [...] constitue [...] une sorte de prolongement naturel et attendu de la méthode historique et comparative. C'est la dialectologie, en particulier l'étude des patois, qui fait apercevoir, à l'intérieur des langues de culture, des variations locales qui entretiennent avec les formes et l'emploi de la langue de culture des relations d'échange ou de filiation; et ce sont ces dernières qui, très souvent, permettent de reconstruire l'histoire du mot, dans la mesure où les données fournies par la langue de culture peuvent être insuffisantes ou simplement inexistantes. »  
(Brucker 1988: 68)

Avant d'analyser le corpus d'interférences, nous présenterons la géographie et l'histoire de la région. Par la suite, nous nous pencherons sur des arguments plus théoriques de la situation de contact linguistique et de ses conséquences possibles tant chez un locuteur bilingue qu'unilingue. Suivra un examen de quelques études sur la dialectologie lorraine. La conclusion fournira le résultat de l'enquête.

---

<sup>3</sup> Il faut comprendre ici des gallicismes spécifiques au francique lorrain et des germanismes spécifiques au français régional lorrain.

## **1 Géographie et paysage linguistique**

### **1.1 La région de la Lorraine – le département de la Moselle**

Cette réflexion se concentrera sur le contact linguistique dans la région française de la Lorraine, plus particulièrement sur la situation dans le département de la Moselle: la frontière linguistique romano-germanique<sup>4</sup> passe à l'intérieur même des frontières politiques de ce département français. On y parle donc deux langues depuis maintenant plusieurs siècles: une langue romane, le patois lorrain – qui s'est transformé, avec le temps, en français régional lorrain – et une langue germanique, le francique lorrain. En sachant que la superficie totale de la Moselle n'est que de 6 216 km<sup>2</sup>, soit un peu plus que celle de la province canadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, il est tout à fait logique de penser qu'il y a non seulement eu des contacts entre les deux populations, mais qu'il y a aussi eu des contacts linguistiques et à long terme, des transferts linguistiques.

#### **1.1.1 Situation géographique de la Moselle**

La Moselle est un des quatre départements qui forment la région de la Lorraine, soit: le Meurthe-Moselle (54), la Meuse (55), la Moselle (57) et les Vosges (88). Elle est située à l'extrême est de la France et partage ses frontières avec le Luxembourg et l'Allemagne (plus particulièrement avec l'état fédéral de la Sarre). Elle est également limitrophe de la région française de l'Alsace<sup>5</sup>.

### **1.2 Les langues en Lorraine**

Depuis plusieurs siècles, on parle en Moselle un vernaculaire roman – le patois lorrain – et un autre germanique – le francique lorrain<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> La frontière linguistique romano-germanique ou germano-romane sépare depuis plusieurs siècles l'Europe entre la *Romania* et la *Germania*. Cette frontière passe aujourd'hui à travers la République française à trois endroits, c'est-à-dire dans la région du Nord Pas-de-Calais (séparant le parler germanique flamand du français régional picard), dans la région de l'Alsace (séparant le parler germanique alémanique, ou alsacien, du français régional alsacien) et dans le département de la Moselle (séparant les parlers germaniques franciques du français régional lorrain). Ce dernier département est donc « divisé » en une zone francophone et une autre germanophone; d'où les noms de Moselle francophone et Moselle germanophone, thioise, francique ou dialectophone, selon les auteurs. Le terme de population francicophone ou de locuteurs du francique sera également utilisé. Voir annexes 1 et 2.

<sup>5</sup> Voir annexes 3 et 4.

<sup>6</sup> Voir annexes 1 et 2.



### 1.2.1 Patois lorrain

Le patois lorrain est une langue d'oïl et est une langue soeur du français. Le patois lorrain regroupait l'ensemble des parlers romans de la Lorraine, de quelques régions frontalières avec la Belgique, des hautes vallées des Vosges et d'Alsace. On parlait donc le lorrain au-delà des frontières de la région moderne de la Lorraine. Depuis trois siècles, le français de la capitale exerce une influence sur le patois Lorrain. Avec le temps, le patois s'est donc transformé en français régional de Lorraine. « Le français régional est [...] un intermédiaire, un état tampon entre le français et le patois. Il offre à la fois des caractères de régionalisme et d'archaïsme. » (Dauzat 1927: 33-4)

Au cours des siècles, dans les régions où les parlers romans côtoyaient les parlers germaniques, comme c'est le cas dans la région de la Moselle, le terme *romans* servait à désigner les parlers romans de la région. G. Gougenheim précise que depuis le XIV<sup>e</sup> siècle « les termes issus de *romanus* ont continué la tradition d'opposition avec les langues germaniques (et autres langues non romanes), en persistant essentiellement dans les régions de marches. » (Koll 1957: 114)<sup>7</sup> Cet usage était toujours courant au début du XX<sup>e</sup> siècle, puisqu'on le retrouve dans le titre d'un ouvrage dépouillé – pour l'élaboration du corpus –, soit le *Dictionnaire des patois romans de la Moselle* (Zéliqzon 1924).

De plus, dans plusieurs régions où population romane et germanophone sont en contiguïté, les germanophones continuent à utiliser le terme *welsch*<sup>8</sup> pour nommer non seulement la langue de leurs voisins romanophones, mais aussi la population elle-même. Ils n'ont pas ainsi l'habitude de les appeler par leur nom spécifique: français, wallons, lorrains, etc.

### 1.2.2 Francique – parler germanique

Il ne faut pas confondre le lorrain avec le francique lorrain, qui lui, est un parler germanique. Le francique lorrain ou francique de Lorraine appartient au groupe dialectal

<sup>7</sup> Tiré de GOUGENHEIM, Georges (1960). « Le Moyen Âge » 3, 430.

<sup>8</sup> Cette appellation est attestée à plusieurs endroits et nombreux sont les chercheurs qui se sont penchés sur ce sujet. Voir, entre autres, *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)* 17, 554b, Koll (1957), Nicklaus (2001) et Rézeau (2001). On y lira qu'il s'agit de la dénomination des membres d'une population francophone par opposition aux membres d'une population germanophone. À l'origine, les Germains l'utilisaient pour désigner les étrangers, les Latins et les Celtes, et ce, de manière péjorative.

du moyen-francique, lui-même rattaché au groupe moyen-allemand<sup>9</sup>. Le francique est en fait un terme générique qui regroupe les trois différentes formes de francique utilisées en Lorraine: le francique rhénan, le francique mosellan et le francique luxembourgeois (cf. allemand Rheinfränkisch, Moselfränkisch, Luxemburgisch)<sup>10</sup>. Ces variétés de francique se différencient les unes des autres par l'évolution ou non de certains éléments de leur consonantisme; plus particulièrement de l'évolution ou non des occlusives /p t k/ en fricatives, évolution causée par la seconde mutation consonantique ou mutation haut-allemande<sup>11</sup>. Dans cette réflexion, la distinction formelle des variétés de francique ne sera toutefois pas prise en compte, car il ne s'agit pas ici de l'étude de l'influence d'une variété francique spécifique sur le français régional lorrain, mais plutôt de l'influence du francique en général sur le français régional lorrain et vice-versa.

Dans la littérature, certains auteurs semblent ne pas maîtriser les concepts de francique et d'alsacien<sup>12</sup>. Ils font erreur dans l'utilisation du terme alsacien comme terme générique afin de regrouper à la fois l'alsacien et le francique. Bien que ces deux parlers germaniques soient parlés dans des aires linguistiques limitrophes, ils n'appartiennent pas au même groupe dialectal des parlers germaniques continentaux; le premier étant situé dans l'aire de l'allemand supérieur (tout comme l'est le souabe, le badois et le suisse alémanique, soit la variété suisse de l'allemand), et le second, dans celle du moyen-allemand.

Il n'y a pas de réel consensus quant au statut du francique en Lorraine. A. Clas (1960) figure parmi les chercheurs qui considèrent le francique comme un parler germanique apparenté à l'allemand standard<sup>13</sup>, mais dont il n'est pas issu, car il a connu une évolution parallèle à l'allemand. Il ne peut pas être de l'« allemand » ni un dialecte

<sup>9</sup> Voir annexes 5 et 6.

<sup>10</sup> Ces trois variétés de francique forment, avec le francique ripuaire (cf. allemand Ripuarisch) – forme de francique parlée dans les environs de Cologne (cf. allemand Köln) et de Aix-la-Chapelle (cf. allemand Aachen) –, le bloc des parlers moyen-franciques, eux-mêmes rattachés au groupe moyen-allemand occidental. Le francique ripuaire ne sera pas traité dans la présente réflexion, puisqu'il n'est pas parlé en Moselle; il l'est cependant dans une région limitrophe de celle-ci.

<sup>11</sup> Voir, entre autres, Raynaud (1982).

<sup>12</sup> Voir, entre autres, Tabouret-Keller (1981, 1999) et Judge (2000).

<sup>13</sup> L'allemand standard n'est pas réellement une langue « naturelle », c'est-à-dire qu'il n'est pas le résultat d'une évolution naturelle d'un parler germanique. C'est en fait une koinè, une « langue commune se superposant à un ensemble de dialectes ou de parlers sur une aire géographique donnée ». (Larousse 2002: 262) Il s'agit donc, en fait, d'une forme haut-allemande standardisée, épurée de tous régionalismes et traits dialectaux, qui sert de « référence » tant à l'oral qu'à l'écrit et qui est enseignée à l'école.

de celui-ci. D'un point de vue strictement linguistique, le francique prend place dans le grand continuum linguistique des dialectes germaniques continentaux, même s'il est situé à l'extérieur des frontières politiques des États germanophones. Toutefois, d'un point de vue sociolinguistique, il ne peut pas s'agir d'un dialecte de l'allemand. Les prochaines sections préciseront le statut du francique.

### 1.2.2.1 Concepts sociolinguistiques: *Abstandsprache*, *Ausbausprache*

Pour des raisons extralinguistiques, telles des volontés ou des réalités politiques et culturelles, on vise à ce qu'il y ait une « véritable » distinction de langue d'un vernaculaire à un autre. C'est pour cela que la sociolinguistique a recours au terme d'*Abstandsprache* - langue à distance structurelle - afin de classifier des situations linguistiques ambiguës. D'un point de vue structurel, une langue *Abstand* est une variété à un point tel éloignée d'une autre variété qu'elle est considérée comme une langue à part. Il n'y a pas de compréhension mutuelle parfaite ni à l'oral ni à l'écrit entre ces variétés.

Le terme d'*Ausbausprache* - langue à développement - sert, quant à lui, à désigner la variété qui, pour diverses raisons sociales, a été standardisée et donc érigée en langue officielle. Cette variété a un statut distinct et possède une orthographe et une grammaire standardisées<sup>14</sup>. D'un point de vue linguistique, la variété *Ausbau* n'est, au départ, qu'un dialecte parmi tant d'autres d'une langue *Abstand*. L'exemple du néerlandais et du schwyzertütsch peut éclairer ces concepts.

Le cas du néerlandais face à l'allemand constituerait un bon exemple de dualité langue *Abstand*/langue *Ausbau*, puisque, selon Kloss (1967), ces deux langues sont « two different written standards based on clusters of dialects, and considered to constitute separate languages by virtue of their intrinsic distance. » (Kloss 1967: 31) Seule l'histoire explique la raison pour laquelle il y a aujourd'hui une distance intrinsèque suffisante pour que ces langues soient considérées distinctes.

Le néerlandais est avant tout un dialecte bas-allemand parmi tant d'autres, qui a évolué et s'est vu décerner, par un fort sentiment ethnolinguistique de ses locuteurs, le

---

<sup>14</sup> Le terme de langue *Ausbau* sert donc aussi à décrire l'allemand standard, puisqu'il a été « shaped or reshaped, molded or remolded in order to become a standardized tool of literary expression. [...] The concept of ausbau language is primarily a sociological one. It refers to languages which have deliberately been reshaped so as to become vehicles of a variegated literary expression. » (Kloss 1967: 29-30)

statut de langue à part entière. Les habitants des Pays-Bas septentrionaux se considéraient différents des autres sujets germanophones de l'empire habsbourgeois. Ils ont été portés à créer le terme de *Nederlands* – comparativement à *Nederduits* (cf. allemand *Niederdeutsch*) – pour nommer leur langue. En faisant ainsi, ils se sont distancés du continuum linguistique des parlers allemands et, avec le temps, les locuteurs du néerlandais se sont dotés de leur propre variété standard<sup>15</sup>.

Le suisse alémanique constitue un cas où une variété linguistique n'a pas développé de langue *Ausbau* propre, mais qui est aussi historiquement apparentée à une langue *Ausbau* – dans le cas présent l'allemand standard. L'usage du suisse alémanique se fait à l'oral, tant dans les campagnes que dans les centres urbains et son utilisation n'est pas dotée de connotation négative. Dans les situations hautement formelles, le *Hochdeutsch*, l'allemand standard, est utilisé. À l'écrit, c'est cette même variété qui est utilisée.

Les Suisses germanophones n'ont pas pris la décision de faire de leurs idiomes alémaniques une réelle langue à part entière, contrairement aux locuteurs du néerlandais; laissant donc leurs vernaculaires dans le grand continuum des parlers allemands.

### 1.2.3 Le cas des parlers franciques lorrains

Avec les exemples apportés ci-dessus, il est évident que les parlers franciques ne constituent en aucun cas une situation de langue *Ausbau*, puisque ces variétés ne sont pas érigées en langue standard dans la région mosellane. Ils ne peuvent pas non plus être des langues *Abstand*, parce qu'ils ne sont pas assez divergents, au niveau structurel, des dialectes allemands situés à l'intérieur des frontières politiques des États germanophones.

C'est par contre le concept de *langue-toit* qui caractérise la réalité lorraine germanophone. On entend par *langue-toit*, la langue officielle ou la langue standard qui se superpose à différents dialectes, à différents parlers vernaculaires. Le néerlandais standard, l'allemand standard de même que le français standard constituent des langues-toits. « En Picardie, le français est le toit du picard. En revanche, le corse est une langue

---

<sup>15</sup> Notre traduction libre de « Het bewustzijn anders te zijn dan de rest van het Habsburgse Rijk brengen de bewoners van de Nederlanden tot uitdrukking in de nieuwe namen die ze aan hun taal geven. » (Vandeputte 1986: 11) Voir également: Brachin (1977), Donaldson (1983), Van Den Toorn (1997) et Willemyns (2003).

“sans toit” parce que l’italien, langue parente du corse, n’est pas officiel en Corse. » (Larousse 2002: 484)

Lorsqu’il y a rupture du continuum linguistique vernaculaire/langue *Ausbau*, c’est-à-dire, lorsque le chapeutage d’un vernaculaire est effectué par une variété standard non linguistiquement apparentée, on est en présence d’une situation de *parler sans-toit* (cf. anglais *roofless dialect*). Le cas du francique en Lorraine en est un bon exemple, puisque les parlers franciques y sont « chapeautés » (comme variété standard), non pas par l’allemand standard, mais plutôt par la langue française.

L’allemand standard sert donc de toit seulement aux variétés dialectales germaniques situées dans les limites géopolitiques des pays germanophones; à l’extérieur de ces frontières, c’est une langue étrangère qui sert de toit, de langue standard<sup>16</sup>. « The speakers of the roofless dialect are bilingual, and a language of wider communication which does not belong to the same linguistic continuum as the dialect serves as a standard variety. [...] The probability is very low that the roofless dialect might develop an independent written standard to become an *Ausbau* language. » (Ammon 2005 §151: 1545)

Dans ces contextes, aucune loi ne protège les variétés vernaculaires. Le parler *sans-toit* est un parler qui, sans la protection du toit de la langue standard, est directement exposé aux influences de la langue de contact. (Selon Philipp & Ott 1993: 6)<sup>17</sup> La population locutrice de parlers *sans-toit* verra la langue nationale comme la langue de communication la plus importante et laissera de côté l’utilisation des vernaculaires.

### 1.2.3.1 Conséquences possibles chez les communautés *sans-toit*

Les communautés *sans-toit* sont soumises au contact de langues et leurs locuteurs sont portés à l’assimilation à la langue majoritaire.

« Processes of assimilation may accelerate as to end in a total dissolution of a local speech community. The final stage is

<sup>16</sup> En somme, une forme dialectale de l’allemand est parler germanique compris dans les frontières géopolitiques d’un pays germanophone, soit l’Allemagne, l’Autriche, la Suisse, la principauté du Liechtenstein, le Luxembourg et la Belgique – donc là où l’allemand standard est la ou une langue officielle de l’état. Tous les autres parlers germaniques continentaux sont soit considérés comme langues germaniques à part entière, tel le néerlandais, soit considérés comme parlers vernaculaires germaniques *sans-toits*, tels les parlers franciques lorrains et alsacien. Voir, entre autres, Hughes (2005) et Löffler (2005).

<sup>17</sup> Tiré de KLOSS, Heinz (1973). « Deutsche Sprache im Ausland », in: *Lexikon der germanistischen Linguistik*. Tübingen. p. 378.

the loss of the roofless dialect as mother tongue and the shift to the dominant language of the region. [...] Since the spoken varieties are roofless, the dominant (standard) language tends to heavily interfere with the structure of the local speech. Language contacts in such settings are massive, and interference works in all structural domains, the phonetic system as much as in the grammatical structures, in syntax as much as in the lexicon. » (Ammon 2005 §151: 1550)

Puisque les parlers germaniques franciques en Lorraine sont privés

« des rapports immédiats avec [leur] guide, [ils] se corromp[eront] de plus en plus pour aboutir à l'état d'archaïsme qui se rencontre dans toutes les aires linguistiques de peu d'étendue séparées politiquement et intellectuellement de leur centre linguistique. » (Lévy 1929 tome 2: 509)

Cette situation caractérisait également les parlers romans lorsqu'ils étaient rattachés à la terre d'Empire d'Allemagne<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Dans la prochaine section, il sera expliqué qu'à certaines époques, les territoires romans de la Moselle ont été annexés à l'Empire d'Allemagne.

## 2 Raisons du contact linguistique

Le contact des vernaculaires romans et germaniques signifie indubitablement que les populations en question étaient et – peuvent être toujours – en contact. La géographie, c'est-à-dire la contiguïté géographique des deux groupes linguistiques, et surtout l'histoire expliquent pourquoi l'on retrouve des interférences vernaculaires dans le français régional lorrain et dans les parlers germaniques franciques.

La présence d'une frontière linguistique signifie que, jusqu'à un point donné, on parle une certaine langue et une fois passée ce point, un autre groupe linguistique utilise une variété différente. Dans le présent cas, il s'agit de la frontière entre le français régional lorrain et les parlers germaniques franciques. La frontière linguistique romano-germanique n'est en aucun cas physiquement constituée, du moins dans la partie qui traverse la Moselle. Elle n'est pas située là parce que des obstacles infranchissables dictaient son tracé. Contrairement à l'idée répandue, il ne s'agit pas non plus de la limite d'une « possible » colonisation guerrière franque en territoire lorrain romanophone<sup>19</sup>.

### 2.1 Point de vue de la géographie – contact naturel –

Puisque « [l]a frontière linguistique n'est [...] pas une barrière » (Méchin 2000: 34) et que « souvent un village français n'est séparé d'un allemand que par une distance très courte » (Pfister 1890: 17), les locuteurs des groupes des deux côtés de cette ligne sont donc entrés en contact et il y a eu, à long terme, des échanges linguistiques.

Beyer parle de la Lorraine et de l'Alsace comme une aire de transition, car elle est située « à un carrefour de routes et au contact immédiat de trois ou quatre types de langues bien différents les uns des autres. De ce fait, elle constitue une sorte de “zone de vibration” dans laquelle s'affrontent et s'amortissent nombre de particularités

---

<sup>19</sup> Plusieurs chercheurs mettent en doute cette théorie et optent plutôt pour une coexistence pacifique francico-romane. « [L]a frontière linguistique [...] se serait formée à l'époque carolingienne [et plutôt] suite à un phénomène de compensation linguistique dans une zone de bilinguisme [...]. » (Simmer 1998: 150) D'une large zone bilingue elle passera à un corridor de frontière linguistique et plus tard à une ligne de frontière linguistique. (Selon Stroh 1993) Son tracé se baserait sur les frontières de diocèses et d'évêchés chrétiens qui reprenaient le tracé d'anciennes circonscriptions romaines, qui, elles-mêmes, suivaient le pourtour des territoires des tribus pré-romaines. « C'est la limite occidentale de l'archidiaconé de Marsal qui forme, dans son intégralité, la majeure partie de la frontière des langues. [...] Lorsqu'on sait que cette frontière ne correspond strictement à aucune démarcation politique ou historique de Lorraine, cette confusion avec les tracés d'archidiaconés ne peut être fortuite. Elle a sans l'ombre d'un doute une origine antique, et justifie par là même son ancienneté tout comme celle des contours des archidiaconés et de leur genèse. » (Simmer 1998: 224)

linguistiques venues des domaines voisins. » (Beyer 1957: 335) Tous ces points font voir qu'il y a nécessairement eu contact entre les deux populations.

### 2.1.1 Relation francique-français: point de vue de l'anthropologie

L'anthropologue Fredrik Barth proposait, en parlant des différentes frontières entre des groupes ethniques différents, que

« [w]here two or more ethnic groups are in contact, their adaptations (cultural ecology) may entail [...] [different] forms. They may occupy clearly distinct niches in the natural environment and be in minimal competition for resources. In this case their interdependence will be limited despite co-residence in the area, and the articulation will tend to be mainly through trade, and perhaps in a ceremonial-ritual sector. » (Barth 1969: 19)

Puisque les zones linguistiques francophone et francicophone de la Lorraine étaient en grande partie toutes deux agricoles, il n'y avait pas de compétition pour les ressources. Les habitants étaient indépendants et les contacts ne devaient avoir lieu qu'à un niveau mercantile.

Les deux grandes agglomérations de Lorraine – Metz et Nancy – sont toutes deux en zone francophone. Elles servaient de lieu de marché pour les différents producteurs environnants ou non. Des marchands à la fois de la zone francophone, de la zone francicophone, mais aussi d'autres régions, devaient s'y rendre afin de vendre leurs denrées. On sait qu'au cours des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il y avait un « commerce très actif qui se faisait entre Metz et l'Allemagne [. On peut donc] supposer que beaucoup de commerçants de Metz avaient une connaissance étendue de l'allemand. » (Lévy 1929 tome 1: 201) Grâce à la carte n° 12 de Fray (2006)<sup>20</sup>, on voit très clairement que Metz a constitué un carrefour névralgique de la région, et ce, jusqu'à tout récemment. Ce point de vue est également partagé par Reisdorfer (1993) lorsqu'il parle de relations économiques entre les régions romanes et germaniques.

Telle était la situation de contact naturel d'avant la Révolution française, voire la guerre de Trente ans.

---

<sup>20</sup> Voir annexe 7.



## 2.2 Point de vue de la géographie

Certains auteurs adoptent toutefois une optique diamétralement opposée. A. Lanly précise que « [l']on relèvera [...] quelques influences des dialectes germaniques voisins [dans le français régional de Lorraine romane] [...] bien que les populations aient vécu bien séparées. » (Lanly 1973: 305) Il faut donc réellement être en mesure de prouver qu'il y a bel et bien eu contact.

Même si Lévy est également d'avis qu'il y a eu contact, il dit que « [l']emploi universel du latin facilitait les relations des couches supérieures et instruites; les masses populaires étaient, de notre point de vue, pour ainsi dire sans relation, sans commerce entre elles. » (Lévy 1929 tome I: 142) Alors si ces populations n'ont pas été en contact, il faut chercher ailleurs la raison des interférences vernaculaires. C'est dans l'histoire externe de la langue, c'est-à-dire dans l'histoire de la région, que l'on trouve les éléments de réponses.

## 2.3 Point de vue de l'histoire – contact naturel mais surtout forcé –

Il est bien évident que des facteurs extérieurs à la langue peuvent avoir des répercussions sur cette dernière. Une langue est parlée par des êtres humains et ces derniers vivent généralement en communauté. Les différentes situations de la vie exercent une influence quelconque sur le parler. C'est pour cela que l'approche de l'histoire sociolinguistique ou de la sociolinguistique historique est d'une aide précieuse dans le cadre de cette présente réflexion.

L'histoire sociopolitique de la Lorraine regorge d'événements qui ont amené, avec le temps, un changement d'habitude et d'aptitude linguistique parmi les populations. Cette région a connu au courant de son histoire plusieurs séparations politiques et depuis la signature du Traité de Meerssen (870), jusqu'à tout récemment, on voit que les différents tracés des frontières n'ont jamais tenu compte des réalités linguistiques du terrain. Étant donné le fait que la Lorraine est à cheval sur la frontière entre la *Romania* et la *Germania*, des zones francophones ont été rattachées à l'Empire Germanique et à d'autres époques, des territoires francicophones au Royaume de France<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> La question linguistique n'intervient dans la constitution des entités politiques de même que dans le tracé des frontières de cette région que depuis le Siècle des lumières, époque où le nationalisme linguistique se répandait en Europe. Avant cette époque, les « normes éducatives des élites, toutes

### 2.3.1 Survol de l'histoire de la Lorraine

À partir de 901, la *Lotharingie*<sup>22</sup> est confiée à des ducs tout en relevant toujours du Saint-Empire romain germanique. En 1477, le duché obtient son indépendance du Saint-Empire. En 1648, soit au lendemain de la guerre de Trente ans, les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun) sont annexés au Royaume de France. En 1670, Louis XIV, ambitieux de voir grandir son royaume, occupe la Lorraine<sup>23</sup>. Le reste du duché perdurera jusqu'en 1766, date de son intégration au Royaume de France à la suite de la mort de Stanislas Leszczyński, dernier duc de Lorraine et ex-roi de Pologne. La Lorraine restera française jusqu'au conflit Franco-allemand de 1870. Depuis ce conflit, elle est passée tour à tour du Royaume de France à l'Empire allemand. Le changement forcé d'allégeance amenait son lot de conséquences – en ce qui concerne les politiques linguistiques et de scolarisation.

### 2.3.2 Réalité linguistique de la Lorraine

On sait qu'au haut Moyen Âge cette région était caractérisée par un impressionnant bilinguisme. Martina Pitz rappelle que « ce bilinguisme [doit] être compris comme un phénomène déterminé par des contingences politiques et limité aux couches supérieures de la population, mais néanmoins porteur d'impulsions novatrices dont certaines pouvaient avoir des conséquences importantes. » (Pitz 2003: 87) Cependant, il peut être réaliste de penser que pour différentes raisons, un certain bilinguisme, voire la possession des rudiments d'une autre langue, existant dans le peuple. Plusieurs chercheurs précisent que le multilinguisme n'était pas chose rare au Moyen Âge et que l'unilinguisme n'est qu'une réalité plus ou moins récente en Europe<sup>24</sup>.

---

orientées vers la France, incluaient l'apprentissage du français, alors que le comportement des petites gens n'intéressait pas les autorités. » (Pitz 2005a: 158)

<sup>22</sup> La Lorraine moderne découle de différentes séparations politiques au cours des siècles. Lors du Traité de Verdun (843), les trois petits-fils de Charlemagne se partagent son empire. La Lorraine se situe alors dans la *Francie médiane*, plus précisément dans le futur *Lothari regnum* > *Lotharingie*. En 959, la *Lotharingie* sera divisée en deux: la *Basse-Lotharingie*, correspondant à l'actuel Benelux, et la *Haute-Lotharingie* qui deviendra le Duché de Lorraine.

<sup>23</sup> L'Alsace avait été progressivement annexée au Royaume de France au cours du règne de Louis XIV; la Lorraine formait donc une enclave étrangère dans son territoire.

<sup>24</sup> Voir, entre autres, Braunmüller & Ferraresi (2003).

### 2.3.2.1 Phénomène d'interférence en Lorraine

Lévy (1929, 1933) et D. Trotter (2003a, b) sont d'avis que l'on retrouverait les premières occurrences d'interférences vernaculaires dans le francique dès le Moyen Âge. D. Trotter précise que

« [t]he pattern is widespread in Flanders and the Germanophone areas of eastern France [where Germanic and Romance were and indeed still are in contact]: loanwords (marked or unmarked) are routinely introduced because they are either more precise or perhaps known. [...] Scattered around Lorraine are documents which incorporate Germanic words, seemingly without any difficulty or self-consciousness: not solely in Metz and the Germanophone areas but also, for example in documents from Toul and the Château-Salins area. » (Trotter 2003b: 433-4)

Ce passage est très évocateur, mais il faut prendre cette information avec parcimonie. Ces différentes attestations d'interférences se trouvent dans des documents écrits de l'époque. Puisque le peuple était en grande partie illettré, ce ne sont donc que des personnes éduquées qui ont écrit ces documents. Ces lettrés utilisaient ces termes, mais le peuple en faisait-il autant? Il est difficile de le savoir, puisque, à notre connaissance, pour la région et l'époque concernée, on ne dispose d'aucune information sur la situation linguistique en zone francique mosellan et rhénan.

C'est un fait patent, tout comme Martina Pitz (2005a) et S. Lusignan (2004) le précisent, que du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, les alliances des élites de la Lorraine francique étaient tournées vers l'Ouest et que la connaissance de la langue française était très répandue chez ces membres de l'élite. S. Lusignan a même été en mesure de prouver que

« le français devint une langue d'écriture des chartes très répandue au XIII<sup>e</sup> siècle dans la moitié nord de la France [...]. Son aire d'extension couvrait tout le pays d'oïl qui débordait largement à l'Est et au Nord les frontières du royaume, englobant, en terre d'Empire, le Hainaut, la principauté ecclésiastique de Liège, une partie du Luxembourg, la **Lorraine** et la Franche-Comté. » (Lusignan 2004: 45)<sup>25</sup>

<sup>25</sup> Lévy avait déjà rapporté que lorsque « le latin commençait à disparaître des chartes, il fut remplacé dans toutes les régions limitrophes de la frontière linguistique, [...] par le français, et ceci dans des contrées indiscutablement allemandes. » (Lévy 1929 tome 1: 69-70) Le français jouissait, à ce moment, d'un haut prestige et était déjà langue littéraire; stade non encore atteint par les parlers germaniques.

Cet engouement pour le français et le Royaume de France s'est énormément modéré vers les années 1330-1340. On assiste à un revirement tant économique que social vers les régions voisines à l'Est, soit vers le centre de la *Germania*. On dénote dès lors une « explosion des documents en langue allemande, ainsi qu'une réceptivité plus accentuée pour les innovations linguistiques provenant du sud et de l'est. » (Pitz 2005a: 158) Ce changement de cap linguistique entraîne une régression des connaissances linguistiques du français et, déjà au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la proportion de bilingues diminue dans les couches supérieures. (Selon Pitz 2005a)

### **2.3.3 Le contact imposé par l'homme - contact non-naturel -**

#### **2.3.3.1 1618-1648 et le lendemain de la guerre de Trente ans**

La région lorraine francicophone a été, sans trop le vouloir, le champ de bataille de ce conflit. Une très grande partie de la population a été décimée soit lors des affrontements, par la peste ou par la famine. Les survivants ont dû quitter les villages anéantis et ces régions ont été recolonisées par des locuteurs du « français ». Lévy précise que la politique de colonisation de Louis XIV n'était pas un plan arrêté de francisation. Toutefois, elle « finit par faire perdre à l'allemand environ une centaine de communes avec plusieurs dizaines de milliers d'habitants. » (Lévy 1929 tome 1: 266)<sup>26</sup>

De plus, la paix de Westphalie de 1648 « n'[a tenu ] aucun compte du parler local; elle attribuait les régions de langue allemande de l'Alsace à la France, mais laissait des parties françaises de la Lorraine à l'Empire. » (Lévy 1929 tome 1: 270)

#### **2.3.3.2 1776-1871: Royaume de France et période de francisation**

En 1766, le reste du duché de la Lorraine est intégré au Royaume de France. Cette intégration faisait en sorte que, pour les francicophones, le français passait d'un statut d'ornement à celui de langue officielle. L'influence se faisait le plus sentir dans les couches supérieures et aussi dans les villes de grande et de moyenne taille, bien que certains s'en « servissent » plutôt par snobisme que par réel besoin. (Selon Lévy 1929)<sup>27</sup> Ce

<sup>26</sup> Voir annexe 8.

<sup>27</sup> L'influence française se faisait également sentir en plein coeur de la *Germania*. Le fait de « [p]arler français est le complément de toute éducation libérale, et le français devient familier aux personnes de haut "pârage". » (Brunot 1966 Tome I: 401) Au Siècle des lumières, le prestige de la langue française atteignait son paroxysme. « L'Allemagne cultivée, [...] celle qui chante, celle qui écrit, [...] celle qui philosophe et celle qui bavarde, s'inspire alors de la France au point d'en être dominée. » (Brunot « Le

« changement de [...] langue officielle et juridique n'est [certes] que partiel [...] [mais] [u]ne lente décroissance de l'allemand, en qualité comme en quantité, s'annonce [...]. » (Lévy 1929 tome 1: 321)

Au début de la Révolution, tous les décrets et les lois étaient traduits dans les langues locales et régionales afin de garantir la propagation de ces textes parmi le peuple. À mesure que le tumulte gagnait en force, le concept de *français langue du roi* était de plus en plus remplacé par celui de *français langue de la nation*.

Puisque les autorités voulaient créer une cohésion sociale – un pays, une nation, une langue – cette cohésion ne pouvait être atteinte que par l'unité linguistique de la France. Pauvres ou riches, tous devaient parler le français. De plus, les vernaculaires germaniques prenaient également l'étiquette de langue d'esclavage: tant que leurs locuteurs les parleraient, ils ne pouvaient pas être vraiment libres. Afin de remédier à la situation, les autorités en place ont renommé, en territoire germanophone, un grand nombre de communes, de rues, de places et de portes pour faire disparaître les vestiges germaniques du passé. « [L']essentiel n'[était] pas de remplacer un mot allemand, mais d'extirper un terme rappelant le passé. » (Lévy 1929 tome 2: 24)

À cette même époque, l'abbé Grégoire commençait, en août 1790, à élaborer sa vaste étude sur les patois de France<sup>28</sup>. Dans son rapport, il encourageait fortement la population française entière à laisser ses patois et à parler la langue française. Étant donné le fait que cet idiome était usité dans les grandes villes et les cours européennes, l'abbé Grégoire voulait que tous les Français en fassent de même.

Toujours dans les remous de l'enquête de Grégoire, la loi Guizot a été adoptée en 1833. Selon cette loi, chaque commune de plus de 500 habitants devait se doter d'une école de garçons et le français devait être introduit dans les écoles primaires. Cette réforme scolaire allait devenir le point de départ de la politique de francisation et de scolarisation.

---

français en Allemagne », 1966: Tome VIII 1ère partie: 531) Müller précise que « l'afflux le plus puissant de gallicismes [dans la langue allemande] se situe [...] juste avant le Grand Siècle, c'est-à-dire avant l'époque qui passe pour la période du plus grand rayonnement de la culture française. » (Müller 1989: 55)

<sup>28</sup> On ne dénombre pas de répondant pour la Moselle francophone. Toutefois, Oberlin - il s'agit du même auteur de l'étude Oberlin (1775) - a décrit la situation de l'Alsace et cette intervention est également représentative de celle en Lorraine. On y apprend que « le commerce avec les voisins, Suisses et Allemands, et la demeure, que des colonistes de ce voisinage y ont fixée, ont enrichi ce patois, de phrases, de tournures et en a même altéré la prononciation... » (De Certeau 1975: 258)

Même si le bas clergé voyait dans la langue française la langue de l'anti-religion (Selon Lévy 1929) et qu'il incitait la population à en rester bien loin, les locuteurs des classes inférieures et aussi ceux en région rurale avaient de plus en plus tendance à imiter la classe supérieure; locuteurs du français. La mode, les exigences économiques, les relations commerciales, la volonté de mobilité sociale, la venue du chemin de fer et l'amélioration du réseau routier rendaient de plus en plus impérieux l'apprentissage du français.

#### 2.3.3.2.1 Conséquences linguistiques

D. Trotter (2003a) a observé l'existence d'interférences vernaculaires dans des documents en Lorraine qui datent de cette époque. Lévy avait déjà remarqué que:

« [p]resque tous les cahiers [de doléances] de la Lorraine sont rédigés en français, tandis qu'en Alsace l'allemand a les préférences<sup>29</sup>. [...] [M]aintes fois les rédacteurs, quand ils étaient en peine d'un terme, le rendaient tout simplement par son équivalent allemand. [...] Si les cahiers français contiennent de la sorte de nombreux mots allemands, les cahiers rédigés en allemand sont littéralement parsemés de termes français; et si la curieuse orthographe des mots allemands contient des indications précieuses pour la prononciation courante, les mots français de leur côté sont un témoignage sûr du degré auquel le français a pénétré malgré tout dans le vocabulaire populaire. » (Lévy 1929 Tome 2: 2-4)<sup>30</sup>

En 1850, la bourgeoisie et les intellectuels étaient déjà bilingues – certains étaient même devenus unilingues français –, tandis que les travailleurs et les paysans comprenaient à peine quelques mots de français<sup>31</sup>. Le français commençait, par le biais des écoles primaires, à atteindre les plus basses classes de la société. Toutefois, « les enfants [de ces couches sociales] n'apprenaient que des vocables isolés sans qu'on les

<sup>29</sup> Les Lorrains francicophones restèrent toujours dans l'ombre des Alsaciens et c'est peut-être pour cela que l'alsacien se porte mieux et que le francique est ethno-linguistiquement plus faible. On peut voir dès lors que les Lorrains francicophones ont été plus portés à utiliser la langue française que les Alsaciens.

<sup>30</sup> Voir en annexe 9 les interférences repérées par Lévy (1929).

<sup>31</sup> Lévy précise que, en 1866, le Ministère de la Guerre a fait vérifier si les conscrits savaient ou non parler français. Dans la Lorraine germanophone la proportion de ceux qui en étaient incapables s'élevait à 90%. (Selon Lévy 1929 tome 2: 208-10). Toutefois, l'infiltration était telle que même « dans les régions les plus éloignées de la frontière des langues, les progrès du français même dans les milieux populaires étaient incontestables. » (Lévy 1933: 155) Sans les événements de 1870, le francique était en voie de devenir une langue certes germanique, mais non plus allemande. (Selon Lévy 1929 tome 2: 141)

exercât jamais à parler la langue. » (Lévy 1929 tome 2: 112) Peut-être y a-t-il là une raison de la présence de tant de vocables français dans les parlers franciques.

Lévy résume bien la situation linguistique de l'époque:

« l'aspect du parler même évoluait rapidement à l'approche de 1870. [...] [L]e français était victime de la concurrence d'un dialecte d'origine étrangère qui en modifiait la prononciation et le style; mais le patois ne subissait pas moins le contre-coup du caractère officiel et élevé du français. Comme dans la conversation les deux idiomes se mélangent de la façon la plus imprévue, le dialecte finit par garder un grand nombre et de locutions d'origine française qu'il s'assimila rapidement. » (Lévy 1929 tome 2: 219)

### **2.3.3.3 La situation vue par l'Empire allemand**

À la veille de la guerre Franco-allemande de 1870, le nationalisme linguistique commençait, de plus en plus, à se faire sentir en sol germanique. Les concepts de nationalité allemande et de langue allemande avaient tendance à ne faire qu'un. Puisque la frontière politique ne coïncidait pas avec la frontière linguistique, les Allemands se donnèrent comme mission d'annexer de nouveau tous les hommes de langue germanique; c'est-à-dire les « frères perdus ».

Les intellectuels « qui plaident la cause de l'annexion invoquaient la germanité des Alsaciens [et des Lorrains], même si ces derniers en avaient perdu conscience. » (Aron 1976: 27) La communauté scientifique se prêtait également au jeu.

« Sur la rive droite du Rhin, historiens et géographes [...] rivalisaient de zèle pour justifier leur politique d'esprit d'annexionniste, les uns publiant des ouvrages tendancieux qui travestissaient la vérité historique, les autres en éditant des cartes fantaisistes de la frontière des deux langues. Toute cette propagande était le résultat d'enquêtes habilement menées sur place, sans que personne en France soupçonnât le danger ou discernât les conséquences de ce pangermanisme naissant. » (Toussaint 1965: 16)

Toutes ces revendications étaient faites par et pour les Allemands; on se souciait fort peu de ce que pensaient les « frères perdus » eux-mêmes. Le principal consensus de la population francicophone était d'appartenir politiquement à la France, mais de

conserver et préserver, linguistiquement et culturellement parlant, leur particularité germanique<sup>32</sup>. Pour eux, la langue ne devait pas être mêlée à la nationalité.

#### 2.3.3.4 1871-1918: De retour à l'Empire et première phase d'*allemandisation*<sup>33</sup>

Après la défaite française lors du conflit Franco-allemand (1870)<sup>34</sup>, la paix de Francfort attribue à l'Empire allemand, entre autres, les territoires de population germanophone convoités - par les Allemands - soit trois arrondissements du département de la Moselle (Metz, Sarreguemines, Thionville) et deux arrondissements du département de la Meurthe (Château-Salins, Sarrebourg). « Les parties des départements de la Meurthe et de la Moselle dont la population parlait exclusivement ou en majeure partie l'allemand, furent réunies administrativement au “Gouvernement général” d'Alsace, tandis que les parties de langue française formaient le “Gouvernement général” de Lorraine. » (Lévy 1929 tome 2: 313)<sup>35</sup>

Bien que l'Empire « affirmât » avoir suivi la frontière linguistique pour créer ces régions, pour « des raisons stratégiques le Grand État Major réclamait comme frontière [... des territoires entièrement] de langue française. » (Lévy 1929 tome 2: 313) Ici encore, on n'a pas tenu compte de la réalité linguistique du terrain et 300 000 locuteurs français furent annexés de force à la Terre d'Empire. Les autorités germanisent les noms propres

<sup>32</sup> On lira entre autres ce passage: « Nous sommes de bons Français, mais nous aimons parler allemand. [...] Notre langue est allemande, mais notre cœur est français. La langue, pour nous du moins, ne guide pas essentiellement nos idées et nos convictions nationales. [...] Les Lorrains sont prêts à défendre la France, malgré leur langue qui ne préjuge en rien de leurs sentiments. » (Lévy tome 2: 317-8)

<sup>33</sup> Le terme d'*allemandisation* est préféré à celui de germanisation puisqu'il s'agit d'une politique linguistique visant à ce que la population nouvellement rattachée à l'Empire utilise bel et bien l'allemand, dans sa forme standard. Dans le cas de la population francophone, le terme de germanisation pourrait bien s'appliquer, car la politique linguistique les force à entrer dans un monde germanique - et germanophone - et pour ce qui est des francophones, parlant déjà un idiome germanique, ils ne peuvent donc que se faire *allemandiser*. C'est pour cela que, afin d'éviter tout risque de malentendu, le terme d'*allemandisation* sera utilisé.

<sup>34</sup> L'espace germanique continental d'avant 1870 connaissait deux pôles d'attraction: la Prusse, puissance en devenir, et l'Autriche, puissance déclinante. La réorganisation de l'espace germanique, soit « [l]a constitution d'une “petite Allemagne” sous l'égide de la Prusse ou la formation d'une “Grande Allemagne” incluant l'Autriche » (Gougeon 1998: 10) allait être tranchée en 1866 lors du conflit austro-prussien. À l'issue de cette guerre, l'Autriche se voit écartée de la sphère germanique et est reléguée à l'espace danubien, tandis que la Prusse devient l'État dominant au sein de l'espace germanique. Cette « montée de la puissance prussienne inquiète l'opinion française », tandis qu'en terre d'Empire « l'impatience grandit devant l'inachèvement de l'unité ». (Rovan 1998: 549-50) Une très forte vague de patriotisme antifrançais a commencé à se faire sentir en Prusse et la guerre devient inévitable.

<sup>35</sup> Aux cinq arrondissements signalés ci-dessus, s'ajoutent les deux départements de l'Alsace, soit le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, afin de former, jusqu'en 1918, la région de l'Alsace-Lorraine (cf. allemand Elsaß-Lothringen).



et les toponymes; l'allemand devient langue d'enseignement dans les communes francophones et la scolarité obligatoire est introduite. (Selon Stroh 1993: 51)<sup>36</sup>

À cette époque, de nombreux Lorrains, tant francophones que francicophones, désireux de rester Français partent pour la France de l'Intérieur. L'exode des hautes sphères de la société - francophones - « s'est accompagné d'une immigration de colons allemands venus s'établir dans la région. » (Rousseau-Payen 1979: 30) Tout ce mouvement de populations favorisa l'*allemandisation* de la province puisque les postes de la haute société devaient être comblés.

Parmi la jeune génération qui sortait de l'école – elle avait été scolarisée lors de la période française –, beaucoup ne connaissaient qu'imparfaitement l'allemand ou alors ne le parlaient pas du tout. Ceux qui allaient toujours à l'école ont dû changer de langue et à la fin de leurs études, plusieurs ne maîtrisaient ni le français ni l'allemand<sup>37</sup>. Telle était la situation linguistique à la veille de la Première Guerre mondiale:

« La connaissance de l'allemand se répandait au moins parmi les plus instruits et intelligents [...]. [...] Lors du recensement de 1905, il n'y a plus dans toute l'Alsace-Lorraine que trois petites communes sans habitants de langue allemande [...]. Les conditions générales d'avant-guerre garantissaient absolument que l'allemand gagnerait du terrain. [...] [Quant aux parlers germaniques, ils] renfermai[en]t toujours quantité de termes français, mais leur nombre avait tendance de diminuer; ils étaient remplacés par des mots d'origine germanique. » (Lévy 1929 tome 2: 431)

<sup>36</sup> En fait, les autorités allemandes voulaient enlever le fait français de ces régions à un point tel qu'elles ont eu recours à des moyens extrêmes. « Dans l'empire tout entier on pouvait s'appeler "Louis" et "Marie"; en Alsace-Lorraine seulement il fallait se nommer "Ludwig" et "Maria". [...] A l'aide des chartes on s'efforce de fixer les vieilles formes allemandes là où elles ont fait place à des noms français [lors du rattachement du duché au Royaume de France et lors de la première phase de francisation]. Tandis que dans la région de langue française tout reste d'abord à l'état antérieur, les noms des communes dans la partie allemande sont méthodiquement germanisés. [...] Les termes composés, mi-français, mi-allemands, sont retraduits [...]. » (Lévy 1929 tome 2: 365-6) Les noms des rues étaient traduits. Les enseignes de commerce devaient également être en allemand. « Le but est clair: empêcher dans la mesure du possible des publications en langue française. Les enseignes allemandes deviennent ainsi obligatoires, celles en français "facultatives". Les conséquences furent des plus imprévues. Des organes policiers subalternes et des gendarmes, nommés indirectement experts linguistes [...]. » (Lévy 1929 tome 2: 370) Cette situation causa des situations assez cocasses, comme, l'écriteau « Coiffeur » qui devait être remplacé par « Friseur », c'est-à-dire le nom en allemand pour coiffeur, nom qui lui-même est un gallicisme. On proposa même de traduire les épitaphes écrites en français (Voir Lévy 1929 tome 2: 373).

<sup>37</sup> Lévy rapporte un exemple d'une lettre écrite par un jeune homme de 14 ans de langue française: « Mon jairs amis je décriis ces quelquemos pour de fair assafoire que jo vaient allés allas nosse de ma sœur que se maris le 18 qui et leudi ces tout ce que je sais pour le moment, je tin vitrai pient mes je ses pied que te ne bepas fenir, etc, etc. » (Lévy 1929 tome 2: 446)

### 2.3.3.5 1914-1918: Première Guerre mondiale: excès d'*allemandisation*

Le 1<sup>er</sup> août 1914, le pouvoir passe des civils aux militaires et l'on assiste à une *allemandisation* à haute pression. « [D]ans un sursaut de fureur germanisatrice elle a gâté en quatre ans ce qu'elle avait péniblement créé en quarante, dans le terrain linguistique comme dans le reste. » (Lévy 1929 tome 2: 477)

Pendant la Première Guerre mondiale, parler en français en public était tout simplement interdit et était passible d'une incarcération d'une année<sup>38</sup>. Il en résulta une situation tout à fait inattendue. « Peu à peu, des administrateurs avisés commencèrent à comprendre que plus on germanisait extérieurement, plus on francisait les cœurs. [...] En pourchassant ainsi impitoyablement la langue française, ils lui ont psychologiquement préparé une rentrée triomphale. » (Lévy 1929 tome 2: 492; 495)

### 2.3.3.6 1918-1940 - De retour à la France

Après la défaite allemande, les autorités françaises ont annexé, le 11 novembre 1918, l'Alsace-Lorraine. L'*allemandisation* que la Lorraine avait connue laissait maintenant place à une vague de francisation « radicale ». Dans les écoles, le français était maintenant la langue exclusive de l'éducation; l'allemand était relégué au rang de langue étrangère et les élèves et étudiants devaient changer encore une fois de langue d'instruction.

### 2.3.3.7 1940-1944 - Petit intermède allemand

Le 30 octobre 1940, l'Allemagne nazie annexe de nouveau la Lorraine. On assiste à une deuxième vague d'*allemandisation*. Le français redevenait interdit dans la vie publique. Les autorités germanisent, encore une fois, les prénoms, les toponymes et les odonymes. Tous les élèves et les étudiants sont même tenus d'entrer dans la jeunesse hitlérienne, et, le 29 avril 1942, on introduit le service militaire obligatoire. Dans certaines parties francophones, des agriculteurs étaient expulsés vers la France ou déportés vers la Pologne. On les remplace tout simplement soit par des colons allemands soit par des lorrains germanophones.

---

<sup>38</sup> Dès la mi-juin 1915, on commence à voir des condamnations. Il faut également toujours garder en tête qu'une partie importante de la population lorraine francophone ignorait absolument toute autre langue.

### 2.3.3.8 1945 à aujourd'hui - Régions françaises

Après la libération de la France par les Alliés, la Lorraine et l'Alsace ont été rapatriées à la France. Cependant, la seconde politique d'*allemandisation* très radicale avait laissé des traces dans la psychologie des gens.

« Die Folge der fanatischen Germanisierungspolitik war die Entstehung eines Hassgefühls in der Bevölkerung auf das Unrechtregime, was in der Nachkriegszeit die französische Assimilierung erleichterte. Deutsche und damit auch der Dialekt wurden nach 1945 als feindliche Sprachen betrachtet, und die Nichtbeherrschung von Französisch führte in den ersten Nachkriegsjahren zu einem kollektiven Schuldkomplex der Ost-Lothringer (wie der Elsässer). » (Stroh 1993: 59)

Il n'est pas étonnant de constater un certain malaise chez la population francophone. Étant donné la parenté linguistique de leur parler avec l'allemand standard, leurs vernaculaires avaient maintenant une connotation péjorative; ce qui a causé un certain recul des parlers franciques.

Depuis le retour de ces territoires à la France, les parlers subissent plus que jamais l'influence du français. Une puissante politique de francisation a été mise en place et la langue d'enseignement est naturellement passée au français. Bien que la loi Deixonne de 1951 ait autorisé l'enseignement des langues régionales dans l'ensemble du système scolaire, l'Éducation nationale a « choisi de développer l'enseignement de l'allemand [et non du francique et de l'alsacien] en tant que langue régionale et le bilinguisme scolaire. [...] [L]es tentatives qui visent à introduire un enseignement spécifique du francique restent précaire et marginales. » (Sibille 2000: 26; 29)

Les situations de la vie moderne, - l'école, les médias, etc. - amènent les francophones à être constamment en contact avec la langue française, ce qui n'aide pas à la revitalisation des parlers germaniques franciques. « Ganz ohne Zweifel ist die mundartliche Regression auf das höhere Prestige sowie die größere Universalität des Französischen zurückzuführen. [...] Ein weiteres Indiz für die kulturelle Assimilation ist

die, im Gegensatz zum Elsass, in Ostlothringen wenig rege Tätigkeit auf dem Gebiete der Mundartliteratur. » (Hoffmann 1990: 160; 163)<sup>39</sup>

### 2.3.4 Les aléas historiques et politiques – conclusion

Depuis la guerre de Trente ans, les querelles franco-allemandes pour la Lorraine n'ont fait que prouver que « [c]onvoitée et tiraillée entre le royaume de France et l'empire allemand tout au long de son histoire, la Lorraine ne sera jamais que le Pays d'Entre Deux. » (Simmer 1998: 262) La politique linguistique de la France et de l'Allemagne « est l'aboutissement logique d'une longue évolution. Pour les Allemands, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la langue est devenue pour ainsi dire identique à la nationalité [...]. Pour les Français par contre elle est un signe tout à fait accessoire que le sentiment, la volonté d'unité priment de loin. » (Lévy 1929 tome 2: 504-5)

Au lendemain de la seconde Guerre mondiale, on constatait l'échec de la politique linguistique tant des Allemands que des Français, puisque les Lorrains parlaient toujours un parler plus ou moins proche de l'allemand, mais se considéraient Français. Avec les années, la politique linguistique française a toutefois fini par s'imposer, puisque les Lorrains se sentent Français et laissent de plus en plus leurs vernaculaires germaniques de côté.

Lévy parlait déjà à son époque de cette situation de manière presque prémonitoire:

« [L]a langue est soumise directement à l'élément politique, c'est-à-dire qu'elle est exposée à subir les fluctuations et les vicissitudes de la domination politique. [...] Le revirement politique se fait presque du jour au lendemain; le revirement linguistique demande des siècles. [...] [D]es raisons d'ordre économiques et social produisent avant tous les avances et les reculs des langues. ». (Lévy 1929 tome 2: 506-8)

Tel que déjà exposé, la frontière des langues n'est pas imperméable. De nos jours,

« l'intercompréhension entre les populations est assurée à l'aide du français, où le patois roman et le *Platt* germanique se trouvent face à face [...]. On observe, en effet, sur les cartes des deux atlas linguistiques lorrains<sup>40</sup>, un assez grand

<sup>39</sup> Il n'y aucune étude à ce jour qui a recensé le nombre exact de locuteurs du francique. On estime qu'il y aurait entre 25 000 et 300 000 francicophones. C'est toutefois un fait patent qu'il n'y a plus de locuteur unilingue francique.

<sup>40</sup> (Lanher, Litaize & Richard 1979-1988); (Philipp, Bothorel-Witz & Levieuge 1977-)

nombre d'interférences aussi bien lexicales que phonétiques: en Lorraine thioise, et plus particulièrement le long de la frontière des langues germano-romane, on utilise des termes empruntés au patois roman et, en patois roman, on entend des termes empruntés au *Platt* germanique. Ces interférences ne sont cependant pas assez nombreuses pour qu'on puisse parler d'une véritable aire de transition, en encore moins d'un type dialectal mixte germano-roman. » (Méchin 2000: 54-5)<sup>41</sup>

---

<sup>41</sup> Tiré de PHILIPP, Marthe (1984). « La Lorraine thioise ou Lorraine germanophone », dans *Lorraine*, Le Puy-en-Velay, Christine Bonneton. p 218.

### 3 Contact linguistique

Lors de la « création » de la frontière linguistique, cette région était bilingue. Avec le temps, la zone bilingue s'est réduite à une ligne, à une frontière linguistique entre deux zones devenues unilingues. À partir de ce moment, le contact des deux zones linguistiques constituait donc une situation d'adstrat. Les relations commerciales faisaient en sorte que même la population unilingue entrât en contact avec des locuteurs d'autres langues, ce qui a certainement eu des conséquences linguistiques.

Les périodes de d'*allemandisation* et de francisation sont également responsables du contact linguistique. Les politiques linguistiques et de scolarisation des Français et des Allemands ont ébranlé les habitudes et les aptitudes linguistiques des populations. Ceci explique pourquoi l'on trouve des interférences vernaculaires du français régional lorrain dans les parlers germaniques franciques et vice-versa. Depuis la défaite de l'Allemagne lors de la Seconde Guerre mondiale, la Moselle est rattachée à la France et la population francophone est demeurée naturellement francophone. La population francicophone, quant à elle, est devenue bilingue français-francique, voire unilingue français.

La linguistique distingue quatre conséquences possibles au contact linguistique.

#### 3.1 Conséquences chez un locuteur non bilingue

##### 3.1.1 L'emprunt

« Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B [...] et que A ne possédait pas [...]. » (Larousse 2002: 177) Au cours du processus d'emprunt lexical, le signifié et le signifiant sont adoptés.

Deroy (1980) précise que

« [l]emprunt d'un nom ne suppose pas forcément que l'on parle la langue à laquelle on emprunte. Il suffit que l'on répète plus ou moins exactement un terme que l'on a entendu ou lu à propos d'un objet ou d'une activité concrète aisément identifiable. Mais il va sans dire que beaucoup de noms, surtout ceux qui ont une valeur abstraite naturellement plus difficile à saisir, sont introduits par des bilingues complets ou partiels. (Deroy 1980: 207)

Cette situation est attestée dans la situation linguistique de la région étudiée, principalement lorsqu'un nouveau concept, soit pour la population francophone ou francicophone, traversait de l'autre côté de la frontière linguistique.

### 3.1.2 Le calque

Lorsque seul le signifié est emprunté, il s'agit d'un calque. « [P]our dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue. » (Larousse 2002: 73-4) Pour que cette traduction ait lieu, il faut qu'au moins une personne dans la communauté soit suffisamment bilingue pour rendre le concept dans la langue emprunteuse. Le néologisme ainsi « créé » peut ensuite être diffusé et adopté autant par les bilingues que par les unilingues. Le calque peut paraître pour le reste de la population unilingue comme un élément ou une structure à part entière de sa langue<sup>42</sup>.

## 3.2 Conséquences chez le locuteur bilingue

### 3.2.1 L'interférence

On dit qu'il y a interférence quand un « sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. [...] Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue A. »<sup>43</sup> (Larousse 2002: 252)

Martina Pitz (2003) souligne que le locuteur aura

« tendance à mettre en avant les parallélismes existant entre ces différentes variétés linguistiques, plutôt que d'en accentuer les différences. Au fur à mesure où les échanges s'intensifient et que s'amorce une situation de bilinguisme permettant de jongler entre l'une et l'autre langue, les deux systèmes seront donc systématiquement comparés [...]. Et c'est cet ajustage qui produit les interférences [...]. » (Pitz 2003: 95)

<sup>42</sup> Les exemples en français québécois sont nombreux. On compte entre autres *prendre une marche* (talk a walk) et *pâte à dents* (toothpaste) mis pour *faire une promenade* et *dentifrice*.

<sup>43</sup> Tous les locuteurs bilingues peuvent, par le biais de l'interférence, créer des calques dans leurs deux langues. Ces calques n'ont toutefois pas tout de suite le statut d'emprunt. Il est donc adéquat de parler de *mot d'emprunt* et de *calque*.

### 3.2.1.1 L'emprunt vs l'interférence de substrat

Thomason & Kaufman (1999) sont d'avis que l'histoire sociolinguistique des locuteurs d'une communauté linguistique influence la langue de ce groupe. Il faut ainsi faire la différence entre l'emprunt et l'interférence de substrat. L'emprunt ne concerne que l'incorporation d'éléments étrangers dans un quelconque parler. L'interférence de substrat, quant à elle, est un sous-type d'interférence qui découlerait d'un apprentissage imparfait qu'un groupe ferait lors du processus de transfert de langue. « The errors made by members of the shifting group in speaking the target language then spread to the target language as a whole when they are imitated by original speakers of that language. » (Thomason & Kaufman 1999: 38-9)

De ce point de vue, le français régional lorrain n'a effectué que des emprunts, tandis que des interférences de substrat se sont manifestées chez les francicophones dans leur apprentissage du français.

### 3.2.1.2 Études de Treffers-Daller et de Baetens Beardsmore

Bien que l'étude de Treffers-Daller (1999) se concentre sur la situation linguistique dans les villes de Bruxelles et de Strasbourg, sa recherche montre des parallélismes avec la situation lorraine. Treffers-Daller montre qu'il y a asymétrie entre les influences mutuelles des variétés romanes et germaniques dans les villes de Bruxelles et de Strasbourg puisque « French is in contact with a Germanic variety that is less prestigious than French. [...] Speakers of Alsatian and of Brussels Dutch are more likely to learn French than vice versa. » (Treffers-Daller 1999: 3) En sachant que le fait d'apprendre le français était un préalable pour monter dans l'échelle sociale, il est logique de constater que les locuteurs des variétés germaniques ont adopté – plus ou moins par choix – le français. Treffers-Daller a prouvé que les vernaculaires germaniques ont incorporé dans leur répertoire linguistique nombre de substantifs, d'interjections, de verbes et d'adverbes français; « [l]e flamand prend surtout des éléments lexicologiques au français et subit moins d'influence dans sa morphologie ou dans la syntaxe. » (Baetens Beardsmore 1971: 48-9)

L'influence germanique, quant à elle, s'effectuerait plutôt au niveau de la phonologie et de la syntaxe. « Le français, au contraire, est très marqué dans sa phonétique par la présence du flamand. La syntaxe, la morphologie et la sémantique sont



également influencées par des intrusions flamandes. » (Baetens Beardsmore 1971: 48) Le tout s'explique par le fait que le français parlé à Bruxelles et à Strasbourg a été fortement influencé par un substrat et par un adstrat germanique. En gardant toujours en tête que l'ascension sociale se faisait par l'apprentissage du français, ces populations de vernaculaires germaniques ont appris le français et, dans leur processus de bilinguisme, ils ont certainement fait des calques qui se sont fossilisés par la suite.

Ces deux phénomènes se sont également produits en Lorraine. On retrouve des gallicismes lexicaux et des germanismes tant lexicaux que structurels<sup>42</sup>.

### 3.2.2 Alternance codique (*codeswitching*)

Il s'agit d'instances où ces locuteurs sautent d'une langue à l'autre dans un même énoncé, c'est-à-dire quand les « structures syntaxiques appartenant à deux langues co-existent à l'intérieur d'une même phrase. » (Poplack 1988: 23)

#### 3.2.2.1 Étude de Stroh (1993)

C. Stroh (1993) rapporte, dans son étude, quelques occurrences d'alternance codique français-francique. Elles se présentent sous quatre formes différentes:

##### 1° le locuteur passe d'une langue à l'autre:

français/francique	français standard	allemand standard
Oh, pendant les vacances <i>isch jòò niemònd dòò.</i>	Oh, pendant les vacances, <i>il n'y a personne.</i>	O, während der Ferien <i>ist ja niemand da.</i>

##### 2° le locuteur dit la phrase dans les deux langues (français et francique):

Venez vous mettre plus au devant. *Kumme sitze eisch nòò vòòre.*

##### 3° le locuteur utilise des interjections françaises dans ses conversations en francique:

français/francique	français standard	allemand standard
<i>Voyons, wie hamma das gemacht?</i>	<i>Voyons, comment avons-nous fait cela?</i>	<i>Mensch, wie haben wir das gemacht?</i>
<i>Mais sischer, der ischt furt.</i>	<i>Mais certainement, il est parti.</i>	<i>Aber sicher, der ist weg.</i>

<sup>42</sup> Des germanismes structurels ont bel et bien été répertoriés lors de notre dépouillement d'ouvrages. Ils ne seront toutefois pas analysés dans cette étude puisque l'accent est mis ici sur le lexique.

#### 4° le locuteur choisit la langue française pour les formules de politesse:

français/francique	français standard	allemand standard
<i>Bonsoir. Ca va? Wie gehts dann so? Bisch allään?... Allez, au revoir.</i>	<i>Bonsoir. Ca va? Comment cela va donc? Tu es seul?... Allez, au revoir.</i>	<i>Guten Abend. Wie geht's? Wie geht's denn so. Bist du allein?... Also, auf Wiedersehen.<sup>45</sup></i>

### 3.3 Interférences vernaculaires

Étant donné la nature des sources consultées (principalement des dictionnaires dialectologiques et des atlas linguistiques), les occurrences de gallicismes et de germanismes ne peuvent pas être des occurrences d'alternance codique, puisque les divers ouvrages ne se basent pas sur des échantillons de discours spontané. Les occurrences repérées peuvent être soit de simples emprunts, découler de calque ou être dues au phénomène d'interférence. Il est très difficile de connaître la nature de certains cas de gallicismes et de germanismes. Puisque le but de cette étude n'est pas de déterminer la nature des différentes conséquences du contact linguistique, le terme générique d'interférence vernaculaire est donc adopté et utilisé.

### 3.4 Survol de quelques études dialectologiques

La présente analyse est loin de constituer la première de ce genre dans l'étude dialectologique romane et germanique. Les deux sections qui suivent présentent un survol de ce qui a déjà été fait sur le sujet.

#### 3.4.1 Études sur les gallicismes

Aucune étude ne traite exclusivement de la situation en Lorraine. Toutefois, R. Matzen (1985) et H. Klausmann (2005), bien que leurs études se concentrent respectivement sur l'Alsace et sur la région du Rhin supérieur, s'avèrent représentatifs de la région étudiée puisque ces dernières régions sont limitrophes de la Lorraine, mais surtout puisqu'elles ont connu les mêmes influences des variétés romanes.

##### 3.4.1.1 Matzen (1985)

R. Matzen (1985) divise les emprunts au français en différents champs sémantiques: les salutations, les termes de politesse et les formules de civilité; les jurons, les insultes et les gros mots français; les termes de parenté; les mots de la terminologie

<sup>45</sup> (Stroh 1993: 39) Cette situation n'est pas unique à la Lorraine. De telles occurrences d'alternance codique caricaturent également le parler des Alsaciens.

militaire française; beaucoup de noms de métiers ou de fonctions; le vocabulaire relié à l'école; une bonne partie du champ sémantique de la nourriture, de la boisson; de la maison, de l'habitat et de l'ameublement; de la mode; des véhicules et des moyens de transport (Selon Matzen 1985: 64-6)

Matzen précise qu'« [i]l faut néanmoins préciser qu'il existe dans nos parlers beaucoup d'emprunts indirects, c'est-à-dire des mots français qui s'y sont introduits indirectement par l'intermédiaire de l'allemand, considérablement imprégné de français aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. » (Matzen 1985: 66)

#### 3.4.1.2 Klausmann (1990)

En parlant de l'influence de la langue française sur le paysage linguistique dans la région du Rhin supérieur, H. Klausmann (1990) considère que l'on doit différencier deux périodes: une plus ancienne et une autre plus récente. L'influence plus ancienne se caractérise par le fait qu'elle a même eu des répercussions du côté droit du Rhin, c'est-à-dire dans les contrées au cœur de la *Germania*. (Selon Klausmann 1990: 205) L'influence plus récente, quant à elle, se caractérise par l'influence directe sur la variété germanique limitrophe et c'est cette influence qui est pertinente dans le cadre de cette réflexion. puisque c'est la situation du contact direct qui est étudiée ici.

Dans le secteur du Rhin supérieur, les gallicismes se trouvent également dans différents champs sémantiques, à savoir, dans les formules de salutations et de politesse; les jurons; les termes de parenté; le vocabulaire militaire; les noms de métiers; le vocabulaire lié au monde de l'école; le secteur de l'alimentation; les articles d'ameublement et les pièces de la maison; les termes techniques et les termes vestimentaires. (Selon Klausmann 1990: 207-8)<sup>45</sup>

---

<sup>44</sup> Ces emprunts ont été écartés lors de l'analyse du corpus de gallicismes. Les conséquences du rayonnement de la langue allemande et surtout celles du prestige de la langue française doivent être omises également.

<sup>45</sup> À quelques différences près, la très grande majorité des catégories répertoriées par les deux études s'entrecoupent. De plus, bon nombre de ces catégories sont également attestées dans le corpus de gallicismes analysé.

### 3.4.2 Études sur les germanismes

#### 3.4.2.1 Pfister (1974) – distribution géographique

Max Pfister distingue, pour les différents emprunts au superstrat francique par le français, trois zones géographiques distinctes.

« Les emprunts franciques qui sont conservés dans une bande frontière se situant entre la Picardie et la Lorraine<sup>46</sup> [...], les emprunts franciques dont l'extrême diffusion méridionale ne dépasse pas sensiblement la Loire [...], [l]es emprunts franciques [qui] ne fu[ren]t pas limités uniquement au français du nord, mais travers[èrent] la frontière linguistique de l'occitan [...]. » (Pfister 1974: 83)

Seule la première bande est importante dans cette réflexion, puisque les deux dernières n'ont plus de contact direct avec le vernaculaire germanique depuis plusieurs siècles. C'est précisément dans cette zone que se situent la frontière linguistique romano-germanique et la zone étudiée dans cette réflexion.

#### 3.4.2.2 Brück (1926) – distribution diachronique

Brück relate les différentes vagues de pénétration de termes d'origine germanique dans les parlers romans. Seule la dernière époque recensée est pertinente pour l'objectif de cette étude, puisqu'il s'agit des emprunts des langues romanes aux langues germaniques depuis la Renaissance. Ce sont les soldats germanophones en service dans l'armée française qui sont responsables de l'introduction de ces termes dans le français du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit en fait de différents concepts de la vie de tous les jours. À cela s'ajoutent d'autres unités lexicales empruntées aux parlers germaniques limitrophes. (Selon Brück 1926: 89-90)

#### 3.4.2.3 Atlas linguistique de la Lorraine romane

Lors du repérage des formes germaniques répertoriées<sup>47</sup> dans cet atlas linguistique, un fait a retenu notre attention. La frontière linguistique représentée dans l'atlas ne suit pas le tracé de la « vraie » délimitation. Plusieurs régions limitrophes de la

<sup>46</sup> « Ces mots proviennent presque exclusivement de la sphère des paysans francs qui avaient colonisé la zone frontière et dont le vocabulaire quotidien est conservé sous forme de vestiges dans des mots d'emprunt. » (Pfister 1974: 83).

<sup>47</sup> Tous les points d'enquête ont été vérifiés et non pas seulement les points situés le long de la frontière linguistique.

frontière n'ont pas été recensées, ce qui aboutit à un manque flagrant de données. Ces données sont irrécupérables, puisque les informateurs de l'époque sont probablement entre-temps décédés<sup>50</sup>. C. Méchin (2000) en a également fait le constat. Elle précise que la science a eu tendance, pour différentes raisons, à déformer le réel tracé de la frontière linguistique et, selon elle, « [l]e gauchissement de la frontière linguistique trouve sa forme la plus spectaculaire dans l'*Atlas linguistique de la Lorraine romane* [...], et ce, pour des raisons de mise en page incontestables [...]. » (Méchin 2000: 16)

#### 3.4.2.4 Dautermann (1995)

Brüch (1926) a fait le constat que: « [d]ie deutschen Lehnwörter im Französischen Lothringens warten noch auf eine zusammenfassende Darstellung. » (Brüch 1926: 90)<sup>51</sup> Au premier abord, la monographie de I. Dautermann (1995) semble combler ce vide dans la recherche. Toutefois, après une analyse poussée, il s'avère que son travail a plus ou moins bien été effectué. Elle est certes la première à s'être attaquée à l'analyse des germanismes présents dans l'*ALLR*, cependant l'omission de nombreuses formes, de même que la présence de données erronées, mettent en question la pertinence de son travail.

Reisdoerfer (2001; 2) est arrivé à la même conclusion et ajoute même que: « le traitement quantitatif de données linguistiques conduit inévitablement à des distorsions. [...] Afin de constituer un corpus statistiquement représentatif, M<sup>me</sup> Dautermann a admis également des mots d'origine germanique employés couramment en français standard. » (Reisdoerfer 2001; 2: 353-4)

### 3.5 Particularités linguistiques de la région

Tel que décrit en section 2.3.2.1, la Lorraine est une région qui a connu, au cours de son histoire, l'influence notoire mais surtout successive de la langue française et de la langue allemande. Son appartenance territoriale et aussi l'attitude des classes supérieures nobles et citadines sont, entre autres, des facteurs qui ont influencé au fil des siècles la prédominance d'une langue sur l'autre<sup>52</sup>.

<sup>50</sup> Les jeunes générations n'ont peut-être pas acquis tout le vocabulaire que leurs parents utilisaient.

<sup>51</sup> Notre traduction libre ici: Une étude descriptive complète des emprunts d'origines allemandes (ou germaniques) en Lorraine francophone se fait toujours attendre.

<sup>52</sup> Notre traduction libre de: « [I]n einem Raum, in dem neben dem Deutschen auch das Französische von jeher eine bedeutende, freilich durch die Jahrhunderte in Abhängigkeit von territorialer Zugehörigkeit,

La zone carrefour qu'était la Lorraine constitue encore aujourd'hui une aire de transition où plusieurs variétés linguistiques se rencontrent. C. Stroh (1993) précise que quatre variétés linguistiques sont toujours en contact et s'influencent réciproquement. On y retrouve:

1° le français commun<sup>53</sup> qui sert de variété standard et qui est doté d'un haut prestige social;

2° le français régional lorrain, qui se différencie du français commun par son accentuation de mot et par son intonation de la phrase<sup>54</sup>. Il renferme des archaïsmes abandonnés en français standard et des interférences venant de l'allemand standard, voire du francique rhénan et mosellan;

français régional lorrain	français standard	allemand standard
J'attends <i>sur</i> lui.	Je l'attends.	Ich warte <i>auf</i> ihn. <sup>55</sup>

3° la variété locale du francique rhénan et mosellan parlée, dans certaines communes, principalement par les personnes âgées. En raison du contact avec la langue française, on y observe des interférences lexicales et grammaticales tout comme dans ces deux exemples:

francique	allemand standard	français standard
Die kònnen na ruhisch uff deidsch <i>accoster</i> .	Sie können sie ruhig auf Deutsch <i>ansprechen</i> .	Vous pouvez bien vous <i>adresser</i> à eux en allemand. <sup>56</sup>
Unser Junger <i>hadd</i> 25.	Unser Sohn <i>ist</i> 25 Jahre alt.	Notre fils <i>a</i> 25 ans. <sup>57</sup>

4° la koinè nommée le Berschmònnsplatt. Il s'agit de l'interdialecte créé par le contact, dans les bassins houillers, des montagnards de Lorraine orientale avec ceux de la Sarre. (Stroh 1993, 38-40)

---

kultureller Orientierung einzelner Schreib- und Bildungszentren und adliger und städtischer Oberschichten sowie diversen anderen [...] Faktoren immer wieder wechselnde Rolle spielte. » (Pitz 2005b: 345)

<sup>53</sup> D'un point de vue diatopique, c'est-à-dire des différences au point de vue géographique, il s'agirait de « la somme des éléments linguistiques qui se retrouvent dans les divers usages régionaux du français, ou tout au moins, comme la somme des éléments qui sont dans la plupart des régions françaises. » MÜLLER, B. (1975). *Das Französische der Gegenwart. Varietäten, Strukturen, Tendenzen*. Heidelberg p. 139. cité dans (Dautermann 1995: 40)

<sup>54</sup> Le français régional lorrain suit le modèle allemand, puisque la première syllabe du mot est accentuée.

<sup>55</sup> Le français standard n'utilise pas de préposition. Le français régional calque l'allemand en utilisant première la préposition *sur* et la forme tonique *lui*.

<sup>56</sup> Le francique se sert du verbe français *accoster*, même si dans le même contexte, le français standard préfère utiliser le verbe *s'adresser*. L'allemand, quant à lui, utilise un verbe d'origine germanique.

<sup>57</sup> Le francique utilise l'auxiliaire *avoir* tout comme le fait le français standard. Il ne suit pas l'exemple des autres variétés germaniques qui se servent plutôt de l'auxiliaire *être*.

Grâce à ces différents exemples, on constate que plusieurs variétés cohabitent en sol lorrain et que des interférences vernaculaires sont bel et bien présentes dans les langues en question. Dans certains cas, il peut être très difficile de déterminer l'origine de l'élément répertorié. Par exemple, dans le français régional lorrain, certains prétendus germanismes s'avèrent être des structures archaïsantes communes à d'autres régions de France.

français régional lorrain	français standard	allemand standard
Je <i>lui</i> ai aidé.	Je <i>l'</i> ai aidé.	Ich habe <i>ihm</i> geholfen. <sup>58</sup>

Afin d'éviter de sauter trop vite aux conclusions et de donner une origine éronnée à un élément *X*, il est important de prendre en considération toutes les pistes possibles quant à sa « provenance ».

### 3.6 La répartition géographique des emprunts

Reisdoerfer (1993) précise que l'interférence est particulièrement forte dans les localités situées à la limite des langues voire dans certaines localités jadis de langue germanique. On serait en présence d'un phénomène « d'interférence classique, **d'interférence de surface**, qui porte essentiellement sur des substantifs: avec la chose nouvelle apportée de l'étranger on adopte également le nom. **L'interférence de fond**, portant sur les verbes, l'action et portant sur le vocabulaire de base voire la morphologie, semble jouer un rôle secondaire. » (Reisdoerfer 1993: 299)

De cette influence, une majorité de termes issus de la vie quotidienne et de la réalité agricole est conservée jusqu'à ce jour. Certains termes issus du latin seraient même spécifiques à la région<sup>59</sup>. (Selon Simmer 1998: 99; Pitz 2003: 91; Pitz, 2004: 144-5)

<sup>58</sup> En français standard, *aider* demande l'accusatif, tandis que dans certaines variétés archaïsantes, il demande plutôt le datif tout comme le fait l'allemand standard.

<sup>59</sup> Voir l'exemple de l'emprunt *uno* mis pour *oignon*, dans la section des gallicismes.

#### 4 Retour sur l'objectif

L'objectif de cette présente réflexion n'est pas de spécifier la nature de chaque gallicisme et de chaque germanisme répertoriés, mais plutôt de faire une analyse étymologique et dialectologique afin de voir si ces interférences sont spécifiques à la région.

##### 4.1 Le corpus d'interférences

Après le dépouillement des différents ouvrages consultés, le Petit Robert et le DUDEN - dictionnaire allemand équivalant au Petit Robert - ont été consultés afin de s'assurer que les occurrences de germanismes et de gallicismes ne sont pas attestées dans les langues française et allemande standard<sup>60</sup>. On a par la suite élaboré une typologie d'emprunts afin de les regrouper dans des secteurs plus ou moins larges. Les gallicismes et les germanismes ont été divisés en six groupes:

- 1° L'alimentation
- 2° Professions et institutions
- 3° Verbe (actions)
- 4° Interactions avec autrui
- 5° Personne (psychologique, corps, vêtements)
- 6° Maison et ferme

Ces différents regroupements couvrent la vie traditionnelle de la région de la Lorraine.

Pour l'analyse des gallicismes (en sol germanophone), le *TLF* et le *Dictionnaire historique de la langue française - Le Robert* ont été d'un grand secours. On a consulté le *FEW* afin de compléter les informations au niveau étymologique et dialectologique. Puisque la germanistique manque incontestablement d'un dictionnaire étymologique et dialectologique à la hauteur du *FEW*, on a dû se rabattre sur trois dictionnaires dialectaux des parlers et/ou dialectes germaniques situés le long de la frontière linguistique romano-germanique, soit, l'Alsacien, le Palatin et les Parlers rhénans (cf.

---

<sup>60</sup> Les éléments présents en français standard et en allemand standard ont été systématiquement écartés de l'étude puisque une fois entré dans ces dictionnaires, toute personne peut les introduire dans son répertoire linguistique, même si elle n'a pas été en contact direct avec la population de l'autre côté de la frontière linguistique romano-germanique. C'est le cas des locuteurs du français régional lorrain et de ceux des vernaculaires germaniques franciques.



*Elsässisches Wörterbuch, Pfälzisches Wörterbuch, Rheinisches Wörterbuch*). Les quelques dictionnaires étymologiques dont l'allemand dispose<sup>58</sup> ont également été utilisés.

L'étude des germanismes a également nécessité la consultation du *TLF*, de même que du *Dictionnaire historique de la langue française - Le Robert*. Le *FEW* a été systématiquement consulté pour chaque entrée<sup>59</sup>. Les dictionnaires étymologiques de l'allemand ont aussi été d'une aide précieuse.

#### 4.1.1 Le processus d'assimilation des sons

Dauzat (1927) rappelle que le processus d'assimilation des sons et d'infiltration du vocabulaire, du moins pour les parlers différents du français, s'est effectué en trois étapes.

« Jusque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour les parlers nettement différents du français, le patois se comportait vis-à-vis de la langue de Paris comme d'une langue étrangère. Les quelques mots introduits de loin en loin étaient irrégulièrement déformés [...]. [...] [L]es paysans des provinces éloignées entendaient rarement le français; les mots qui venaient de la capitale s'altéraient rapidement de bouche en bouche, offrant une proie toute prête aux phénomènes analogiques qui les fixaient dans l'esprit en les rapprochant de formes ou de mots indigènes [...]. [...] Plus tard, le patoisant, ayant plus souvent l'occasion d'entendre le français, parvient à distinguer les différents sons de celui-ci que le français régional a déjà altérés, en assimilant les sons voisins des sons indigènes à ces derniers [...]. [...] [D]ans les emprunts de cette période, les mots sont rhabillés à la patoise suivant la loi de correspondance [...]. [...] Dans la dernière période, les mots importés sont adoptés avec une reproduction des sons français aussi exacte que possible [...]. » (Dauzat 1927: 50-1)

Cette description représente également le processus d'emprunts dans le français régional lorrain et dans les parlers germaniques franciques. Certaines interférences sont attestées très « tôt » dans l'histoire, tandis que d'autres ne le sont que récemment. Il est

<sup>58</sup> *Herkunftswörterbuch* (2002), Kluge (1989).

<sup>59</sup> Il s'agit en fait principalement, mais non pas uniquement, des quatre tomes portant sur les germanismes, soit les 15/1, 15/2, 16 et 17.

évident que les occurrences tant romanes que germaniques les plus « anciennes » se sont altérées avec le temps<sup>63</sup>.

---

<sup>63</sup> Dans la préface de son ouvrage, Follmann (1909) précise que les emprunts du français dans les vernaculaires germaniques franciques ont été adoptés dans la langue à différentes époques. Afin de savoir quand l'emprunt a été effectué, il ne suffit que de regarder ses changements phonétiques; plus il aura été soumis aux lois phonétiques de l'« allemand », plus il fera longtemps qu'il aura été intégré au répertoire linguistique du vernaculaire. (cf. Follmann 1909)

Comptine d'enfant:

*« Va luschte à la Kichedhir,*

*Si l'enfant ne kreische pas.*

*Non maman, je me ferchtere,*

*Le Herbmänche me beissera.*

*J'ai vu un Esel dans mon Garte,*

*J'ai voulu le chasser heraus*

*Il est tombé dans un Grawe*

*Et a cassé la Bän »*

(Graf 1890: 106)

## 5 Gallicismes présents dans le parler régional francique

### 5.1 Alimentation

#### 5.1.1 Anglaise

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Angläs	1° <b>weiße Wein-Flasche, drei Viertel Liter enthaltend</b> < <b>Französisch</b> <i>bouteille anglaise</i> ; 2° Gehrock aus schwarzem Tuch mit langen Schößen.
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- *FEW* ENGLE 15/2, 88a (anglo-saxon)

- ('pinte de Paris', 'bouteille commune à mettre le vin', 'bouteille', 'bouteille à ventre renflé, contenant  $\frac{3}{4}$  de l');

- « Aus dem Lothringischen entlehnt deutsche Mundart des Departements Moselle, Elsässisch *angläs*<sup>64</sup>. »

- Également attesté dans:

- EW *Angläs / Anglesbutell*

« weitbauchige, starke Glasflasche, Champagnerflasche, etwa Liter fassend; als Geschenk mit Edelbranntwein gefüllt » < français *anglaise* / ('Bordeauxflasche)

- PW *Angles, Angläs*

('weiße Weinflasche') < français *bouteille anglaise*.

- Michel (1807): Pinte de Paris

- Lanher (1990): Bouteille (contenance non définie).

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

<sup>64</sup> Afin de faciliter la lecture des entrées du *FEW*, nous avons opté pour la résolution des abréviations et pour le changement de la casse; tous les substantifs commencent par une majuscule en début de mot, tout comme l'exige l'orthographe de l'allemand moderne.

### 5.1.2 Briquet

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	-----	-----
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Briké	Feuerzeug < briquet; <b>Imbiss: casse-croûte</b> ;
MHH (2001)	Briqué	Le casse-croûte du mineur des Houillères.
PTH (2001)	-----	-----

- L'allemand standard connaît:

DUDEN      BRIKETT

« < Französisch briquette, zu: brique = Ziegelstein (dem das Brikett in der Form ähnelt) < Mittelniederländisch bricke, eigentlich = abgebrochenes Stück. a) aus bestimmtem feinkörnigem Stoff oder Papier gepresstes Formstück; b) Braunkohlenbrikett. »

**mais ignore le sens de 'casse-croûte'.**

- FEW      BRICKE      15/1, 276a (moyen néerlandais)

- moyen français: diminutif de brique employé au sens de 'morceau, petite quantité'

- TLF      BRIQUET

« Dans les mines du Nord de la France, il s'agirait du casse-croûte du mineur. Ce terme wallon désignerait un quignon de pain ou un paquet de tartines que l'ouvrier emporte quand il va travailler au dehors. Spécialisation de sens du wallon briquet; bribe, morceau correspondant au moyen français. »

- R.h.      BRIQUET

« 'casse-croûte du mineur' se rattache directement au sens de "morceau" par l'intermédiaire d'emplois anciens désignant une forme de pain (1264), un morceau de pain, maintenus dans les dialectes du Nord. Le diminutif de brique s'est employé en moyen français au sens originel de "morceau, petite quantité". »

- **Spécificité de la Lorraine francicophone.**

### 5.1.3 Chique (de tabac); chiquer (du tabac)

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900) MFF (1909)	Der chique Schick	Primchen (Kautabak); Steinkügelchen zum Spielen, Glicker; ein Mundvoll Kautabak; geschwollene, aufgeblasene Backe < chique;
KC (1975) HN (2001) MHH (2001) PTH (2001)	↳ schicken <sup>2</sup> Schick schicken Schick ↳ schigge Schick <sup>1</sup>  Schigg <sup>2</sup> ↳ schiggen	↳ Tabak kauen < chiquer; Mundvoll Kautabak; chiquer, Tabak kauen; Kautabak, Priem; chique; ↳ priemen (Tabak kauen); chiquer du tabac; 1° Enflure de la joue; 2° morceau de tabac à mâcher; 3° bille; Priem; chique; ↳ priemen; chiquer.

- L'allemand standard connaît:

DUDEN SCHICK

« 1. a) (in Bezug auf Kleidung, Aufmachung oder Ähnliches) schickes Aussehen;  
b) geschmackvolle Eleganz in Auftreten und Benehmen. »

mais ignore le sens de 'chique de tabac, chiquer du tabac'.

- Le FEW connaît deux étyma TʃIKK- 'petit'  
TʃIKK- pour les onomatopées

*Chique, chiquer* sont placés dans le dernier groupe; 13/2 371b

- Le français standard connaît:

Robert CHIQUE / CHIQUER

« I) 1° Morceau de tabac que l'on mâche; 2° Enflure de la joue, due à un mal de  
dents / Mâcher (du tabac, une substance excitante). »

- TLF CHIQUE / CHIQUER

« Morceau de tabac que l'on mâche; morceau de quelque chose que l'on mange;  
enflure de la joue provoquée par un mal de dent / mâcher une feuille de tabac. »

- R.h. CHIQUE

« Provençal chico - morceau; normand chique - morceau de pain; < latin CICCÀ,  
de CICCUM zeste, objet sans valeur. Le sens initial de 'morceau de tabac destiné  
à être mâché' est devenu archaïque quand l'habitude mâcher du tabac s'est  
perdue. Chiquer, 'mâcher du tabac' est attesté en même temps que chique

(1792). » Autre signifié: 'fluxion dentaire fait référence à la joue gonflée comme par une chique'.

- Également attesté dans:

- EW *Schick II*

1° ('ein Mundvoll Kautabak'); 2° ('geschwollene, aufgeblasene Backe'); < français *chique*

- PW *Schick II, Schicke / schicken*

('Portion, Mundvoll Kautabak, Kautabak') < français *chique* / ('Kautabak kauern') < *chiquer*

- RW *Schick IV / schicken*

1° « das Stück Kautabak, das man sich jedesmal zum Kauen abschneidet und dann im Munde hat » < français *la chique* / ('Tabak kauen')

- Zéliqzon (1924): chique: tabac à mâcher

chiquer: chiquer, manger

- Remacle (1857): tabac en feuilles qu'on met dans sa bouche.

- **Non-spécificité de la Lorraine francicophone.**

#### 5.1.4 Fourchette

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Forschett	Essgabel < fourchette;
KC (1975)	Forschett	Gabel < fourchette.
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Également attesté dans:

- RW *Furschett*

('Essgabel') < français *fourchette*

- **Non-spécificité de la Lorraine francicophone.**

### 5.1.5 Jambon

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Schambong	Schinken < jambon;
KC (1975)	Schambo	Schinken: jambon;
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Schaambòng	Schinken; jambon.

- Attesté également dans:

- EW            *Schambong*

  ('Schinken').

- RW            *Schambo*

  ('Schinken') < « ein veraltetes Wort nach Französischem *jambon*. »

- ALLG carte n° 335 avec des formes en /ʃ/.

- ALA II carte n° 91 avec des formes en /ʃ/.

- Ces formes seraient également attestées dans le *Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache* (1881), VIII, 782.

- Janitza (1972)

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.1.6 Oignon

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Enn	Zwiebel < oignon;
KC (1975)	Ennen	Zwiebeln;
	Ennenzopp	Zwiebelsuppe.
	Önnen	
	Önnenzopp	
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- FEW            ÛNIO            14, 43b (latin dialectal<sup>62</sup>)

<sup>62</sup> Il s'agit d'un mot dialectal, le terme courant étant *caepa*. En latin impérial on relève *union*, *onis* au sens de 'perle grosse et de la plus belle eau', dérivé de *unus* selon un développement sémantique. Le mot latin passera en germanique sous la forme *unja*. Selon le R.h.



- « Der Nominativ *unio* ist anschliessend an das Französische auch im Rheinland erhalten und ins angelsächsisch gelangt: althochdeutsch *unna* Zdwf 6, 197<sup>63</sup>, *unloich* (Zusammensetzung mit deutschem Lauch), Mundart der Rheinlande *öllich*, deutsche Mundart des Departements Moselle *enn* Z 38, 39, 42<sup>64</sup>; Frings GR 103<sup>65</sup>. Später ist das Wort in der französischen Form nochmals in die Nachbarsprachen eingedrungen.
- On trouverait également la forme *unloich*; agglutination de *unn* et *lauch* ('poireau'). La forme moderne *oignon* serait également passée dans les langues avoisinantes.
- Selon Simmer (1998: 121):
  - « le latin était toujours en usage et le restera longtemps dans la vallée de la Moselle. [...] [À] Trèves, dans le dialecte local, l'oignon se dit *Unio* (en allemand classique *Zwiebel*); ce nom s'est donc fixé sur place bien avant la forme française, qui ne dériva, plus tard, que de l'accusatif latin *ugnionem*. »
- Également attesté dans:
  - RW *Ûnne / Üllich* < ÜNNLAUCH
  - « das Wort, auf Latein UNIO (vergleiche Französisch *oignon*) zurückgehend, ist über *unja* zu Anglosächsisch, Altfränkisch *ynne* weiterentwickelt und nach Wirkung *Zwiebel* am Westrand. » / « *Zwiebel - Üllich* ist eine Mischform aus *Ûnne*, Latein UNIO (français *oignon*) und Lauch. »
- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.1.7 Tournée

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Die tournée	tournée;
MFF (1909)	Turne	Runde, für jeden am Tisch ein Glas; Rundreise, Amtskreise < tournée;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Turné	Zechrunde bezahlen < payer une tournée;
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Türnee	Tournee; tournée.

<sup>63</sup> Zeitschrift für deutsche Wortforschung 1900 ff.

<sup>64</sup> Zeitschrift für romanische Philologie 38, 39, 42

<sup>65</sup> Frings, Rh., Germania Romana; Zeitschrift für deutsche Dialektforschung und Sprachgeschichte (Teuthonista) Beiheft 4; Halle 1932.

- Également attesté dans:

- EW *Turne*

(Runde, für jeden am Tisch ein Glas) < français *tournée*.

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.1.8 Saucisse

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Die saucisse	Bratwurst;
MFF (1909)	Sosiss	Wurst < saucisse;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- RW *Saucisse*

(dünne Bratwurst) < Französisch saucisse

- Également attesté dans;

- ALLG carte n° 334

- Cette forme serait également attestée dans le *Wörterbuch der luxemburgischen Mundarten*; 510, zössis.

- Janitza (1972)

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.1.9 Vin chaud

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Winscho	Glühwein < vin chaud;
KC (1975)	Wänscho	Glühwein: vin chaud.
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Pour le même concept, l'allemand standard connaît:

DUDEN GLÜHWEIN

« erhitzter Rotwein mit Zucker oder Honig und Gewürzen. »

- Herkunftswörterbuch GLÜHWEIN

« Anfang des 19. Jahrhunderts; für älteres “glühender beziehungsweise geglühter Wein”, das heißt “heißer oder heiß gemachter Wein”. »

- TLF VIN CHAUD

«vin chauffé additionné de sucre et souvent de cannelle et d'épices diverses »

- Également attesté dans:

- RW *Wänscho*

(‘Glühwein’) < français *vin chaud*.

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

## 5.2 Professions et institutions

### 5.2.1 Cheveau-légers

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	----	----
MFF (1909)	----	----
KC (1975)	Schwaloajöör	Leichte Reiter; cheveau-légers;
HN (2001)	Schwolisché	Soldat der leichten Kavallerie; soldat de la cavalerie légère (des cheveau-légers) <sup>66</sup> ;
MHH (2001)	Schwolisché	Cavalier d’une unité de cheveau-légers <sup>67</sup> .
PTH (2001)	----	----

- R.h. CHEVAU-LÉGERS

« fin XV<sup>e</sup> s. désigne un corps de cavalerie servant de garde au souverain. Le mot est aujourd'hui un terme d'histoire. »

- Également attesté dans :

- PW *Schwolleschee*

(‘Angehöriger der leichten Reiterei, Kavallerist’) < Französisch cheveau-léger (‘leichter Reiter’) beziehungsweise cheveau-légers (‘leichte Reiterei’)

*Schwall*<sup>2</sup>

(‘Pferd’), veraltet < Französisch *cheval*

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

<sup>66</sup> Il s’agit en fait du « régiment formé en France, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.; à Sarreguemine, le régiment de Languedo-Dragons est remplacé, en 1781, par le 2<sup>e</sup> régiment de cheveau-légers commandé par le colonel baron de Coulanges. »

<sup>67</sup> C’était « un bataillon de cheveau-légers bavarois [qui] était en garnison à Sarreguemines avant 1918. »

## 5.2.2 Exemples d'agglutination de l'article - proclise

### 5.2.2.1 Abbé

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der l'abbé	katholischer Geistlicher <sup>71</sup> ;
MFF (1909)	Labe	katholischer Pfarrvikar; katholischer Geistlicher überhaupt < Französisch l'abbé
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Également attesté dans:

- EW            *Labe*

(katholischer Pfarrvikar) < Französisch *l'abbé*

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.2.2.2 Habit

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Labekittel ↳ Labi	Frack < l'habit ↳ Gehrock < l'habit
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.2.2.3 Huissier

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der Huissier	Gerichtsvollzieher;
MFF (1909)	Hissié, Lisi <sup>ll</sup>	Gerichtsvollzieher < l'huissier;
KC (1975)	Hißchen, Hissin	Gerichtsvollzieher < huissier Gerichtsvollzieher;
HN (2001)	Hissjé	huissier;
MHH (2001)	Hissié	Huissier de justice;
PTH (2001)	Hisje	Gerichtsvollzieher; huissier.

- Également attesté dans:

- EW            *Hüssje, Hüsier, Husi*

<sup>71</sup> Besler fait lui-même la remarque: « auffallend und merkwürdig ist hierbei, dass das französische Geschlechtswort hinter dem deutschen beibehalten wird. »

(Gerichtsvollzieher)

- PW *Hußjee*

1° (Gerichtsvollzieher); 2° (Steuerbote); 3° (Rechtskundiger).

« Das Wort ist den Auslandpfälzern nicht bekannt; seine Verbreitung in der Pfalz fällt wohl vor allem in die Zeit der französischen Besatzung in der napoleonischen Zeit. »

- RW *Hüsschen, Hüssjen*

1° (Gerichtsvollzieher), < Französisch *huissier* (außerhalb des Rheinfränkischens, Moselfränkischens durchaus veraltet)

- Lévy (1929)<sup>69</sup>

- **Non-spécificité de la Lorraine francicophone.**

### 5.2.3 Juge de paix

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der schû debœ	Friedensrichter (juge de paix);
MFF (1909)	Schuschtepé	Notar, ursprünglich Friedensrichter < juge de paix;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Schüschdepä	Notar, Friedensrichter; juge de paix
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- PW atteste que *Friedensrichter*, serait, « seit der Zeit Napoleons gebräuchlich und vom Französischen *juge de paix* übertragen. »

- **Spécificité de la Lorraine francicophone.**

<sup>69</sup> Voir annexe 9.

### 5.2.4 Maire, Mairie

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der maire, der meier ↳ Die mairie, die meirei	Bürgermeister; ↳ Rathaus;
MFF (1909)	Märie	Bürgermeisteramt; Rathaus < mairie;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Mär ↳ Märie	Bürgermeister; maire; ↳ Bürgermeisteramt, Rathaus; mairie;
MHH (2001)	Maijerie, Maijerij	Mairie;
PTH (2001)	Mejjer ↳ Mejjereei	Bürgermeister; maire; ↳ Bürgermeisteramt ; mairie.

- Également attesté dans:

- EW Mär<sup>1</sup> / Mellerie, Mairie, Märie

(‘Bürgermeister’ / ‘Bürgermeisteramt, Amtsstube des Bürgermeisters, Sitzungssaal des Gemeinderats’)

- PW Mär<sup>2</sup> / Märie

(‘Bürgermeister’ / ‘Bürgermeisteramt’)

- RW Maire, Mär / Märie

(‘Bürgermeister’ < französisch *mairie* / ‘Bürgermeisterei, Meisteramt’)

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.2.5 Pompier, Sapeur-pompier

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der pómbjê	Feuerwehrmann (le pompier);
MFF (1909)	Pumpje / Sapär	Feuerwehrmann < pompier / Soldatengattung in der französischen Armee < sapeur;
KC (1975)	Bombjer, Pompjin	Feuerwehr, Feuerwehrmänner; -mann;
HN (2001)	Bùmbié	Feuerwehrmann < pompier;
MHH (2001)	Bumpié	Sapeur-pompier;
PTH (2001)	Pöömbje Sabbärr ↳ Sabbärrpöömbje	Feuerwehrmann; pompier; Pionier; sapeur; ↳ Feuerwehrmann; sapeur pompier.

- FEW SAPPA 11, 211a

- Moyen français; français moderne: *sapeur* / *sapeur-pompier*

(‘celui est employé à la sape d'un mur; soldat du génie’ / ‘membre d'un corps institué pour porter secours en cas d'incendie’)

- R.h. POMPIER

- « (1517) a d'abord désigné un fabricant de pompes, sens disparu. Le mot a pris son sens courant: "homme faisant partie d'un corps organisé pour porter secours en cas d'incendie" (1750), et a succédé à *garde-pompes*, cette fonction s'organisant au XIX<sup>e</sup> s., avec le corps des *sapeurs-pompier*. *Pompier*, en partie démotivé, évoque l'incendie et divers accidents et non plus la pompe et l'eau: il a formé des syntagmes courants. [...] *Pompier* entre dans *sapeur-pompier* (1835) devenu plus rare que le simple pompier au même sens.

SAPEUR

- « a désigné d'abord (1547) un soldat d'infanterie employé à saper [...], *sapeur* (1790) un soldat du génie. »

- TLF SAPEUR

« En particulier dans l'armée, en composition ou accompagné d'un déterminatif, désignant le soldat appartenant à cette arme. »

SAPEUR-POMPIER

« Homme appartenant au service public chargé de porter secours en cas d'incendie ou de tout autre péril. Synonyme usuel *pompier*. *Pompier* appartenant à un corps organisé militairement qui relève soit d'une collectivité locale (commune, district) soit de l'état. »

- Également attesté dans:

- EW *Bumpje*

(Feuerwehrmann)

- RW *Pompjee, pombje*

(Feuerwehrmann) < Französisch pompier.

- Pour *pompier*, non-spécificité de la Lorraine francicophone.

- Pour *sapeur*, ('sapeur-pompier'), spécificité de la Lorraine francicophone.

- Pour *sapeur-pompier*, spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.3 Verbes (actions)

#### 5.3.1 choisir

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	schoasîre	aussuchen, wählen (choisir);
MFF (1909)	schwasiere <sup>n</sup>	aussuchen im Laden, wählen < choisir;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	schwasiere	aussuchen; chosir;
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	schwasîren	wählen ; choisir

- Également attesté dans:

- EW *schwasieren*

(aussuchen, im Laden)

- PW *schwassiern*

(aussuchen, auswählen) < français *choisir* (wählen).

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.3.2 opter

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	optiere <sup>n</sup>	<i>sich für die französische Nationalität entscheiden (nach dem Kriege) &lt; opter</i>
	↳ geoptet	↳ <i>ptc. perf. eines ungebräuchlichen Verbums</i>
		<i>opten sich für die französische Nationalität entscheiden (nach dem Kriege);</i>
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	opdieren	entscheiden (sich); opter – pour les Lorrains, après 1918, opter pour la nationalité française.
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- L'allemand standard connaît:

DUDEN OPTIEREN

« [ < Latein *optare* = wählen]: 1. *sich für etw. aussprechen, entscheiden*; 2. *von einer Option Gebrauch machen.* »

mais ignore la spécification du sens (opter pour la nationalité française).

- Spécificité de la Lorraine francicophone.



## 5.4 Interactions avec autrui

### 5.4.1 Au revoir

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Arwar	Gruß beim Abschied: auf Wiedersehen < au revoir;
KC (1975)	Awuer!	Auf Wiedersehen!;
HN (2001)	Arwuar	Auf Wiedersehen; au revoir.
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.4.2 Bonjour

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	bùschûr	Guten Tag ! (bon jour)
MFF (1909)	Boschur	Guten Tag < bonjour!
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Bòschur	Guten Tag < bonjour
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Également attesté dans:

- EW *Boschur*

« Grußformel ohne Unterschied der Tageszeit. Antwort kennzeichnend für die Stellung des Volkes fremden Grußformeln gegenüber abweisende Redensart. »

- PW *buschur*

« ('Guten Tag'), Grußformel beim Kommen und bei Begegnungen, schon 1898 als abgestorben bezeichnet, um 1930 noch immer mancherorts gebraucht, so besonders von Arbeitern in der Südwestpfalz, selten von Bauern. Der Gruß galt meist als altväterlich und wurde im allg. nur zum Scherze angewandt. Der jungen Generation der Zeit nach 1945 ist das Wort nur noch vom Hörensagen bekannt. »

- RW: *Bonjour*

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.4.3 Mort de Dieu, mort de Jésus

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Mortjes	Fluchwort: zum Henker, zum Teufel < <i>mort de Jésus!</i>
KC (1975)	Mordjiss	mord de Dieu, mord de Jésus; Fluchwort.
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

#### - R.h. MORT DIEU

« “mort de Dieu”, a fourni par euphémisme les déformations populaires qui furent très vivantes comme jurons. La forme la plus transparente, MORDIEU, est aussi attestée dans la langue classique (1672). À part *morbleu*, encore vivant au XIX<sup>e</sup> s., ces formes, réservées aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. à l'usage populaire rurale, ont disparu. »

#### - Également attesté dans:

- EW *Mordebisi*

Erstaunen, Verwunderung – mort de ...

- PW *Mordio, Mordjee*

« Die endbetonten Formen sind nicht aus dem Neuhochdeutschen, sondern aus dem Französischen *mordieu* (dagegen Mordjes < *mort de Jésus*) entlehnt. »

#### - Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.4.4 Nom de...

MFF (1909): Nun *das französische nom in den Fluchwörtern und Kraftausdrücken*

#### - R.h. NOM

« Dès 1145, le nom est employé spécialement dans la locution *le nom de Dieu (el nom Dé)*, désignation qu'il est interdit de profaner. Les jurons semblent beaucoup plus récents: *nom de Dieu!* (1790), par euphémisme *nom de nom!* (1840), *nom d'un nom* (1843), *nom d'un petit bonhomme!* (1799), *nom d'un chien!* (1869; dès 1744, *nom d'une pipe!* (1790), *crénom!* pour *sacré nom!* (1847) »

#### 5.4.4.1 Nom d'un bougre

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	<i>Nun de buckel</i>	nom d'un bougre;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Également attesté dans:

- EW *Nondebuckel*

« Fluchwort potztausend, Himmelsapperment; oft auch bloß Ausdruck der Verwunderung, der Bekräftigung. *nom d'un bougre.* »

*Nondezucker*

« Fluchwort, Glimpfform für *nom d'un bougre* »

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.4.4.2 Nom d'un chien

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	<i>Nun de chien</i>	( <i>letzteres französisch ausgespr.</i> ): nom d'un chien;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	nüüdichien!	verflixt nochmal!; nom d'un chien!

- Spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.4.4.3 Nom de Dieu

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	nündedjê	nom de dieu;
MFF (1909)	<i>Nun de dje</i>	nom de dieu;
KC (1975)	Nundidjee	nom de Dieu
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	Nun di Dié !	Nom de Dieu!;
PTH (2001)	nüündidjee!	verdammt!; nom de dieu!

- Également attesté dans:

- EW *nünevierzig* (nom de dieu)

*Nundafüder*

« Françaischer Euphemismus für *nom de Dieu*. Das Wort ist aus dem französischen Kriegsdienst mit ins Elsass heimgebracht worden. »

*Nondedje*

*Nondedjuk*

Fluchwort, Glimpfform von Nondedje.

*Nondedrëck*

Fluchwort, Glimpfform von Nondedje.

*Schërnidjä* < Französisch *je renie Dieu*

- PW *Nundidjee* < *nom de Dieu*

- RW *minittjee* < *nom de dieu*

- **Non-spécificité de la Lorraine francicophone.**

#### 5.4.4.4 Nom d'une pipe

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Nüdebip	nom d'une pipe;
MFF (1909)	<i>Nun di pip</i>	nom d'une pipe;
KC (1975)	----	----
HN (2001)	----	----
MHH (2001)	----	----
PTH (2001)	Nüündippibb!	verflixt nochmal!; nom d'une pipe!

- Également attesté dans:

EW *Nondepip*

gelindes Fluchwort von Französisch *nom d'une pipe*

- **Non-spécificité de la Lorraine francicophone.**

#### 5.4.4.5 Nom de tonnerre

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	----	----
MFF (1909)	<i>Nun de Donär</i>	nom de tonnerre
KC (1975)	----	----
HN (2001)	----	----
MHH (2001)	----	----
PTH (2001)	----	----

- Spécificité de la Lorraine francicophone.

5.4.5 Sacré...

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	zackernündedjê	sacré nom de Dieu;
MFF (1909)	sacker	sacre, sacré: <i>sackerdje</i> : <i>Fluchwort</i> < sacré Dieu!;
KC (1975)	↳ sackerment	↳ Herrgott <i>Fluch</i> < sacrement;
	zackerdjiff	sacrédiu;
	sakernundidjö!	Fluchwort; Sacré nom de Dieu.
	Sackernundidié	
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- R.h. SACREBLEU

« (1757, *par la sacrédié*), altération phonétique de *sacrédiu* (XIV<sup>e</sup> s.) est rural et vieilli [...]. »

Robert SACREBLEU

« 1642 *par la sacre-bleu*; de l. sacré et Dieu, altér. par euphém.; cf. *palsambleu*, *ventrebleu*: Juron familier marquant l'impatience, l'étonnement ou appuyant une déclaration. On dit aussi SACREDIEU et SACRÉDIÉ. »

- L'allemand standard connaît:

DUDEN SAKRAMENT

« 1° (christl. Kirche) a) *von Jesus Christus eingesetzte zeichenhafte Handlung, die in traditionellen Formen vollzogen wird und nach christlichem Glauben dem Menschen in sinnlich wahrnehmbarer Weise die Gnade Gottes übermittelt*; b) (bes. kath. Kirche) *das Mittel mit dem das Sakrament (a) gespendet wird.* »

**mais ignore tout des différentes dérivations.**

- Également attesté dans:

- EW *Sacker* < Français *sacre, sacré*
- Sackerblö*<sup>1</sup> < Français *sacrebleu*.
- Sackerdi(e), Sapperdje*<sup>1</sup>

1° *leichtes Fluchwort*; 2° *Nichtsnutz* < Français *sacrédié*

- PW *Sackerdinundidjee, Sackernondedje*

« enstelt aus Französisch *sacré nom de Dieu* »

- RW *sackrejnundidjee, Sackernondedje*

« *saker* aus Latein *sacer*, Französisch *sacré*; Französisch *sacré nom de Dieu* »

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

## 5.5 Personne (psychologique, corps, vêtements)

### 5.5.1 Cache-nez

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Kaschne	Halsbinde, großes gestricktes Halstuch < cache-nez;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Kaschné	Schal (langes Halstuch; cache-nez).
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- Robert **CACHE-NEZ**

« Souvent longue écharpe enroulée autour du cou, qui peut couvrir le bas du visage pour préserver du froid. »

- R.h. **CACHE-NEZ**

« est le plus ancien des composés de la forme verbale *cache-* et d'un substantif (1536); il a perdu au profit de *loup*, son sens primitif de "masque couvrant le visage jusqu'à la bouche" pour réparaître comme terme d'habillement à partir de 1830, pour "écharpe". »

- Également attesté dans:

- EW *Gaschne, Garschne*

« großes wollenes Halstuch der Knaben und Männer für den Winter »  
< Französisch *cache-nez*

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.5.2 Foulard

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Das foulard	buntseidenes Halstuch;
MFF (1909)	Fular	Hals- oder Kopftuch, gewöhnlich aus bunter Seide < foulard;
KC (1975)	Fullar	Seidentuch; Halstuch; foulard;
HN (2001)	Fular	Kopftuch (meistens aus Seide); foulard.
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

#### - R.h. FOULARD

« désigne une étoffe très légère et couramment (1832), par métonymie, une pièce d'étoffe servant d'écharpe. »

#### - Également attesté dans:

- EW *Fular*

« buntes seidenes Halstuch, entweder kariert oder geblümt; einfarbige Farbe, und zwar schwarze, die früher allgemein als Halsbinden getragen wurden, aber ebenso groß waren wie die jetzigen Farben, hießen schlechthin Halstuch. » < aus Französischem *foulard*

- PW *Fular*

(seidenes Kopftuch (auch Halstuch) < Französisch *foulard*.)

- RW *Fular(d)*

« schmales, vorn lang herabhängendes Halstuch aus Seide oder anderem dünnen Stoff »

#### - Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

## 5.5.3 Halette

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900) MFF (1909)	----- Halett	----- <i>Haube mit weit verlängertem und durch dünne Holzstäbchen gestütztem Rand zum Schutze gegen die Sonne, von den Frauen bei der Feldarbeit getragen &lt; halette;</i>
KC (1975) HN (2001) MHH (2001) PTH (2001)	----- Halett Halett Hallädd	----- Haube; halette <sup>70</sup> ; Halette <sup>71</sup> ; Sonnenhaube (von Frauen bei der Feldarbeit getragen); halette

- FEW: \*ASSULARE ('griller, rôtir') 1, 162a

- Ancien français *hasler* ('brûler, dessécher')

- Français moderne *hâler* ('dessécher les plantes, brunir le teint')

- *hâlète*: ('coiffure de femme en étoffe légère, destinée à garantir la figure et la nuque de l'ardeur du soleil; chapeau de toile, à grands bords, que les femmes mettent pour travailler aux champs; coiffure en toile de coton peinte, maintenue par des attelles en bois très mince, en guise de baleines, pour se mettre à l'abri du soleil et empêcher d'être hâlé; coiffure en toile, soutenue par des lamelles de bois, que portent les femmes du pays messin pendant l'été pour se garantir du soleil')

- R.h. HALETTE

« mot régional (Lorraine) attesté en 1903, désigne une coiffe protégeant du hâle; *helot*, nom masculin (1876), a le même sens. »

- Également attesté dans:

- Graf (1890): *hâlatte*<sup>72</sup>

<sup>70</sup> On lit également qu'il est « emprunté au "Welsch-Lothringe" (Lorraine romane) où ce couvre-chef était en usage; dans nos régions, les femmes portaient plutôt un "Kopp duch" (Fichu) pour se protéger du soleil. »

<sup>71</sup> Elle décrit qu'il s'agit d'une « coiffe de toile à larges bords soutenus par des lamelles de bois et faisant également office de couvre-nuque que portaient les femmes lorraines autrefois pour se protéger du soleil. »

<sup>72</sup> Il est important de noter que cette entrée figure dans la section sur les *Wörter germanischen Ursprungs, welche auch im Neufranzösischen, aber nur dem Stamme nach oder in anderer Bedeutung, vorhanden sind.*



« (Frauenhaube zum Schutze gegen Sonnenbrand) - Neufranzösisch *hâle*, (Sonnenbrand), vom Flämischen *hael* (trocken) »

- Haust (1975):

« coiffe rustique en toile, soutenue par une monture en fil de fer ou par des lamelles de carton »

- PW *Halette*

« Frauenhaube mit steifem Krempe nrand als Schutz gegen die grelle Sonne' < Französisch *halette* »

- RW *Halett*

« lothringische Frauenhaube, gestärkt, durch Holzstäbe verstärkt, an der Stirne überstehend, im Sommer zum Schutze gegen die Sonnenglut getragen' < Französisch *halette* »

- Pour le même concept, l'allemand standard connaît:

DUDEN HAUBE

- « 1. a) aus weichem od. gestärktem, oft gefälteltem Stoff gefertigte, dem Kopf angepasste [die Ohren bedeckende] Kopfbedeckung für eine weibliche Person. »

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.5.4 Lavement

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	----	----
MFF (1909)	Lawemang	Klystier; <b>langweiliger, fader Kerl</b> < lavement;
KC (1975)	----	----
HN (2001)	----	----
MHH (2001)	----	----
PTH (2001)	Lawwema	Einlauf, Klistier - lavement

- L'allemand standard connaît

DUDEN KLISTIER

« *Einlauf* (2) »

**mais ignore le sens de 'langweiliger, fader Kerl'**

- FEW LAVARE 5, 215b

- Français: *lavement* (lavage pruficatoire);

- Moyen français; français moderne:

*lavement* ('clystère);

- Français moderne: depuis 1867: (**personne très importune**)

- R.h. LAVEMENT

« Dès l'ancien français (XIIIe s.), le mot s'est spécialisé à propos de l'injection d'un liquide dans le gros intestin (1628), en concurrence avec *clystère*, en français classique, avec des syntagmes comme *poire à lavement*; c'est de cette acception que provient le sens figuré de "personne importune". »

- **Spécificité de la Lorraine francicophone.**

### 5.5.5 Manteau « de revanche »

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	-----	-----
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Rewòschemòndel	Mantel, Gehrock; manteau de „revanche“ <sup>73</sup> ; longue redingote croisée, mise à la mode par Paul Déroulède, portée par les patriotes après 1870.
MHH (2001)	Revanchemontel	
PTH (2001)	-----	-----

- **Spécificité de la Lorraine francicophone.**

## 5.6 Maison et ferme

### 5.6.1 Bain de pieds

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	-----	-----
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	Bähpié	Wanne zum Fußbaden < baquet ovale pour bains de pieds; cuvette pour bain de pieds – Fußbad.
MHH (2001)	Bähpié	
PTH (2001)	-----	-----

- *TLF* BAIN DE PIED

<sup>73</sup> Elle précise qu'il s'agit d'un « manteau genre „Redingote“, du style „Déroulède“ porté par les Lorrains après la défaite de 1870 en signe de patriotisme à l'égard de la France. »

« Récipient, contenant du bain, lieu où l'on prend les bains. Récipient, cuve où l'on prend les bains - récipients spécialisés dans les bains partiels. »

- **Spécificité de la Lorraine francicophone.**

### 5.6.2 Boutique

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900) MFF (1909)	----- Budik, Butek	----- Laden, Kaufladen; <b>Werkstätte; schmutzige, unordentliche Wohnung, Haushaltung oder Gesellschaft</b> < boutique;
KC (1975)	Buddik	Ladengeschäft; Lotterwirtschaft; Haushalt: boutique;
HN (2001)	Budik	Butike < boutique – <b>pour une habitation ou local en désordre, mal soigné;</b>
MHH (2001)	Budik	Boutique, bazar, échoppe ; désordre, fouillis, bric-à-brac, <b>taudis;</b>
PTH (2001)	Buddigg (f)	1° kleiner Laden; boutique 2° <b>Werkstatt; atelier d'un artisan</b> 3° <b>unordentliche Wohnung; appartement en désordre.</b>

- *FEW*            APOTHECA ('dépôt, entrepôt; office')            25, 21a,b; 22a

- Français: ('local sur rue aménagé pour la vente au détail; maison, établissement mal tenus; établissement rural mal dirigé')

- « Aus dem Französischen ist *boutique* in die süddeutschen Mundarten eingedrungen »; ('Karmladen, Werkstatt')

- R.h.            BOUTIQUE

« Le mot s'applique d'abord au lieu où un marchand expose et vend sa marchandise, allant du simple tréteau jusqu'au magasin situé au rez-de-chaussée d'une maison, avec vitrine, sens aujourd'hui dominant. Par extension, il désignait le lieu où se pratiquaient divers métiers, de la baraque de prostitution (1395) à l'atelier d'artiste et au local du médecin, du notaire: ces valeurs ont disparu. Il a aussi désigné l'atelier de l'artisan XVI<sup>e</sup> s. et la forge de Vulcain. De ce groupe de sens procédaient divers emplois figurés depuis le XVI<sup>e</sup> s. auxquels se rattachent les emplois modernes familiers du mot pour maison, lieu de travail. »

- L'allemand standard connaît:

DUDEN            BUDIKE

« [in Anlehnung an Bude zu Boutique] (landschaftlich): 1. *kleiner Laden*. 2. *kleine Kneipe* »

### BOUTIQUE

« < Französisch boutique < Griechisch apotheke, Apotheke]: *kleiner Laden, besonders kleines Modegeschäft, in dem modische Artikel, Kleidungsstücke angeboten werden.* »

**mais ignore le sens de local mal propre, atelier d'un artisan.**

- Également attesté dans:

- EW *Butik*

1° (Werkstatt eines Handwerkers); 2° (unordentliches, schmutziges Zimmer); 3° (kleine, unsaubere Wirtschaft); 4° (Haus schlechthin, meist in verächtlichem Sinn); 5° (schlechte Haushaltung, Unordnung).

- PW *Butik, Budik*

1° (Kramladen); 2° (Werkstatt), besonders (Schneiderwerkstatt); 4° (altes, baufälliges Haus)

- RW *Butik*

« 1° a. Kramladen, sowohl der Wanderkaufladen (Jahrmärkte) wie der sesshafte. Im Moselfränkischen ohne verächtlichen Sinn; sonst kleiner, unordentlicher Kramladen, Bude; 1° b. Werkstatt, meist die des Schneiders; 2. a. armseliges Gebäude, in Unordnung geratenes Zimmer; verrufenes Haus »

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.6.3 Braconnier

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der braconnier	Wilddieb;
MFF (1909)	Brakunie	Wilddieb; einer, der alles schießt, was ihm vor die Flinte kommt < braconnier;
KC (1975)	Bregunnnier	Wilderer; Schimpfname für jd mit Betrugsabsichten;
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Bragunje	Wilddieb; braconnier.

- Également attesté dans:

- EW *Brakonnier* < Französisch *braconnier*.

*brakonnier*<sup>n</sup> < Französisch *braconner*

- PW *Brakonnier, Brakonjee*

(‘Wilderer’); « war das Wort im Pfälzischen-Elsässischen Grenzgebiet früher ein Schimpfwort für die Elsässer, die bis 1920 als Wilderer in den Bienwald gekommen sein sollen. »

- RW *Brakonnier*

- ALA II carte n° 248

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.6.4 Char à bancs

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der char-à-branc	Bankwagen;
MFF (1909)	Scharabang, Scharwan	Kremser, leichter Wagen mit Sitzbänken < char à bancs;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Scharrabòng (m)	Kremser; char à bancs.

- FEW CARRUS 2/1, 432a

- Français moderne: (voiture suspendue longue et légère, garnie de bancs)

- « Sache und Wort sind zuerst in der Schweiz und in der Franche-Comté im Gebrauch gewesen; nach Raym 1832<sup>74</sup> bezeichnet sie als Bourgognisch, Mundart France-Comté. Von Frankreich aus weithin verbreitet, daher Piemontesisch, Mundart des Monferrato *saraban*, Italienisch *sciarabán*, Portugiesisch, Englisch *char-à-bancs*, Schweizerdeutsch, Elsässisch, Hessisch *scharabang*.

- R.h. CHAR

« Déterminé, *char* désigne un type de voiture rustique (char à boeufs, char à bancs, 1764) [...]. »

- Également attesté dans:

- EW *Scharabang*

« Kremser, leichter Wagen auf Federn, mit geflochtenen Seitenwänden und ein oder zwei Sitzbänken, zum Spazierenfahren » < français *char à ban*

<sup>74</sup> Raymond, Dictionnaire général de la langue française; Paris. 1832.

- PW *Scharabank, Schärabank*<sup>75</sup>

« kleiner Kastenwagen mit auswechselbarer Deichsel beziehungsweise Gabeldeichsel, gewiss mit zwei Kistensitzen mit Lehne; für Besuche, für die Jagd, seltener auch für Feldarbeiten » < français *char à bancs*

- RW *Scharbang*

(zweirädriger Personenwagen, Kutsche) < français *char à bancs*.

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.6.5 Chasseur

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Schassär	Jäger, leichter Soldat < chasseur;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Schassärr	Jäger, leichter Soldat < chasseur

- R.h. CHASSEUR

« Jusqu'au XVIIe s., le mot sert essentiellement à désigner celui qui s'adonne à la chasse, valeur qui a évolué avec l'histoire de la chasse. [...] En relation avec l'emploi de *chasser* et *chasse* dans le domaine militaire (marine, aviation), le mot est devenu le nom d'une compagnie militaire instituée en 1670, d'abord à pied puis à cheval (1743), la dénomination étant adoptée pendant la Révolution (1793). »

- Également attesté dans:

- PW *Schassör, Schassäär*

1° (Jäger zu Pferd beim Militär) < Französischem *chasseur* (Jäger)

- RW *Schassör*

« Spotname für einen Mann, der in seiner Jugend bei den Französischen *Chasseurs* gedient hatte. »

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

<sup>75</sup> L'on retrouve chez Zéliqzon (1924: 129) Chèrèbancs. Cette variante en *ä* pourrait donc bien venir de la forme en patois lorrain également en *è* (= *ä*).

### 5.6.6 Clenche

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Klentsch ↳ klenschen	Türklinke, Riegel < clenche; ↳ mit der Türklinke Geräusche machen, klinken, < clencher;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	Klänsch	Clenche ou poignée de porte, loquet;
PTH (2001)	Gläänsch	Türklinke; clenche.

#### - R.h. CLENCHE

« est un terme du nord-est de la France et de la Belgique. Il est probablement issu d'un francique \*KLINCKA, restitué d'après le moyen bas allemand *klinke* et le moyen néerlandais, *clinke* "pièce d'un loquet constituant en un levier", d'origine onomatopéique, à rapprocher de la formation française *clique* "loquet". Le mot désigne la pièce du loquet qu'on lève et qu'on abaisse sur le mentonnet pour ouvrir une porte. En France, il est demeuré technique. Par métonymie, il est employé en Belgique au sens de poignée de porte. »

#### - Également attesté dans:

- RW *Klänsche*

« eine Art Türklinke, senkrecht zur Türe stehend, außen mit einem löffelähnlichen Drücker versehen, auf den man mit dem Finger drückt und die Klinke so aus dem Kloben hebt, worauf die Türe sich öffnet (heute veraltet)  
< Französisch *clenche* (drehbare Holzleiste zum Verschließen der Fenster) »

- BaBe (1971): *cliche* (poignée, bouton de porte)

#### - Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

### 5.6.7 Conque

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Kunk	Öllampe < conque
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	-----	-----

- TLF            CONQUE  
1° (Mollusque), 2° (Grande coquille en spirale); 3° (analogie de forme - cavité de l'oreille externe);
- R.h.            CONQUE  
« doublet savant de *conche*\*, emprunté (1375), par l'intermédiaire du latin classique *concha* au grec *konkhê* "grand coquillage, coquille" utilisé pour divers objets en forme de coquille. »
- Grand Robert (1972):        CONQUE  
« 1505 > lat. *concha*, gr. *konkhê* ('coquille') et par extension ('récipient') »
- FEW            CONCHA    2, 1001b  
- « Bezeichnet auch seit der klassischen Zeit schon verschiedene Gefäße. Im Romanischen lebt es fast nur in diesen sekundären Bedeutungen weiter. Es hat früher auch im gesamten galloromanischen Gebiet gelebt, wie besonders die Vertreter in den benachbarten Sprachen zeigen [So wohl zum Beispiel in der deutschen Mundart des Departements Moselle *kunk* "Öllampe"], ist aber heute in Nordfrankreich stark zurückgegangen.
- **Spécificité de la Lorraine francicophone.**

### 5.6.8 Matelas

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Die mádlache	Bettpolster, Matratze (le matelas);
MFF (1909)	Matlache	Bettpolster, Matratze < matelas;
KC (1975)	Matla	Steppdecke, zerfaserte Wolle < matelas;
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Madlach	Matratze ; matelas.

- L'allemand standard connaît:

DUDEN        MATRATZE

« [älter Italienisch materazzo < arabisch matrah = Bodenkissen] »

- FEW            MATRAH    19, 123b (arabe)

('tapis, matelas')

- « Die Entwicklung ist auch in den verschiedenen Ländern und in den verschiedenen Milieus nicht gleichzeitig erfolgt. [...] Sie ist wohl in der Zeit der



Kreuzzüge aus dem Orient nach Westeuropa gekommen. Aus dem Französischen sind entlehnt in der deutschen Mundart des Departements Moselle *matlache*, während Deutsch *matraze* wohl aus Italien herübergekommen ist. »

- Également attesté dans:

- EW *Matratz*

- PW *Matratze; Roßhaar-matratze; Unter-matratze*

- RW *Matratze*

- La spécificité de la Lorraine francicophone, réside dans le fait qu'elle l'a emprunté au français, tandis que les autres parlers germaniques limitrophes, tout comme l'allemand standard, l'ont fait à l'italien.

### 5.6.9 Pot de chambre

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	-----	-----
MFF (1909)	Pot-chambre	Nachttopf < pot de chambre;
KC (1975)	Bottschamper	Nachttopf: pot de chambre;
HN (2001)	Botschòmbert	Nachttopf < vase de nuit < pot de chambre;
MHH (2001)	Potschombert	Pot de chambre, vase de nuit;
PTH (2001)	Podschamber	Nachttopf; pot de chambre.

- Selon Lésigne (2001):

« Pot de nuit qu'on tenait prêt dans la table de nuit, à l'époque où les toilettes étaient hors de la maison. »

- Également attesté dans:

- EW *Potschamber*

1° (Nachttgeschirr) < Französisch *pot de chambre*.

- PW *Pot-schamber*

(Nachttopf), « von der jüngeren Generation fast nur noch scherzhaft gebraucht. Den Nachkommen der pfälzischen Auswanderer des 18. Jahrhunderts ist das Wort unbekannt; es dürfte erst nach 1780 in der Pfalz aufgekommen sein. » < aus Französischem *pot de chambre*.

- RW *Botschambel, Potschamb(er)*

1° (Nachttopf) – veraltet etwa bis 1880. Das Französische *pot de chambre* ist im Rheinfränkischen und weiterhin im Moselfränkischen verbreitet.

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.6.10 Prie-dieu

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	----	----
MFF (1909)	Pridie	Betstuhl < prie-dieu
KC (1975)	----	----
HN (2001)	----	----
MHH (2001)	----	----
PTH (2001)	----	----

- R.h. PRIE-DIEU

« d'abord *prie-Dieu* (1603) "oratoire" jusqu'en 1771, est devenu le nom d'un siège bas où l'on peut s'agenouiller pour prier (1634). »

- Spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.6.11 Procès-verbal

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	der brossewèrbal	Verhandlungsbericht - Protokoll;
MFF (1909)	Prosse-werbal	Protokoll, Strafmandat < procès-verbal;
KC (1975)	----	----
HN (2001)	----	----
MHH (2001)	----	----
PTH (2001)	----	----

- Également attesté dans:

- EW *Prosewèrbal*

(Strafprotokoll)

- PW *Prossewerbal, Prossewerbel*

(Strafprotokoll); « 1900 wurde das Wort [...] auf dem Land noch vielfach gebraucht. Aus Französischem *procès-verbal*, das sich unter französischer Herrschaft (1793-1814) einbürgerte, dann aber nach und nach durch Protokoll abgelöst wurde. »

- RW *Proseverbo*

(Protokoll, Strafbefehl);

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

**5.6.12 Quart de réserve**

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Das quart de réserve	Waldschonbezirk;
MFF (1909)	Kadreserf	Reserveviertel in einem Walde, Schonung < quart de réserve;
KC (1975)	-----	-----
HN (2001)	-----	-----
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Kadressärf	Ein Viertel des zum Fällen vorgesehenen Waldgebietes der Gemeinde (als Reserve für besondere Aufgaben zurückbehalten); quart de réserve (forêt).

- R.h. QUART

« soit la substantivation de l'adjectif (XIIIe s.), soit un emprunt direct au latin *quartum*, neutre substantivé de *quartus*. Le mot désigne le quart d'un tout et entre dans un grand nombre de syntagmes usuels [...] réalise le sens propre de "quatrième", en droit [...] quart en réserve, quart de réserve (1835). »

- Également attesté dans:

- Lévy (1929)<sup>76</sup>

- Spécificité de la Lorraine francicophone.

**5.6.13 Rideau**

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	Der rideau	Vorhang;
MFF (1909)	Rido	Gardine, Vorhang < rideau;
KC (1975)	Ridoren, Rido.en, Ridolen, Ridyo	rideaux ; Gardinen, Fenstervorhänge;
HN (2001)	Rido (n. m.)	Fenstervorhang, Gardine; rideau de fenêtre;
MHH (2001)	-----	-----
PTH (2001)	Riddo (m)	Rideau; rideau

- Également attesté dans:

- PW *Rido, Riddo*

(Vorhang) < Französisch *rideau*.

<sup>76</sup> Voir annexe 9.

- RW *Rido*

(Fenstervorhang, Scheibengardinen, Vorhang am Himmelbett) « das aus Französischem *rideau* entstandene Wort [...] »

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

#### 5.6.14 Tombereau

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
BE (1900)	----	----
MFF (1909)	Tombero, Tumbro	Zweiräderiger, von einem Pferd gezogener Karren zu Schutt- oder Düngerfahren < tombereau;
KC (1975)	----	----
HN (2001)	Tumbero	Tombereau;
MHH (2001)	Tumbero	Tombereau;
PTH (2001)	Tümbro	Kippwagen (zweirädrig); tombereau.

- Selon Lésigne (2001): charrette à deux roues;

- Selon Rézeau (2001): tombereau « 1° Voiture de charge, faite d'une caisse montée sur deux roues, susceptible d'être déchargée en basculant à l'arrière »

- Également attesté dans:

- EW *Tombero*

« zweiräderiger, von einem Pferde gezogener Karren zum Umkippen, besonders zu Schutt- oder Düngerfahren benutzt. » < Französisch *tombereau*

- RW *Tombero*

zu Französischem *tombereau*: (Karrenkasten, großer Kastenwagen)

- Non-spécificité de la Lorraine francicophone.

## 6 Germanismes présents dans le français régional lorrain

### 6.1 Alimentation

#### 6.1.1 Eau-de-vie

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	I° Chnique II° Brandevîn ↳ Brankvigneu	eau-de-vie; Eau-de-vie; Tonnelier; Distillateur; ↳ Distillateur;
W (1983)	-----	-----
La (1990)	II° brandvin ↳ III° brandvinier	eau-de-vie; ↳ distillateur, bouilleur de cru.
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

I° - *FEW* SCHNICK 17, 47b (allemand)

« Deutsches *Schnick* lebt im Elsässischen, in der deutschen Mundart des Departements Moselle, im Moselfränkischen. Es ist da wohl hauptsächlich durch die französischen Soldaten aufgenommen und nach dem Innern Frankreich gebracht worden. »

- Également attesté dans:

- *TLF* SCHNICK

« Eau-de-vie de qualité médiocre. Emprunté au dialecte allemand de Lorraine ou d'Alsace *schnick* "eau-de-vie", issu du verbe dialectal allemand *schnicken* "effectuer un mouvement rapide avec les mains ou les jambes". »

- *ALLR* carte n° 643

- BaBe (1971): *chnick*: genièvre

- Haust (1975): *chnik*: chenique

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

II° L'allemand standard le connaît:

DUDEN BRANNTWEIN

« *alkoholreiches Getränk, das durch Destillation gegorener Flüssigkeiten gewonnen wird.* »

Herkunftswörterbuch      BRANNTWEIN

« Die zuerst aus Wein und Weintrübsständen, dann auch aus Getreide destillierte Flüssigkeit heißt mittelhochdeutsch *gebrannter win*, im 16. Jh. zusammengerückt *brantewein* ([... >] englisch. *brandy*). BRENNEN bedeutet hier "durch Erhitzen verdampfen". »

Kluge      BRANNTWEIN

« Bezeugt seit dem 14. Jh. als *brantwin* auch mit Flexion des ersten Gliedes (Akkusativ *Brandtenwein* bei Schiller). Zu BRENNEN im Sinn von (*destillieren*) und *Wein* [...]. »

- FEW      BRANNTWEIN      15/1, 253a (néerlandais)

« Das Wort ist wahrscheinlich in den Kriegen des 17. Jahrhunderts durch die Soldaten aufgenommen worden, wie auch in dem ersten Beleg (in einem Brief von Richelieu) von Soldaten die Rede ist, die mit *branntwein* betrunken gemacht werden sollen. Trév<sup>77</sup> und SavBr<sup>78</sup> berichten auch, dass das Wort nur im untern Volk gebräuchlich sei. Das Wort hat sich vor allem in den Mundarten des Nordens und des Ostens gehalten, hat sich aber doch auch ins Frankoprovenzalische und bis nach Marseille ausgebreitet. »

III° FEW      BRANNTWEIN      15/1, 253a (néerlandais)

Français moderne: (*celui, celle qui vend l'eau-de-vie (dans les camps, etc.)*);  
(*celui, celle qui fabrique de l'eau-de-vie*).

- Également attesté dans:

- ALLR carte n° 643

- Contejean (1876 & 1899): *brandevin, brantevin*

- Haust (1975): *brandevin*

- Remacle (1857): *brandvein*: (*eau-de-vin de grain*)

- TLF BRANDEVIN

<sup>77</sup> Trévoux (1704). *Dictionnaire universel françois et latin*. 3 volumes.

<sup>78</sup> Savary des Bruslons, J., *Dictionnaire universel de commerce*.

« Eau-de-vin de vin. Emprunté à 1° l'allemand *Branntwein* attesté depuis 1360 sous la forme du moyen haut allemand *brantwin* "eau de vie", composé de *brant* abréviation du participe passé *gebrannt* "brûlé" et de *win* "vin", littéralement "vin brûlé, c'est-à-dire distillé" »;

- *TLF* BRANDEVINIER, ière

« Personne qui, dans les campagnes, allait avec un alambic ambulant distiller le vin, le marc; personne qui vend du brandevin. 1<sup>ère</sup> attestation 1718, qualifié de "vieux". »

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.1.2 Knèpe

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	Knèpe	boulette de farine [...];
W (1983)	-----	-----
La (1990)	kneppe	recette culinaire d'origine alsacienne;
M (1995)	kneffes	...
Le (2001)	kneppes	recette culinaire d'origine alsacienne <sup>79</sup> ;
R (2001)	knepfle	petites boulettes de pâte à base de farine, œufs, eau ou lait, parfois farcies, cuites à l'eau bouillante.

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN KNÖPFLI

« (schweiz.): *den Spätzle ähnliche Mehlspeise.* »

- *FEW* KNÖPFLI 16, 339a (allemand)

Français moderne: 'boulette de farine cuite dans la graisse avec du fromage ou des oeufs', « aus dem Elsässischen entlehnt ».

- Selon Rézeau (2001):

- Formes en /pf/ dominant en Alsace  
/f/ dans les Vosges

<sup>79</sup> Il s'agit en fait de « boules de la grosseur d'une noix, faites de farine, d'œufs entiers, de crème et de fromage blanc, passées dans l'huile bouillante. »

/p/ en Lorraine

- Caractéristique du français de l'Alsace historique et de la Lorraine, mais aussi en Belgique et en Suisse romande.

- Également attesté dans:

- Robez-Ferraris (1995): *Quenelle*

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.1.3 Lard (frit)

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	Chons	Cartilage qui reste après que la graisse de porc est fondue;
A (1881)	Chons, chaons	Résidu de la fabrication du saindoux;
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	chon, chawon	lard grillé, 1° morceau de panne de porc frite dans la poêle (on s'en sert pour faire le boudin), 2° lard grillé; cretons; résidus de la fonte de la panne du porc;
W (1983)	-----	-----
La (1990)	chon	lard frit, résidu de saindoux (panne de porc fondue);
M (1995)	chons de lard	résidus de saindoux ou lard frit;
Le (2001)	chons	...
R (2001)	chon chons de lard	gras du lard coupé en dés et frits; petits morceaux de poitrine de porc, coupés en dés, qui entrent dans la composition de plats tels que la quiche, la potée lorraine et certaines galettes.

- *FEW* \*KÂDA 16, 293a (vieux-bas-francique)

Ancien français: (partie du lard qui ne fond pas à la poêle et se grille)

- Selon Lésigne (2001):

« Troncation de cochon (onomatopée \*coch-coch-, évoquant le grognement) sans doute, au sens de petits morceaux. »

- Selon Rézeau (2001):

« Type lexical largement répandu en français médiéval dans le nord de la France, où il est attesté depuis la 1<sup>ère</sup> moitié du 12<sup>e</sup> siècle dont l'aire est aujourd'hui



restreinte dans les dialectes à la Champagne, à la Lorraine, à la Bourgogne, et, en français, à une partie de la Lorraine (Meurte-et-Moselle, Meuse et Moselle). »

- Également attesté dans:

- ALLR 307: le lard frit
- Lambourasse (1970): *chon*
- Robez-Ferraris (1995): *chogne, chougne*: mais pas même signifié.

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

#### 6.1.4 Morceau de ...

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	----	----
MI (1807)	----	----
A (1881)	----	----
G (1890)	----	----
Z (1924)	chtèk / chtikè	morceau; croûton / morceau
W (1983)	----	----
La (1990)	----	----
M (1995)	----	----
Le (2001)	----	----
R (2001)	stuck	morceau, bout.

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN STÜCK

« *abgetrennter od. abzutrennender Teil eines Ganzen.* »

- FEW STÜCK 17, 265a (allemand)

(‘morceau’; ‘gros morceau, tranche épaisse’) est emprunté à l’alsacien.

- Selon Rézeau (2001):

« Terme appartenant essentiellement à la langue orale, difficile à exemplifier à l’écrit. Parfois sous la forme [ʃtik], empruntée à l’alsacien. Utilisé en Lorraine et en Alsace. »

- Également attesté dans:

- BaBe (1971): *stik*: morceau, bout
- Kieffer (2006): *chtuque, Stück, Stéck*

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.1.5 Quartier(s) (de pomme)

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	dis chnitjes	Des quartiers de pommes, de poires &c. < [chnitze;
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	Chnétz, Chnitse	quartier de pomme ou de poire séché au four; rognure de pomme;
W (1983)	schnitz	quartiers de pomme.
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN SCHNITZ

« (landschaftlich): *[kleineres, geschnittenes] Stück [gedörertes] Obst.* »

- FEW SCHNITZ 17, 48a (allemand)

(quartier de pomme ou de poire séché au four; rognure de pomme)

« Das Wort bezeichnet die in der Schweiz und im Elsass allgemein gebräuchlichen keilförmig geschnittenen und gedörerten Apfelstücke. »

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

## 6.2 Professions et institutions

### 6.2.1 Bûcheron

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	Baquioux, bacquioux	Bûcheron
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	Boquion, Baquiou, Bohhelat, Bohhelot, Bohhelou, Baquion, Boquillon	Bûcheron
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- *FEW* \*BOSK- 15/1, 195b (germanique) Busch

Français *boskellon* (1180-13<sup>e</sup> s.), ('bûcheron').

- L'allemand standard connaît BUSCH DUDEN:

« *dicht gewachsener Strauch* ».

- Le *Petit Robert* attribue à ces formes l'étymon \*BOSK: BOCAGE, BOIS, BOQUETEAU, BOSQUET, BOUQUET

- Également attesté dans:

- *ALLR* carte n° 604

- *ALPIC* carte n° 288

- Carton et Poulet (1991): Boquillon

- Contejean (1876 & 1899): boitchiron

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.2.2 Cultivateur

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	----	----
MI (1807)	----	----
A (1881)	----	----
G (1890)	----	----
Z (1924)	----	----
W (1983)	----	----
La (1990)	baoué	Cultivateur, paysan; demeuré, simple d'esprit
M (1995)	----	----
Le (2001)	----	----
R (2001)	----	----

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN BAUER1

« *jdm., der berufsmäßig Landwirtschaft betreibt, Landwirt.* »

- FEW BAUER 15/1, 82b (allemand)

(paysan, rustre, lourdaud).

« Da Littré<sup>80</sup> das Wort aus Nisard<sup>81</sup> belegt, muss 1 wohl schon im 18. Jahrhundert vom Französischen aus deutschem *Bauer* entlehnt worden sein. Es ist unklar, aus welchen Gründen das Wort in Frankreich Eingang gefunden und sich so weit verbreitet hat. Es wohnte ihm wohl von Anfang an eine pejorative Nuance inne, die durch das für französische Ohren grob klingende Wort verstärkt wurde. »

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

<sup>80</sup> LITTRÉ, E (1873). *Dictionnaire de la langue française.*

<sup>81</sup> NISARD, Ch. (1872). *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue.*

### 6.2.3 Garde-champêtre, garde forestier

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	Banhoua	Garde-champêtre;
G (1890)	banwade	Flurschütz;
Z (1924)	Banwâd	garde-champêtre.
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN BANNWART

« (schweiz.): *Flur- u. Waldhüter.* »

- FEW BANWART 15/1, 67a (moyen-haut-allemand)

1° ('garde-champêtre, garde forestier'). « [Das Wort] ist als Terminus der deutschen Rechtsprache in den Gebieten aufgenommen worden, die im Mittelalter und zum Teil noch später dem Deutschen Reiche angehörten. Mittellatein *banwardus* und die Ableitung *banwardia* sind in diesen Gebieten häufig belegt. »

2° ('piquet portant un bouchon de paille et indiquant qu'il est défendu de passer ou de garder le bétail dans un terrain'); « eignet auch der deutschen Mundart des Departements Moselle *bangert* (Follmann 1909) und dem Elsässischen *bammert* (Martin & Lienhart 1899-1907). Wahrscheinlich ist 2° daraus entlehnt worden, unabhängig von 1°.

- Également attesté dans:

- Contejean (1876 & 1899): *banvai*: signifié 1° et 2°;  
 - Duchet-Suchaux (1993): *banvai*: signifié 2°;  
 - Haust (1975): *Banwant*: guetteur, celui qui observe à la dérobé;

*bawî* épier, guetter, lorgner;

- Remacle (1857): *bawî*: épier.

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

#### 6.2.4 Mendiant

Boumleur, Bommler (mendiant)

- Seule attestation: Kieffer (2006)

- Le *FEW* ne connaît que *fé oune boume* (15/1, 174a), qui signifie marauder. *Boume* viendrait du néerlandais *boemel*. Son correspondant allemand est *Bummel* qui lui viendrait du verbe *bummeln*. Son premier sens est (chanceler, vaciller, osciller de-ci, de-là) < du bruit boum boum qui perd de son intensité venant d'une cloche qui sonne.

- L'allemand standard connaît:

DUDEN BUMMELN

1. a) se promener dans les rues sans but précis, traîner, flâner

2. b) ne rien faire, flâner, paresser

BUMMEL

1. a) promenade, dans la ville, sans but précis

BUMMLER

(personne qui se promène dans la ville sans but précis)

- Un mendiant est une personne qui vit dans la rue. Les rues sont sa maison. Il se promène, y vit, etc. Il se promène dans dans les rues, sans but précis. On note ici un élargissement de sens dans le français régional lorrain.

- Attestations de termes plus ou moins proches:

- Haust (1975): *bômèl*: bouffi par l'abus de l'alcool

- Remacle (1857): *bômèl*: blasé: se dit de celui qui s'est usé le goût et le corps à force de boire.

- Spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.3 Verbes (actions)

#### 6.3.1 S'accorder

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	s'chicquè	s'accorder < all. [ <i>ich</i> ] [ <i>chicken</i> ]
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	s'chiquer	sich richtig anstellen
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- *FEW* SCHICKEN 17, 35b (allemand)

(s'accorder)

- « Entlehnung aus den angrenzenden deutschen Mundarten. Die Bedeutung "ordnen" ist im Schweizerdeutschen im 16. Jahrhundert häufig belegt, nachher selten, sodass die Entlehnung mindestens etwa in jene Zeit hinaufgehen muss.

Die Bedeutung "passen" ist noch heute Schweizerdeutsch, Elsässisch. »

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN SCHICKEN + sich

« 4) b) (seltener) *sich* [*herkömmlicherweise*] *eignen*.»

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

#### 6.3.2 Apprendre

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	erfàrè	apprendre
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN ERFAHREN<sup>1</sup>

« *Kenntnis erhalten, zu wissen bekommen.* »

- Le *FEW* ne semble pas le connaître.
- Spécificité du patois lorrain.

## 6.3.3 Donner des coups de tête, frapper, heurter

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	----	----
MI (1807)	----	----
A (1881)	----	----
G (1890)	----	----
Z (1924)	----	----
W (1983)	----	----
La (1990)	buquer	donner des coups de tête [en parlant d'un veau, d'un bélier, d'une chèvre...]; trébucher;
M (1995)	----	----
Le (2001)	buquer	donner des coups de tête (en parlant d'un animal, veau, bélier, bouc) ou buter, trébucher;
R (2001)	buquer <sup>1</sup> buquer <sup>2</sup> après/sur qqc	frapper, heurter; éclater; trébucher, buter dans / sur.

- *FEW* \*BÛSK 15/1, 27b (germanique)

Ancien français, moyen français: *buskier* (13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> s.) ('frapper à la porte')

- Selon Lésigne (2001):

Sans doute sur *bouc*, en anc. franç. *buc*, *boc*, *bou*, d'un gaulois *bucco* (irlandais *bocc*, breton *bouc'h*).

- Selon Rézeau (2001): BUQUER<sup>1</sup>

- Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Champagne, Ardennes

BUQUER<sup>2</sup>

- Champagne, Ardennes, Meuse (nord);

« Probablement issu d'ancien bas francique \*BUSKAN (Hubschmid Vox 29, 118-119), *bu(s)quier* "frapper" (surtout "frapper à une porte") est au Moyen Âge (dep. 1200-1206, TLF) d'extension typiquement picarde (v. les ex. de Gdf et TL). Dès Greban (dans Gdf) mais surtout au 16<sup>e</sup> siècle, on not que *bu(c)quer* a tendance à se dérégionaliser dans le sens de "frapper à une porte" ».

- TLF BUQUER



- Vieux ou région. Frapper, heurter.
- Verbe intransitif attesté dans la plupart des dict. du XIXe s. ainsi que dans Lar. 20<sup>e</sup>; également attesté comme transitif.
- « 1200-06 pic. *buskier* “frapper”;
- 1<sup>o</sup> hypothèse: « peut-être forme picarde correspondante à bûcher<sup>2\*</sup> “abatte du bois” (FEW t. 15, 2, p. 27a), “frapper” étant issu de ce dernier sens »;
- 2<sup>o</sup> hypothèse: « cependant dans la mesure où l'on peut dissocier du moyen haut allemand *bûsch* “bourrelet, coussinet” (à rattacher au germanique\* “buisson”) un *bûsch* homonyme “gourdin, verge” (à rattacher au moyen néerlandais *biuschen*, moyen haut allemand *biuschen*, *bûschen* “battre”, voir J. Hubschmid dans Vox. rom., t. 29, 1970, pp. 114-119, et le mot bûche<sup>1)</sup>, *buquer* serait plutôt à rattacher à cette seconde famille de mots, par l'intermédiaire d'un ancien bas francique \*buskan “battre”.
- L'hiatus chronologique entre bûcher<sup>2\*</sup> “abatte du bois” 1420 et busquier “frapper” dès 1206 semble en faveur de la 2<sup>e</sup> hypothèse. »
- Également attesté dans:
  - Labourasse (1970): *beuquer*, heurter, choquer
  - Carton et Poulet (1991): (frapper, faire un bruit d'explosion) < de *busk* « morceau de bois », comme le français *bûche* ;
- **Non-spécificité de la Lorraine francophone.**

#### 6.3.4 Flatter

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	lober ↳ lobeur	flatter ↳ flatteur
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- FEW            \*LOBBÔN    16, 473b (vieux francique)

1° Ancien français, moyen français *lober* (séduire par des paroles flatteuses et artificieuses, tromper, duper)

2° (caresser, flatter, louer, flatteur)

- « Es liegt wohl eher Übernahme aus einem fränkischen *\*lobbôn* vor, das man nach Frings zu rheinischen *luppen* "heimtückisch auflauern" [...] ansetzen darf. Im wallonischen, lothringischen und anschließend in der nord-östlichen Champagne ist die Nuance des mit dem Schmeicheln angestrebten Betrugs verloren gegangen. »

- L'allemand standard connaît:

DUDEN LOBEN

« a) *jmdn.*, sein Tun, Verhalten mit anerkennenden Worten (als Ermunterung, Bestätigung) positiv beurteilen u. damit seiner Zufriedenheit, Freude Ausdruck geben. »

Également attesté dans:

- ALLR carte n° 1223:

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.3.5 Gronder

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	grollè	Gronder < all groll – rancune ou bien de grolle, espèce de corneilles, dont le cri est fort désagréable;
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	groler, greuler	murren, schelten.
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- FEW GRILLEN 16, 60b; 61a (moyen haut allemand) schreien

- Moyen français *grouller* de qch (picard ~ 1410, Gdf 4, 351a) (désapprouver en murmurant); (gronder)

- « Von Godefroy irrtümlich mit “crier” übersetzt. - Man könnte versucht sein, diese Wortgruppe mit GRACULA II zu verbinden. Doch ist das geographisch unmöglich, da sich die beiden Wortzonen fast völlig ausschließen. Immerhin überdecken sie sich im Haut-Breton, Bas-Manceau [Mundart des Bas-Maine].
- ist in älterer Zeit auf die nördlichsten Mundarten beschränkt. Er erweist sich geographisch, lautlich und semantisch als eine Entlehnung aus mittelniederländisch *grollen*. »

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN GROLLEN

« 1) *Groll haben* [u. *ihn äußern*]; *zürnen; ärgerlich, verstummt sein; 2° dumpf rollend, dröhnen, donnern.* »

- Également attesté dans:

- ALLR cartes n° 294 et n°310

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.3.6 Peindre

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	mólè	Peindre < all. pat. molen, mahlen
MI (1807)	----	----
A (1881)	----	----
G (1890)	----	----
Z (1924)	----	----
W (1983)	----	----
La (1990)	----	----
M (1995)	----	----
Le (2001)	----	----
R (2001)	----	----

- FEW MALEN 16, 507a (allemand)

(peindre)

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN MALEN

« 3) a) (landschaftlich): *mit Farbe streichen; Farbe auf etw. auftragen.* »

- Spécificité du patois lorrain.

### 6.3.7 Réussir

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	grodè, guerodè	Réussir < all. gerathen.
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- *FEW* GERATEN 16, 31a (allemand)

(réussir)

« Stamm[t] aus den angrenzenden deutschen Dialekten, die erste aus rheinischem *geroden*, die zweite aus alemannischem *grote*. Deutsch *geraten* ist auch in die rätoromanischen Mundarten Graubündens eingedrungen. »

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN GERATENI

« 2) a) *gelingen, gut ausfallen.* »

- Spécificité du patois lorrain.

### 6.3.8 Sentir, flairer

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	smiquè	flairer
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	chmaker	flairer, sentir;
W (1983)	-----	-----
La (1990)	chmaquer	1° sentir (aux sens actif et passif); 2° flairer;
M (1995)	schmiquer	sentir fort;
Le (2001)	schmecter	flairer, sentir mauvais;
R (2001)	-----	-----

- *FEW* SCHMECKEN 17, 44a (allemand)

(flairer, sentir)

« Aus dem Elsässischen, Schweizerdeutschen, wo die beiden Bedeutungen “schmecken; riechen” im selben Verbum vereinigt sind. »

- L'allemand moderne le connaît:

DUDEN SCHMECKEN

« 1) a) *mit der Zunge, dem Gaumen den Geschmack von etw. feststellen, erkennen*; b) (südd., österr. schweiz.) *riechen*. »

- Herkunftswörterbuch SCHMECKEN

« Das Verb mittelhochdeutsch. *smecken* “kosten, wahrnehmen; riechen, duften” ist in nhd. Schriftsprache auf den eigentlichen Geschmackssinn begrenzt worden. »

- Kluge SCHMECKEN

« Mittelhochdeutsch *smecken, smacken* “kosten, versuchen, Geschmack wahrnehmen” [...]. »

- Selon Lésigne (2001):

De l'allemand *schmecken, goûter, d'où schmecter – es schmeckt –*.

- Également attesté dans:

- ALLR carte n° 687

- Contejean (1876 & 1899): chemèquai: paraître bon au goût !

- Kieffer (2006): chmaquait schmacken

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

## 6.4 Interactions avec autrui

### 6.4.1 Sobriquet pour qualifier les Lorrains de dialecte germanique

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	canifourchtoune	Nom donné aux habitants de la partie allemande de la Lorraine et aux Allemands en général;
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	canifourchtoune	sobriquet pour qualifier les Allemands, Alsaciens et Lorrains de dialecte germanique.
R (2001)	-----	-----

- *FEW* KAN NIET VERSTAAN 16, 300a (néerlandais)

- « „réponse qu'on fait à celui qui vous parle en flamand; s. m. Flamand, Hollandais“; “mot exprimant qu'on ne comprend pas”; “langage de flamand”; “expression pour le refus, le mépris”; “**habitant de la partie allemande de la Lorraine**”.

- Typische Grenzlehnung, im Norden aus dem Niederländischen, im Süden aus den deutschen Mundarten, mit pejorativer Bedeutung. »

- Selon Lésigne (2001):

« Issu de la contraction et de la francisation de *Kann nicht verstehen*, je ne comprends pas, de plus à califourchon sur deux langues. Ce qui témoigne assez du peu de tolérance à l'égard de ceux qui ne parlent pas votre langue [...]. »

- Également attesté dans:

- Haust (1975): *canifich'tône, califich'tône*

néerlandais *ik kan nierstaan*: « je ne puis comprendre: réponse qu'on fait à celui qui vous parle en flamand: un flamand, un hollandais. »

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

#### 6.4.2 Tête dure, de bois

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	tête de holz	tête dure, tête de bois, entêté;
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	tête de holz	1° tête dure, tête de bois [souvent compris comme « tête de Boche »]; 2° germanophone; tête dure;
R (2001)	tête de holtz	De l'allemand <i>Holz</i> , bois. Littéralement « tête de bois ». Parfois même <i>Holz Kopf!</i> directement emprunté à l'allemand.

- Le *FEW* ne le connaît pas.

- L'allemand standard le connaît:

## DUDEN      HOLZKOPF

« 2. (salopp abwertend) langsam, schwer begreifender Mensch. »

- Deutsches Wörterbuch (Gebrüder Grimm):      Holzkopf

2) (Schelte für einen dummen Menschen)

- Spécificité de la Lorraine francophone.

## 6.5 Personne (psychologique, corps, vêtements)

### 6.5.1 Excité

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	haltata	tout fou, excité, évaltonné, irresponsable, exalté;
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	altata, haltata	[En parlant d'une personne ou d'un aspect de son attitude] qui parle beaucoup en se vantant, qui tient des propos irréfléchis (stand. <i>hâbleur</i> ), ou dont le comportement manque de mesure.

- *FEW*      \*HALON      16, 132b; 752b (germanique westique; vieux francique)  
(individu étourdi, évaporé; personne étourdie)

- Selon Rézeau (2001):

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges

- « La forme *haltata* [haltata] est la plus courante dans la première moitié du siècle. [...] On constate aujourd'hui que "les Nancéiens, du moins ceux de la jeune génération et d'âge moyen, abandonnent le *h*, naguère très typique de leur français régional". » (G. Straka Mélanges Hubschmid, 1982, 723);

- Emprunté au patois du département des Vosges où il est attesté au 19<sup>e</sup> s. (*FEW*), le mot a pénétré le français depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle (1911 à Remiremont "haltata, étourdi"); sa diffusion régionale à plus large échelle reste relativement discrète [...]. »

- Spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.5.2 Gueule

Chnesse, Schnéss (Gueule)

Seule attestation dans: Kieffer (2006)

- L'allemand moderne connaît:

DUDEN SCHNAUZ

« (schweiz., sonst landschaftlich) *Schnurrbart*. »

DUDEN SCHNAUZE

« 1) [*stark*] *hervorspringendes mit der Nase verbundener Maul bestimmter Tiere*; 2) (salopp) a) *Mund*. »

- Le *FEW* connaît SCHNAUZ (17, 46a), de l'allemand, pour moustache, mais pas *Schnauze*, pour gueule !

- Herkunftswörterbuch SCHNAUZE

« Als frühneuhochdeutsche Form von [mittel]niederdischem *snūt[e]* (neuhochdeutsch umgangssprachlich *Schnute*; entsprechend gleichbedeutend niederländisch *snuit*, englisch *snout* [...] erscheint im 16. Jahrhundert "Schnauße", das seine Lautgestalt unter dem Einfluss des verwandten schnäuzen bald zu "Schnauze" verändert. [...] Zusammensetzung *Schnauz*bart "Schnurrbart" (18. Jahrhundert). »

Kluge SCHNAUZE

« Bezeugt seit dem 16. Jahrhundert, auch als *schnauße* (was die lautlich zu erwartende Form wäre). Mittelniederdeutsch *snūt*, neuniederländisch *snuit*, mittelenglisch *snoute*, neuenglisch *snout*. »

- Également attesté dans:

- *ALLG* carte n° 261

- DLW Schnutz I Schnauze des Tieres, verächtlich auch für Mund

- EW Schnutz Schnauze des Tieres, grob auch für Mund

- PW Schniß Mund, Maul

Schnuß, Schnusse, Schnüsse

1° vom Tier: a. Schnauze, Rüssel des Schweins; b. Schnauze des Hundes; c. Maul der Kuh, auch vorderer Teil des Kopfes;

2° vom Menschen: a. Mund, Maul, die Lippen; b. **dicklippiger**,



### vorgestülpter Mund<sup>82</sup>

- RW Schnauze l° a. Maul des Hundes, von anderen Tieren;  
b. verächtlich Mund, freches Mundwerk des Menschen.

- **Spécificité de la Lorraine francophone.**

## 6.6 Maison et ferme

### 6.6.1 Automne

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	lo vouaiyin	automne;
MI (1807)	----	----
A (1881)	----	----
G (1890)	wain, wayin	Herbst;
Z (1924)	wèyîn	l° temps des récoltes, des labours, de la vaine pâture; saison d'automne.
W (1983)		
La (1990)	----	----
M (1995)	----	----
Le (2001)	----	----
R (2001)	----	----

- FEW \*WAIÏA 17, 459b (vieux bas-francique)

2° Aussaat<sup>83</sup>: Ancien français, *guain*: 'moisson, froment semé en automne, labour d'automne, semailles d'automne, culture et ensemencement des blés'

3° Herbst<sup>84</sup>: Ancien français, *vuin*: 'époque de la récolte, automne; **temps des récoltes, des labours, automne**'

- Également attesté dans:

- ALLR cartes n° 803 et n° 557

- Attestation de termes plus ou moins proches:

- Remacle (1857): *waid*: étendue de terre où l'on recueille du foin ou que l'on fait paître

*waidi*: se dit des bestiaux qui broutent l'herbe

- Selon Pitz (2003: 91-2):

<sup>82</sup> On voit donc ici le processus de l'évolution du sens. Il s'agit tout d'abord de la 'gueule d'un animal' qui est passé à désigner la 'bouche d'un homme' avant d'aboutir pour le 'visage, figure de l'homme'.

<sup>83</sup> Ensemencement

<sup>84</sup> Automne

L'ancien français *wain* ('blé d'automne' > 'semilles d'automne' > 'période durant laquelle on procède aux semilles d'automne'). Pour ('automne'), la première attestation, pour la Lorraine, remonte à 1235: « a tramos et a wein naueront droiture ». Avec ce sémantisme, le mot n'est attesté que dans les parlers du nord-est. Ce n'est que dans une acception beaucoup plus large qu'il connaît une plus grande diffusion (ancien français *gain* ('nourriture pour le bétail' > 'herbe'); moyen français *gains* ('récolte') *FEW* 17, 458; ces dernières formes témoignent d'un rayonnement ultérieur).

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

6.6.2 Boue

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	I° brode, braude bodère; II° brahhte	Boue – Vieux mot Celtique en Bas-Breton <i>bry</i> . (...) [D]e <i>bray</i> on a fait <i>broïe</i> , <i>broue</i> , <i>broue</i> . <i>Brouet</i> (...) pour boue & <i>brayeux</i> pour fangeux. <i>Brod</i> , boue en anc. Flamand. <i>Brouet</i> en Languedocien;
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	III° broblatte, brobe	Boue de neige / Boue / boue liquide / boue;
G (1890)	-----	-----
Z (1924)	III° brobe	boue;
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	III° broquette	La neige fondue.
R (2001)	-----	-----

I° I° - *FEW*                    \*BROD                    15/1, 291b (germanique)

3° Boue

« \*BROD ist wie \*SUPPA "Suppe" in die romanischen Sprachen übergegangen, weil die Germanen der Suppe einen wichtigen Platz in ihren Mahlzeiten zugewiesen hatten, während die Römer dieses Gericht nicht kannten. [...] In der ursprünglichen Bedeutung lebt das Wort ursprünglich im ganzen galloromanischen Gebiet [...]. Im normanischen und in den Ableitungen auch in den weitem Mundarten hat sich die Bedeutung "Schaum" entwickelt (2°), auf weitem Gebiet auch die Bedeutung "Kot, Schlamm" (3°)»

II° - *FEW*                    BRAST                    15/1, 260b (alémanique)

## 1° Boue

« Das Wort ist von den angrenzenden Mundarten entlehnt worden, (1) aus dem Elsässischen. »

III° - *FEW*                      BORVO            1, 442a (gaullois)

(boue épaisse au fond de l'eau; boue épaisse et tenace; boue liquide)

- Égtement attesté dans:

- *ALLR* cartes n° 33 et n° 45

- Robez-Ferraris (1995): Brouba: boue: *FEW* 1, 442b, BORVO

- **Spécificité de la Lorraine francophone pour les formes ayant \*BROD comme étymon.**

- **Fait remarquable: pour le même concept, la Lorraine francophone utilise des termes venant de trois étymons différents.**

## 6.6.3 Crèche

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	lè crappe	La crèche < all. die Krippe;
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	crap'	Trog für die Pferde zum Fressen < all Krippe.
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- *FEW*                      \*KRIPPIA            16, 390b (vieux francique)

1° (mangeoire pour les bestiaux; auge pour les bestiaux; crèche)

- « Latein PRAESÊPE "Krippe" ist in oberitalienischen, rätoromanischen Mundarten, sowie im Spanischen, Portugiesischem geblieben. In Unteritalien herrscht *mangiatoia*. Das übrige westromanische Gebiet besitzt ein germanisches Wort, welches dem Deutschen *Krippe* entspricht. Den Grund zu dessen Aufnahme liegt vor allem in der Aufmerksamkeit, welche die Germanen der Pferdezucht schenkten. »

- Français: « “mangeoire où Jésus fut déposé au moment de la naissance”, daher übertragen Neuf Französisch “asile pour les enfants trouvés”. So benannt nach der Krippe, in der das Jesuskind gelegen hat. »

- L'allemand moderne connaît:

DUDEN      KRIPPE

« 1. Futterkrippe 2. bildliche Darstellung einer Szenerie aus der Weihnachtsgeschichte mit figürlichen Nachbildungen von Maria und Joseph mit dem Jesuskind in der Krippe. »

- Herkunftswörterbuch      KRIPPE

« Die westgermanische Substantivbildung mittelhochdeutsch *krippe*, althochdeutsch *krippa*, niederländische *krib*, englisch *crib* gehört im Sinne von “Flechtwerk, Geflochtenes” [...]. Das Wort bezeichnete also zunächst den geflochtenen Futtertrog und ging dann auf hölzerne oder steinerne Futtertröge beziehungsweise Fütterinnen über. »

- Kluge      KRIPPE

« Vermutlich ist die Ausgangsbedeutung ‘Flechtwerk’, aus dem Krippen hergestellt werden konnten; vergleichbare Formen stehen unter *Kring*. *Krippe* im Sinn von ‘Kinderhort’ bezieht sich darauf, dass das neugeborene Jesuskind in eine Krippe gelegt wurde. »

- Bloch      CRÈCHE

« Francique \*KRIPJA, cf. allemand *Krippe*. Aussi italien *greppia*, ancien portugais *crepcha*, etc. A supplanté le latin *praesepe*, d'où l'espagnol *pesebre*. Dominant aujourd'hui dans les parlers gallo-romans; concurrencé dans les parlers septentrionaux par *auge* et *mangeoire*. »

- R.h.      CRÈCHE

« issu du francique °KRIPPJA. *Crèche* désigne originellement une mangeoire pour les bestiaux, sens avec lequel il est concurrencé par *auge* et *mangeoire* (dans les parlers septentrionaux); il s'est spécialisé pour (v. 1223) désigner la mangeoire dans laquelle le Christ fut déposé à sa naissance dans l'étable de Bethléem, selon la tradition de Noël [...]. Ultérieurement, il s'est mis à désigner,

par métonymie, la représentation en trois dimensions que l'on fait de la Sainte Crèche dans les égalises [...]. »

- Également attesté dans:

- ALLR carte n° 442

- Hudlett (2001): carte n° 103

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

#### 6.6.4 Moineau

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	chpatz	Moineau < Spatz;
MI (1807)	----	-----
A (1881)	schpats	moineau
G (1890)	----	-----
Z (1924)	----	-----
W (1983)	----	-----
La (1990)	----	-----
M (1995)	----	-----
Le (2001)	----	-----
R (2001)	----	-----

- FEW SPATZ 17, 173a (allemand)

- 1° ('moineau')

- « In Bedeutung 1 ist Spatz aus dem Elsässischen, Schweizerdeutschen übernommen. »

- L'allemand standard le connaît:

DUDEN SPATZ

« Sperling »

- Également attesté dans:

- ALLR carte n°171

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

### 6.6.5 Sommeil, dormir

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	-----	-----
G (1890)	I° chofle	schlafen: je vais chlofe. Hat nicht, wie die anderen Zweitwörter, die franz. Endung <i>-er</i> angenommen und ist daher später in die Sprache eingedrungen;
Z (1924)	II° Chlauf	sommeil;
W (1983)	-----	-----
La (1990)	III° schloff (aller –)	aller se coucher, aller au lit;
M (1995)	III° schloff	Aller se coucher;
Le (2001)	III° Schlof (aller au)	aller au lit.
R (2001)	-----	-----

- *FEW* SCHLAFEN 17, 39a (allemand)

- I°, II°, III° (dormir; sommeil; aller se coucher; aller dormir)

- [I°] ist, wohl mit ironisierender Absicht, aus dem elsässischen Dialekt entlehnt, wo das Verbum *[lôfe]* lautet. Es hat sich über ganz Nordfrankreich ausgedehnt.

[II°, III°] Die Ausdrücke mit *à* und besonders die mit *au* zeigen, dass das Verbum als Substantiv aufgefasst wird. Auch Oberitalienisch, vergleiche Piemontesisch *andè a sloff* "zu Bette gehen", [die] Mundart der *Val Sesia nêe a sloffar*, Bolognesisch *slofer* "schlafen"; Piemontesisch *andè a slofate* "andare a dormire". »

- Selon Lésigne (2001):

Sur l'allemand *schlafen*, dormir, *schlof* est de la Lorraine du nord. Le déverbal signifiait 'lit' en français.

- Également attesté dans:

- Haust (1975): *chlop (slop)*; aller dormir < néerl. *slapen*

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

## 6.6.6 Têtard

Dictionnaires	Entrée	Définition(s)
O (1775)	-----	-----
MI (1807)	-----	-----
A (1881)	Bicaoué	Têtard;
G (1890)	bacawé, bocowé	Kaulquappe: von <i>bat</i> und <i>cawé</i> = caudatus.
Z (1924)	-----	-----
W (1983)	-----	-----
La (1990)	-----	-----
M (1995)	-----	-----
Le (2001)	-----	-----
R (2001)	-----	-----

- *FEW* \*BUTT 15/2, 41a (germanique)

- 2<sup>o</sup>c. Kaulquappe. ('têtard'). *Meuse: bocaoué* (+ CAUDATU)<sup>85</sup>

- « Die hier vereinigten Wortgruppen finden sich auch in den andern romanischen Sprachen, und zwar bald in der einen, bald in der andern der verzeichneten Bedeutungen. [...] Die meisten dieser Bedeutungen kehren auch in den germanischen Sprachen wieder [...]. [...] Die ganze Wortgruppe wird hier 1, 658 auf ein früh entlehntes Germanisch \*BUTT "Stump" zurückgeführt.

- Bei Chrestien [de Troyes] ist *bot* Substantiv und bezeichnet die Person, die einen Klumpfuß hat. Das Adjektiv ist sodann verwendet worden als Benennung von Amphibien, die durch ihre geduckte Haltung auffallen (2), vor allem die Kröte (a), so schon um 1100, dann der Laubfrosch (b) und die Kaulquappe (c). »

- Également attesté dans:

- Contejean (1876 & 1899): boou: têtard de crapaud, petit crapaud

- Zéliqzon (1924): briquowè, batquawé: têtard de batracien

- Labourasse (1970): bocawê, bocawa > crapaud coué à queue - têtard de batracien.

- Non-spécificité de la Lorraine francophone.

<sup>85</sup> Graf avait donc raison de voir en *-cawé, -cowé*, le CAUDA latin; *caudatu* signifiant ici 'qui est doté d'une queue'. Pour plus de détails sur son évolution, voir *FEW* 2, 521b CAUDA.

## 7 Analyse du corpus

L'analyse du corpus montre que dans la majorité des cas les interférences vernaculaires répertoriées dans les différents ouvrages consultés ne sont pas spécifiques à la Lorraine. Certains gallicismes sont également répertoriés dans d'autres parlers germaniques et plusieurs germanismes sont présents dans d'autres français régionaux.

### 7.1 Analyse des gallicismes

Toutefois, selon nos résultats, les parlers franciques de Lorraine sont les seuls à connaître les mots ou expressions suivants dont la forme est d'origine romane: BRIQUET, HABIT, JUGE DE PAIX, SAPEUR, SAPEUR-POMPIER, AU REVOIR, NOM DE CHIEN, NOM DE TONNERRE, LAVEMENT, BAIN DE PIEDS, PRIE-DIEU, QUART-DE-RÉSERVE. Les formes OPTIEREN et MANTEAU DE REVANCHE sont également spécifiques à la région, mais ce qui les distingue est le fait qu'il s'agit d'une réalité historique propre à la Lorraine francicophone. Le signifié de la forme CONQUE est également spécifique à la région, puisqu'il s'agit d'une nouvelle acception. MATELAS est un cas particulier. Il n'est pas vraiment une réalité caractéristique de la Lorraine. Cependant, ce qui lui donne sa particularité, c'est le fait qu'il a emprunté le signifiant au français et non pas la forme venue de l'italien, tel que l'a fait l'allemand standard et d'autres dialectes allemands.

Dans la section 3.4.1, il a été possible d'effectuer un survol de différentes études portant sur des gallicismes dans certaines variétés germaniques. Matzen et Klausmann précisent que les gallicismes se situent dans des champs sémantiques bien spécifiques<sup>89</sup>. Il nous a été possible, grâce à notre corpus, de trouver des exemples pour la grande majorité de ces champs; on trouve des exemples dans la catégorie *nourriture* (section 5.1), *métiers ou fonctions* (section 5.2), *salutation, jurons, insultes*, (section 5.4), *vêtements* (section 5.5), *maison, habitat et ameublement* (section 5.6) et *termes militaires* dans CHEVAU-LÉGERS et CHASSEUR.

### 7.2 Analyse des germanismes

En ce qui a trait aux germanismes spécifiques du français régional lorrain, le portrait est un peu différent, puisque seulement cinq formes sont caractéristiques de ce

---

<sup>89</sup> Voir la section 3.4.1



parler local. Il s'agit de TÊTE DE HOLZ, les formes pour 'mendiant' (6.2.4), 'excité' (6.5.1), 'gueule' (6.5.2) et 'boue', mais seulement les formes qui ont \*BROD comme étymon (6.6.2). À celles-ci s'ajoutent également 'apprendre' (6.3.2), 'peindre' (6.3.6) et 'réussir' (6.3.7). Ces trois dernières entrées étaient utilisées dans l'aire linguistique du patois lorrain et non pas seulement en Moselle<sup>87</sup>.

Tel que décrit aux sections 3.4.2, nous nous sommes limités, pour effectuer notre recherche, à la bande de territoire où se situe la Lorraine et à la vague de pénétration de termes germaniques dans les parlers romans commençant avec la Renaissance. Selon notre corpus, les soldats sont « responsables » de l'introduction des deux formes pour EAU-DE-VIE (6.1.1)<sup>88</sup>. Les termes empruntés aux parlers germaniques voisins sont cependant plus nombreux. On retrouve les formes pour 'knèpe' (6.1.2), 'morceau' (6.1.4), 'quartier de pomme' (6.1.5), 'cultivateur' (6.2.2), 's'accorder' (6.3.1), 'apprendre' (6.3.2), 'peindre' (6.3.6), 'réussir' (6.3.7), 'sentir' (6.3.8), 'crèche' (6.6.3), 'moineau' (6.6.4) de même que les formes présentes dans la section 6.4.

Pfister (section 3.4.2.1) sépare en trois zones géographiques distinctes les emprunts des différents parlers romans au francique. Certains termes ont, pour diverses raisons, connu une diffusion plus grande en sol français et, selon notre corpus, en voici des exemples: les formes pour 'lard frit' (6.1.3), 'bûcheron' (6.2.1), 'donner des coups de tête' (6.3.3), 'automne' (6.6.1), 'boue' (6.6.2) et 'sommeil' (6.6.5).

### 7.3 Autres observations

Dans plusieurs ouvrages dépouillés, on peut mettre en doute la scientificité de certaines entrées. L'exemple le plus évocateur est l'origine que donne Lésigne (2001) de CHON (section 6.1.3).

De plus, au moment l'analyse du corpus, nous avons remarqué que le *FEW* ignore parfois une acception d'une forme repérée ou tout simplement une forme. Par exemple, la forme pour 'mendiant' (6.2.4) constitue un élargissement de sens, tandis que TÊTE DE HOLZ et les formes pour 'apprendre' (6.3.2) et 'gueule' (6.5.2) ne sont pas attestées dans le *FEW*.

---

<sup>87</sup> Voir la section 1.2.1.

<sup>88</sup> SCHNICK et BRANNTWEIN.

On pourrait d'emblée affirmer que ces derniers points constituent des compléments au *FEW*. Toutefois, « quiconque essaie d'ajouter des mots au *FEW* aura [...] toujours présent à l'esprit l'avertissement de Baldinger: "Un conseil: avant de prétendre qu'un mot manque dans le *FEW*, lire le *FEW* d'un bout à l'autre!" » (Trotter 1996: 579)<sup>89</sup>

---

<sup>89</sup> Tiré de « Le *FEW* de Walther von Wartburg. Introduction », *Bulletin des Jeunes Romanistes* [Strasbourg], 18-19 (déc. 1973), 11-47 (p.25).

## **Conclusion**

Tout au long de ces pages, il a été possible de voir que l'hypothèse de départ, à savoir si la Lorraine et plus précisément la Moselle a été et peut être toujours un terreau fertile pour les interférences vernaculaires, s'est avérée juste. Le tout a pu être prouvé par le biais d'une étude lexicale diachronique se basant sur différents ouvrages publiés depuis 1775 à ce jour.

Puisque la présence de ces interférences s'explique non seulement par la géographie, mais surtout par l'histoire de la région, il a donc été opportun d'utiliser une approche sociolinguistique historique. On a ainsi accordé une attention particulière à l'étude de l'histoire externe du français régional lorrain et des parlers germaniques franciques, puisque des facteurs imposés par l'homme ont eu des répercussions sur ces deux variétés linguistiques.

La contiguïté géographique des deux groupes linguistiques – les lorrains francophones et francicophones – est plusieurs fois séculaire. De zone bilingue, elle est passée à une région où deux continua unilingues sont séparées par la frontière linguistique. Toutefois, le commerce qu'entretenait, entre autres, la ville de Metz avec les régions avoisinantes ou non a fait en sorte que la Moselle a été une zone de carrefour où plusieurs langues se rencontraient. Avec le temps, le contact des parlers romans avec les parlers germaniques de Lorraine a entraîné des interférences vernaculaires dans chacune des deux variétés.

L'histoire tourmentée des quatre derniers siècles a créé diverses situations de contact forcé entre la langue française et la langue allemande. Appartenant tour à tour au Royaume de France et à l'Empire d'Allemagne, les autorités françaises et allemandes ont imposé aux populations lorraines locales différentes politiques linguistiques et de scolarisation. Tout cela a eu pour conséquence de changer les habitudes, mais surtout les aptitudes linguistiques des populations, et de permettre la pénétration de beaucoup plus d'interférences lexicales dans le répertoire linguistique des parlers romans et germaniques de Lorraine.

L'analyse du corpus des gallicismes et des germanismes a montré que seulement une partie des interférences vernaculaires repertoriées étaient caractéristiques des deux Lorraines. Dans la majorité des cas, les gallicismes sont également présents dans d'autres

variétés germaniques et les germanismes sont aussi connus dans d'autres français régionaux; montrant ainsi qu'« à toutes les époques de l'histoire, les mots ont circulé sans cesse à travers le territoire, suivant les grandes voies de communication empruntées par les migrations et le commerce, [...] s'arrêtant devant les grandes barrières naturelles. » (Dauzat 1927: 94)

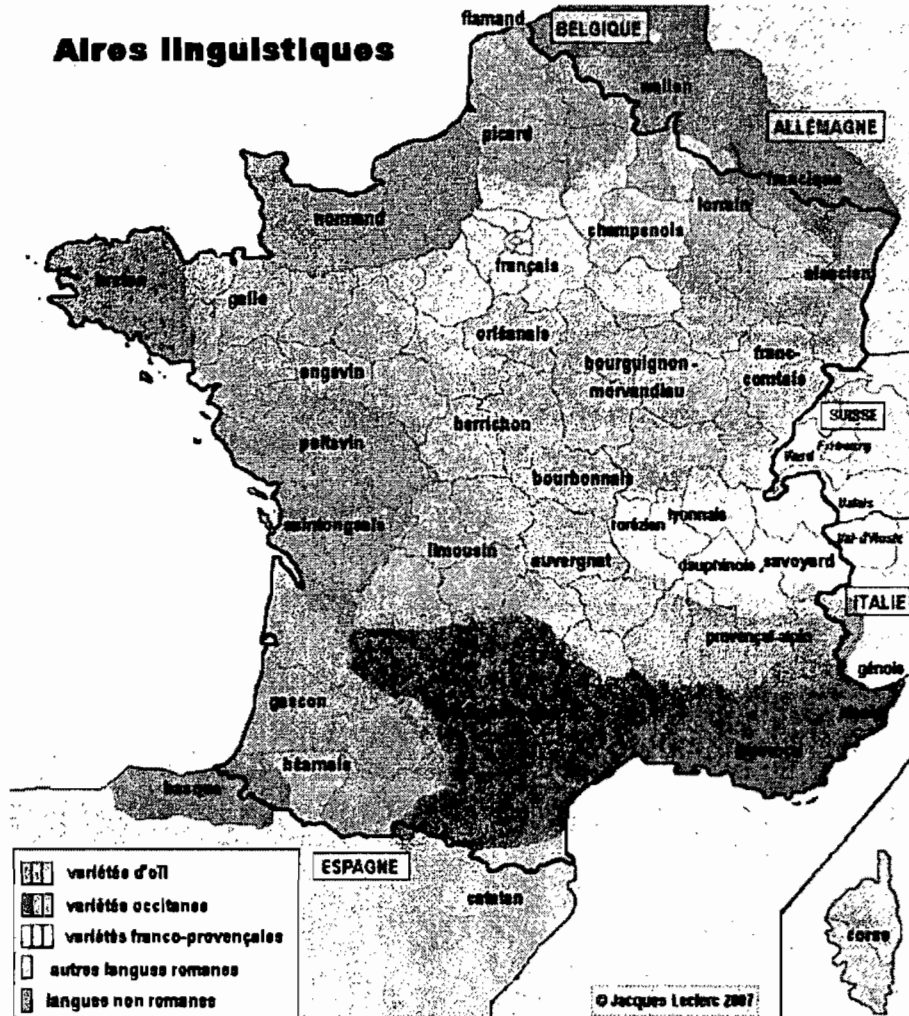
Il a également été possible de constater que le *FEW* ignorait certaines formes répertoriées dans notre dépouillement d'ouvrages. Ces occurrences pourraient être un complément à cette référence en étymologie et dialectologie française. Depuis sa publication, la recherche s'est poursuivie et une mise à jour serait souhaitée afin que les récentes découvertes puissent y figurer.

En restant dans la thématique des interférences vernaculaires en Lorraine, des recherches plus poussées devraient être effectuées. L'ouvrage le plus ancien consulté pour cette recherche date de 1775. Une analyse d'ouvrages encore plus vieux nous permettrait de voir si certaines des interférences répertoriées sont attestées plus tôt dans l'histoire. La consultation des chartes du Moyen Âge rédigées dans la région lorraine, de même que la correspondance des ducs de Lorraine, pourraient être des avenues intéressantes pour des recherches ultérieures.

8 Annexes

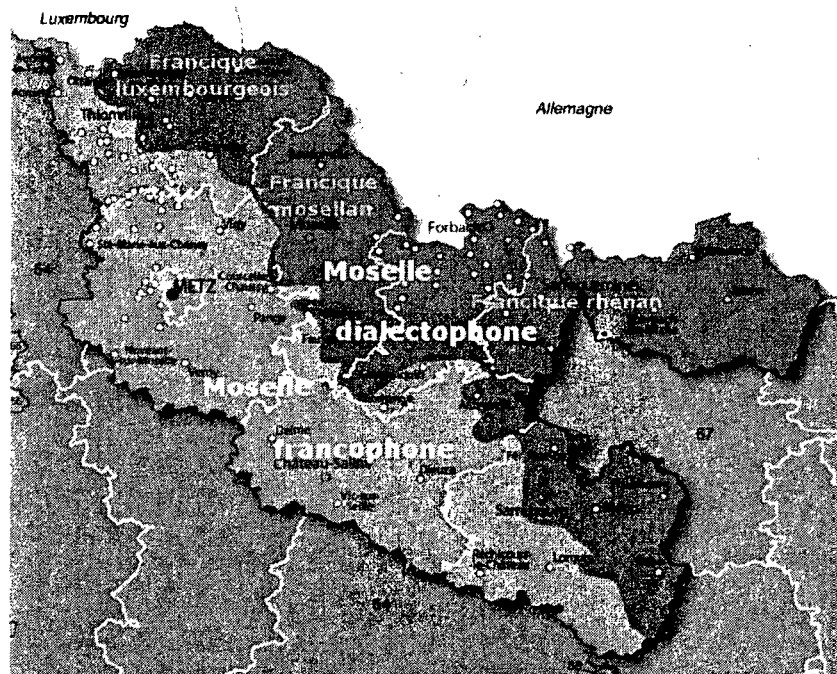
Annexe 1: Les langues régionales en France

**Aires linguistiques**



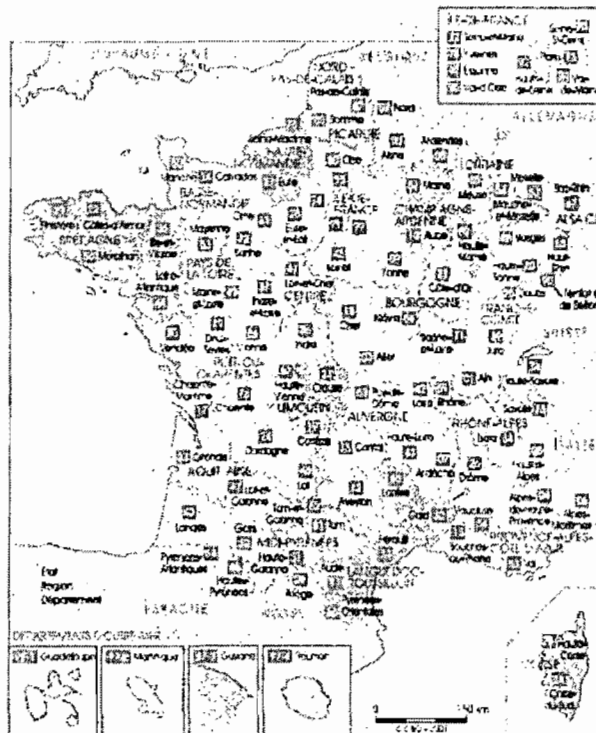
Carte tirée de: LECLERC, Jacques. « Langues de France » dans L'aménagement linguistique dans le monde, Québec, TLFQ, Université Laval [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/langues\\_de\\_France.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/langues_de_France.htm)

## Annexe 2: La frontière linguistique en Lorraine (cf. en Moselle)



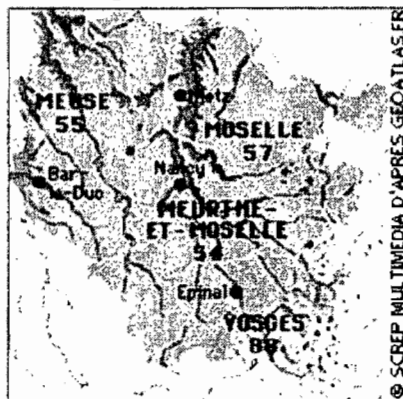
Carte tirée de: « Frontière linguistique mosellane », in: Wikipedia [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fronti%C3%A8re\\_linguistique\\_mosellane](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fronti%C3%A8re_linguistique_mosellane)

**Annexe 3: Carte de la France et de ses départements**



Carte tirée de: « Soutien scolaire Aidemoi.net » [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://www.aidemoi.net/geographie/france/carte\\_france\\_departement.gif](http://www.aidemoi.net/geographie/france/carte_france_departement.gif)

**Annexe 4: Région de la Lorraine et ses quatre départements**



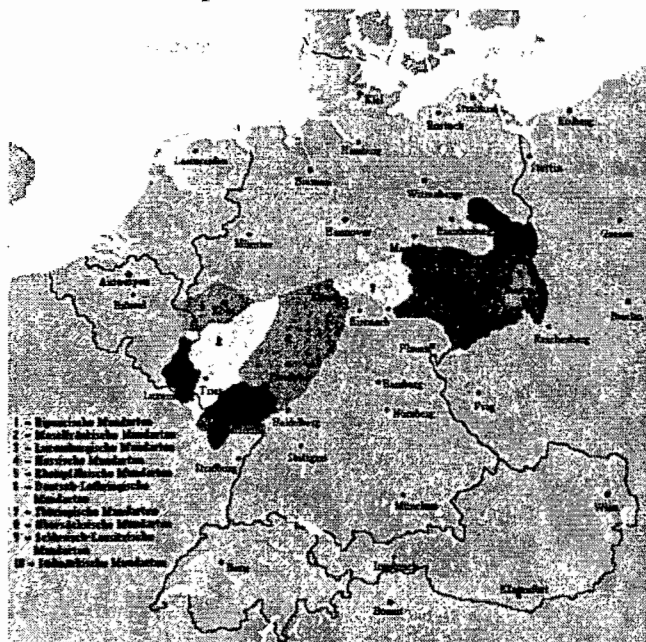
Carte tirée de: « Tourisme en France. L'office de Tourisme, votre conseiller en séjour » [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://www.tourisme.fr/carte/lorraine-vosges.gif>

### Annexe 5: Les différentes variétés de francique



Carte tirée de: « Geoplatt » [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://www.geoplatt.com/platt2-det-moselle-musel-cartes.htm>

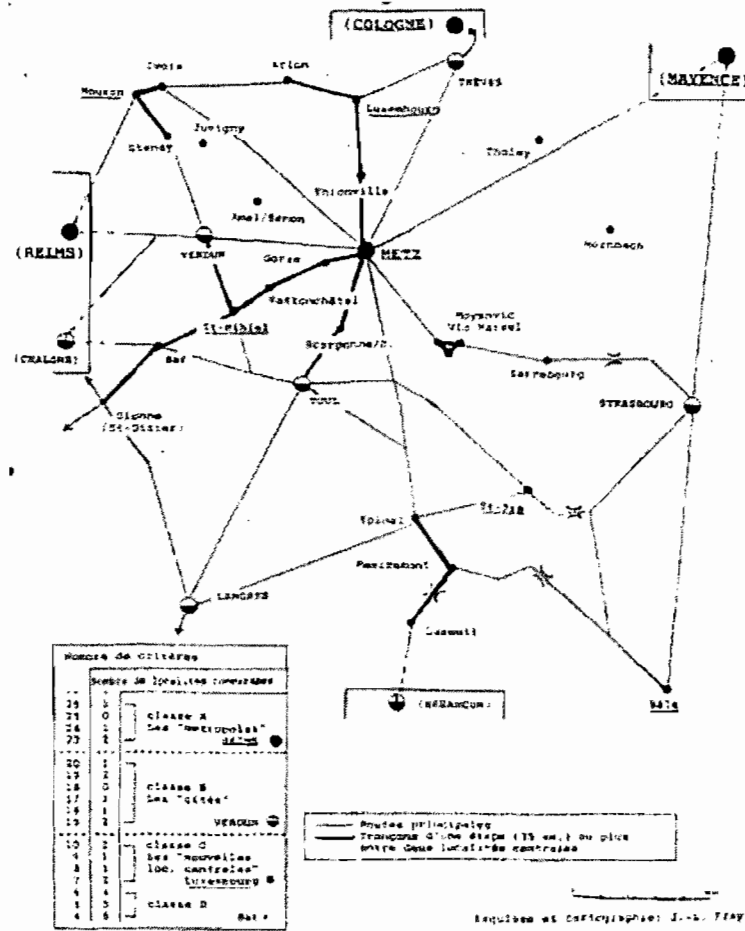
### Annexe 6: Le francique dans le continuum dialectal du moyen-allemand



Carte tirée de: « Mitteldutsche Sprachen und Dialekte », in: Wikipedia [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://de.wikipedia.org/wiki/Mitteldutsche\\_Sprachen\\_und\\_Dialekte](http://de.wikipedia.org/wiki/Mitteldutsche_Sprachen_und_Dialekte)

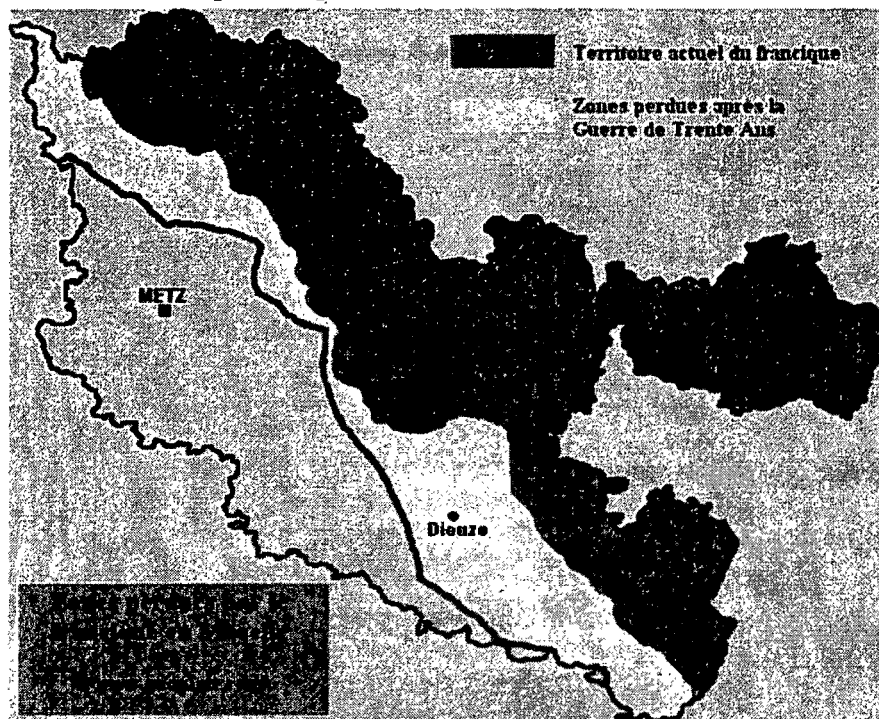


Annexe 7: Carte n° 12 de Fray (2006)



Carte tirée de: Fray (2006).

**Annexe 8: Territoire perdu après la guerre de Trente ans**



Carte tirée de: « Geoplatt » [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://www.geoplatt.com/platt2-det-moselle-musel-cartes.htm>

### Annexe 9: Interférences vernaculaires repérées par Paul Lévy<sup>90</sup>

Ackig	acquits
Ankloen	enclos
Griery	gruerie
döhmen	domaine
Kreffmetris	greffe de la maîtrise
Huissigen	huissiers
Sabelland	terrain de sable
Mâtrise, methress, metteres	maîtrise des eaux et forêts
grametter	grand-maitre
simissiohn, siemisiohn	soumission
Grâff	greffe
Wängem	vingtième
Kub	coupe de bois
Balyasch, baliagen	bailliage
milgen	milliers de foin
Herr Domings	fermier de domaine
Quatterserf	quart de réserve

---

<sup>90</sup> Selon (Lévy 1929 tome 2: 4).

## 9 Références

### Dictionnaires, Atlas linguistique et monographies décrivant les parlers romans lorrains:

ADAM, Lucien (1991). *Les patois lorrains*. Nancy: Grosjean-Maupin; Paris: Maisonneuve. Version numérisée sur le site de Gallica [le 12 décembre 2007]:  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k295974>

GRAF, Joseph Dr. (1890). « Die germanischen Bestandteile des Patois messin », in: *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde – Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie lorraine*, 2. pp. 101-141.

LANHER, Jean, Alain Litaize & Jean Richard (1979-1988). *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*. Paris: Éditions du Centre national de la recherche scientifique. Quatre volumes.

& Alain LITAIZE (c1990). *Dictionnaire du français régional de Lorraine*. 2<sup>e</sup> édition rev. et augm. Paris: Bonneton. 159 p.

LÉSIGNE, Hubert (2001). *Mots et figures des Trois Provinces (Champagne, Lorraine, Franche-Comté)*. Paris: L'Harmattan. 192 p.

MARTIN, Francis (c1995). *Le parler de chez nous en Lorraine*. Essey-lès-Nancy: Impr. Christmann. 158 p.

MICHEL, J.-F. (1807). *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements et notamment dans la ci-devant province de Lorraine*. Nancy.

OBERLIN, Jeremias Jacob (1775). *Essai sur le patois lorrain des environs du comte du ban de la roche, fier royal d'Alsace*. Réimpression (1970) de l'édition de Strasbourg. Slatkine Reprints. 287 p.

RÉZEAU, Pierre (éd.) (c2001). *Dictionnaire des régionalismes de France: géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*. Bruxelles: De Boeck; Duculot/Institut national de langue française. 1140 p.

WOLF, Lothar (1983). *Le français régional d'Alsace: étude critique des alsacianismes*. Paris: Klincksieck. 199 p.

ZÉLIQZON, Léon (1924). *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Paris: Éditions Ophrys. 718 p.

### Dictionnaires, Atlas linguistique et monographies décrivant les parlers germaniques franciques:

BESLER, Max (1900). *Die Forbacher Mundart und ihre französischen Bestandteile*. Forbach.

CONRATH, K. (1975). *Die Volkssprache der unteren Saar und der Obermosel – Ein moselfränkisches Wörterbuch* Beiträge zur deutschen Philologie. Neue Folge der Giessener Beiträge zur deutschen Philologie, 41. Gießen.

FOLLMANN, Michel Ferdinand (berarbeitet von) (1909). *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*. Niederwalluf bei Wiesbaden; Martin Sandig. Réimpression (1971) de la première édition: Leipzig: Quelle & Meyer. 571p.

Version numérisée sur le site du « Digitaler Verbund von Dialektwörterbüchern », projet de la Faculté de Germanistik à l'Université Trier, en collaboration avec le Kompetenzzentrum für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften [consultée le 12 décembre 2007]:

<http://germazope.uni-trier/Projects/DWV>

- HAAS-HECKEL, Marianne (2001). *Wörterbuch vom Saageminner Platt – Lexique du dialecte de la région de Sarreguemines*. Sarreguemines: Edition Confluence. 237 p.
- HUDLETT, Albert (2001). *Synopsis géolinguistique. Continuum des parlers alémaniques et franciques d'Alsace et de Moselle germanophone*. Strasbourg: Hirlé. 271 p.
- KIEFFER, Jean-Louis (2006). *Le Platt Lorrain de poche*. Chennevières-sur-Marne: Assimil. 197 p.
- NICKLAUS, Hélène (2001). *Le Platt. Le francique rhénan du Pays de Sarreguemines jusqu'à l'Alsace: dictionnaire dialectal*. Sarreguemines: Editions Pierron. 394 p.
- PHILIPP, Marthe, Arlette Bothorel-Witz & Guy Levieuge (1977-). *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*. Paris: Éditions du Centre national de la recherche scientifique. Un volume.
- PÜTZER, Manfred, Adolph Thil & Julien Helleringer (c2001). *Dictionnaire du parler francique de Saint-Avold. Wörterbuch von St.Avold*. Metz: Editions Serpenoise. 262 p.

#### Sources décrivant d'autres parlers romans:

- CARTON, Fernand & Maurice Lebègue (1989-). *Atlas linguistique et ethnographique Picard*. Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique. Un volume.
- & Denise Poulet (c1991). *Dictionnaire du français régional du Nord-Pas-de-Calais*. Paris: Bonneton. 125 p.
- CONTEJEAN, Charles Louis. *Glossaire du patois de Montbéliard (1876 & 1899)*. Nouvelle édition refondue par THORM, Michel (1982). Montbéliard: Société d'émulation de Montbéliard. 385 p.
- DUCHET-SUCHAUX, Monique & Gaston (1993). *Dictionnaire régional de Franche-Comté*. Paris: Bonneton. 159 p.
- HAUST, Jean (1975). *Dictionnaire liégeois. Le dialecte wallon de Liège*. Liège: Vaillant-Carmanne. 735 p.
- LABOURASSE, Henri A. (1970). *Glossaire abrégé du patois de la Meuse notamment de celui des Vouthons*. Genève: Slatkine Reprints. 560 p.
- REMACLE, Laurent (1857). *Dictionnaire wallon-français*. Genève: Slatkine Reprints, 1978. Réimpression de la 2<sup>e</sup> éd. corrigée et augmentée de 1857, publiée par C. Gnusé, Liège et Leipzig. 2 v.
- ROBEZ-FERRARIS, Jacqueline (1995). *Particularités du français parlé dans la région de Morez, Haut-Jura*. Grenoble: ELLUG. 362 p.

#### Sources décrivant d'autres parlers germaniques:

- BÉYER, Ernest & Ramond Matzen (1969-). *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*. Paris: Centre national de la recherche scientifique. Deux volumes.
- CHRISTMANN, Ernst (begründet von, fortgeführt von Julius Krämer, bearbeitet von Rudolf Post unter Mitarbeit von Josef Schwing und Sigrig Bingenheimer) (1965-1997). *Pfälzisches Wörterbuch*.  
Version numérisée sur le site du « Digitaler Verbund von Dialektwörterbüchern », projet de la Faculté de Germanistik à l'Université Trier, en collaboration avec le Kompetenzzentrum für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://germazope.uni-trier.de/Projects/DWV>

MARTIN, Ernst & Hans Lienhart (bearbeitet von) (1899-1907). *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*. Version numérisée sur le site du « Digitaler Verbund von Dialektwörterbüchern », projet de la Faculté de Germanistik à l'Université Trier, en collaboration avec le Kompetenzzentrum für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://germazope.uni-trier.de/Projects/DWV>

MÜLLER, Josef, Heinrich Dittmaier, Rudolf Schützeichel & Mattias Zender (bearbeitet und herausgegeben von) (1978-1971). *Rheinisches Wörterbuch*. Version numérisée sur le site du « Digitaler Verbund von Dialektwörterbüchern », projet de la Faculté de Germanistik à l'Université Trier, en collaboration avec le Kompetenzzentrum für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://germazope.uni-trier.de/Projects/DWV>

### Dictionnaires, dictionnaires étymologiques

BLOCH, Oscar & Walther von Wartburg (2004). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris: Presses Universitaires de France. 682 p.

*Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm (1854-1960)*. Version numérisée sur le site du « Das Wörterbuch-netz » – ein Projekt des Kompetenzzentrums für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften an der Universität Trier [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://germazope.uni-trier.de/Projects/WBB/woerterbuecher/woerterbuecher/dwb/wbgui>

DUBOIS, Jean & coll. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.

DUDEN. *Deutsches Universalwörterbuch*. Mannheim: Dudenverlag. 2001.

*DUDEN. Das Herkunftswörterbuch*. Mannheim: Dudenverlag. 2001.

KLUGE, Friedrich (1989). *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*. Berlin; New York: Walter de Gruyter. (22., völlig neu bearbeitete Auflage).

REY, Alain (sous la direction de) (2004). *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: LE ROBERT.

*Le petit Robert. Dictionnaire de la langue française*. Version électronique 2001.

*Le Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: LE ROBERT. 1972.

*Le Trésor de la Langue Française informatisé*. Dictionnaire disponible sur le site d'« Analyse et traitement informatique de la langue française » [consulté le 12 décembre 2007]:  
<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

WARTBURG, Walther von. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Basel: Zbinden Druck und Verlag AG.

### Articles dans collectifs et de revues:

AMMON, Ulrich, Norbert Dittmar, Klaus J. Mattheier & Peter Trudgill (éds.) (2005). *Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society / Soziolinguistik. Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*. Berlin; New York: Walter de Gruyter. Trois volumes.

- BRÜCH, J. (1926). « Die bisherige Forschung über die germanischen Einflüsse auf die romanischen Sprachen », *Revue de linguistique Romane*, 2. pp. 25-98.
- GRAF, Joseph Dr. (1894). « Deutsch-lothringische Volkslieder, Reime und Sprüche aus Forbach und Umgegend », in: *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde – Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie lorraine*, 6. pp. 95-110.
- HOFFMANN, Jean-Paul (1990). « Sind Staatsgrenzen auch Mundartgrenzen? – Zum Verhältnis von Standardsprache und Dialekt im saarländisch-lothringisch-luxembischen Grenzgebiet », in: KREMER, L. & H. Niebaum (éds.). *Germanistische Linguistik, Grenzdialekte*, 101-103, 1990, pp. 153-191.
- HUGHES, Stephanie (2005). « Bilingualism in North-East France with specific reference to Rhenish Franconian spoken by Moselle Cross-border (or frontier) workers », in: PREISLER, Bent, Anne Fabricius, Hartmut Haberland, Susanne Kjaebeck & Karen Risager (eds.). *The Consequences of Mobility*. Roskilde: Roskilde University, Department of Language and Culture. pp. 135-153.
- JUDGE, Anne (2000). « France: 'One state, one nation, one language?' », in: BARBOUR, Stephen & Cathie Carmichael (éds.). *Language and nationalism in Europe*. Oxford; New York: Oxford University Press. 319 p.
- KLAUSMANN, Hubert (1990). « Staatsgrenze als Sprachgrenze? – Zur Entstehung einer neuen Wort- und Sprachgebrauchsgrenze am Oberrhein », in: KREMER, L. & H. Niebaum (éds.). *Germanistische Linguistik, Grenzdialekte*, 101-103. pp. 193-215.
- KLOSS, Heinz (1967). « 'Abstand' languages and 'Ausbau' languages », *Anthropological Linguistics*, 9, 7. pp. 29-41.
- KOLL, Hans-Georg (1957-1958). « Lingua latina, lingua roman(ica) und die Beziehungen für die romanischen Vulgärsprachen », *Estudis romànics*, VI, Barcelona institut d'estudis catalans. pp. 95-164.
- LANLY, André (1973). « Le français régional de Lorraine (romane) », *Ethnologie française* III. pp. 305-308.
- MATZEN, Raymond (1985). « Les emprunts du dialecte alsacien au français », in: SALMON, Gilbert-Lucien. *Le français en Alsace. Études recueillies par Gilbert-Lucien Salmon*. Paris; Genève: Champion; Slatkine. pp. 61-70.
- MÜLLER, Bodo (1989). « L'influence de la langue française sur le lexique allemand », in: *Les Relations entre la langue allemande et la langue française: Wissenschaftsforum [der Universität Heidelberg], 18-19-20 octobre 1988*. Paris: Conseil international de la langue française. pp. 51-60.
- PFISTER, Max (1974). « Le superstrat germanique dans les langues romanes », in : *Actes du 14e Congrès international de linguistique et philologie romanes 1974: Naples-Italie – volume 1*. G. Macchiarolie ; J. Benjamins, Napoli, Amsterdam, 1976-1981. pp. 49-97.
- PHILIPP, Marthe & Ott Jürgen (1993). « Dialekt und Standardsprache im Elsaß und im germanophonen Lothringen », *Deutsche Sprache*, 3. pp. 1-21.
- PITZ, Martina (2003). « Innovations du centre et archaïsmes du nord-est: fruits du contact des langues en Gaule mérovingienne ? Considérations sur le nord-est du domaine d'oïl dans la perspective d'une linguistique de contact », *Vox Romanica*, 62. pp. 86-113.
- (2004). « Zentralfranzösische Neurungs- und nordöstliche Beharrungsräume – Reflexe der Begegnung von fränkischer und romanischer Sprache und Kultur ? », in: HÄGERMANN, Dieter,

Wolfgang Haubrichs & Jörg Jarnut. *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*. Berlin; New York: Walter de Gruyter. pp. 135-178.

(2005a). « Géolinguistique ou linguistique des variétés? L'exemple de la Lorraine dite « francique » » *Marge linguistiques* – Numéro 10, Novembre 2005 – M.L.M.S. éditeur. pp. 157-170.

(2005b). « Kulturelle Umorientierung als Motor sprachlicher Innovation? Überlegungen zur Einführung 'südlicher' Formen in der deutschsprachigen Urkundenüberlieferung des 14. Jahrhunderts im Saar-Mosel-Raum », in: GÄRTNER, Kurt & Günther Holtus (Hg.). *Überlieferungs- und Aneignungsprozesse im 13. und 14. Jahrhundert auf dem Gebiet der westmitteldeutschen und ostfranzösischen Urkunden- und Literatursprachen*. Beiträge zum Kolloquium vom 20. bis 22. Juni 2001 in Trier. Trier: Kliomedia, Trierer historische Forschungen Band 59. pp. 323-356.

POPLACK, Shana (1988). « Conséquences linguistiques du contact de langues: Un modèle d'analyse variationniste », *Langage et Société*, 43. pp. 23-48.

REISDOERFER, Joseph (1993). « Langues en contact: présentations du *Petit lexique des mots lorrains et wallons employés en luxembourgeois* et du *Lexique des mots germaniques employés en lorrain* », in: HILTY, Gerold (ed.). *Actes du XXe Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Université de Zurich, 6-11 avril 1992. Tome IV, Section VI – Lexicographie / Galloromania. Tübingen : Francke. pp. 291-304.

(2001;2). « Compte rendu de la thèse de la monographie d'Irmgard Dautermann, *Sprachkontakt in der Lorraine Romane. eine lexikalische Studie zur Infiltration französischer und germanischer Elemente (anhand von ALLR I-III)* », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 117. pp. 351-355.

TABOURET-KELLER, Andrée (1981). « Introduction. Regional Languages in France: Current Research in Rural Situations », in: *International Journal of the Sociology of Language*, 29, pp. 5-14.

(1999). « L'existence incertaine des langues régionales en France », in: BLANCHET, Philippe, Roland Breton & Harold Schiffman. *Les langues régionales de France: un état des lieux à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle = The regional languages of France: an inventory on the eve of the XXI<sup>st</sup> century. / actes d'un colloque organisé à « The University of Pennsylvania, Philadelphia, USA »*. Louvain-la-Neuve: Peeters. 202 p.

TREFFERS-DALLER, Jeanine (1999). « Borrowing and shift-induced interference: Contrasting patterns in French-Germanic contact in Brussels and Strasbourg », in: *Bilingualism: Language and Cognition*, 2, 1. pp. 1-22.

TROTTER, David A. (1996). « Les néologismes de l'anglo-français et le FEW », in: DI STEFANO, Giuseppe et Rose M. Bilder. *Le moyen français Néologie et création verbale*. Actes du Colloque international. Université McGill, Montréal, 7-8-9 octobre 1996. pp. 577-635.

(2003a.) « L'anglo-normand: variété insulaire, ou variété isolée? », *Médiévales*, 45. [consulté le 12 décembre 2007]

<http://medievales.revues.org/document760.html>

(2003b.) « Not as eccentric as it looks: Anglo-Norman and French French », *Forum for Modern Language Studies*, 39, 4. pp. 427-438.

#### Monographies:

ARON, Raymond (1976). *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*. Paris: Gallimard, 365 p.



- BAETENS BEARDSMORE, Hugo (c1971). *Le français régional de Bruxelles*. Bruxelles: Presses universitaires de Bruxelles. 468 p.
- BARTH, Fredrik (1969). *Ethnic Groups and Boundaries. The social Organization of Culture Difference*. Boston: Little, Brown. 153 p.
- BEYER, Ernest (1957). *A la limite des dialectes alsaciens et lorrains*. Paris : Le Roug Strasbourg. pp. 335-383.
- BRACHIN, Pierre (1977). *La langue néerlandaise: essai de présentation*. Bruxelles: Didier. 172 p.
- BRAUNMÜLLER, Kurt & Gisela Ferraresi (éds.) (c2003). *Aspects of multilingualism in European language history*. Amsterdam; Philadelphia: J. Benjamins Pub. 289 p.
- BRUCKER, Charles (1988). *L'étymologie*. Paris: Presses Universitaires de France, Que sais-je ?. 125p.
- BRUNOT, Ferdinand (1966). *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Tome I et VIII 1ère partie. Paris: Colin.
- CERTEAU, Michel de, Dominique Julia & Jacques Revel (1975). *Une politique de la langue: la Révolution française et les patois: l'enquête de Grégoire*. Paris: Gallimard. 317 p.
- CLAS, André P. (1960). *Essai de description phonologique du francique thiois*. Thèse (M. A.) – Université de Montréal. 125p.
- DAUTERMANN, Irmgard (c1995). *Sprachkontakt in der Lorraine romane: eine lexikalische Studie zur Infiltration französischer und germanischer Elemente. (anhand von ALLR I-III)*. Wien: Österreichischer Kunst- und Kulturverlag. 183 p.
- DAUZAT, Albert (1927). *Les Patois: évolution – classification – étude ; avec 7 cartes*. Paris : Delagrave. 207 p.
- DEROY, Louis (1980). *L'emprunt lexical*. Paris: Les Belles Lettres. 485 p.
- DONALDSON, B. C. (1983). *Dutch. A linguistic history of Holland and Belgium*. Leiden: Martinus Nijhoff. 199 p.
- FRAY, Jean-Luc (2006). *Villes et bourgs de Lorraine: réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*. Clermont-Ferrand: Presses universitaires Blaise-Pascal. 551 p.
- GOUGEON, Jacques-Pierre (1998). *L'Allemagne dans les relations internationales de 1890 à nos jours*. Paris: Armand Colin. 96 p.
- JANITZA, Jean (1972). *Structures lexicales en Lorraine germanophone*. Thèse pour le doctorat du 3<sup>e</sup> cycle présentée à l'Université de Nancy II.
- LAUMESFELD, Daniel (1996). *La Lorraine francique : culture mosaïque et dissidence linguistique*. Paris: L'Harmattan. 316 p.
- LÉVY, Paul (1929). *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*. Paris: Les Belles Lettres. Deux volumes. 966 p.
- (1933). « La langue française en Alsace et en Lorraine de 1648 à 1870 », *Le français moderne*, n° 1, pp. 144-159.
- LÖFFLER, Heinrich (2005). *Germanistische Soziolinguistik*. Berlin: Erich Schmidt Verlag. 246 p.

- LUSIGNAN, Serge (2004). *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre. Le noeud gordien*. 296 p.
- MÉCHIN, Colette (2000). *Frontière linguistique et frontière des usages en Lorraine*. Nancy: Presses universitaires de Nancy. 102 p.
- PFISTER, Christian (1890). *La limite de la langue française et de la langue allemande en Alsace-Lorraine*. Paris-Nancy : Berger-Levrault. 44 p.
- POULET, Denise (1987). *Au contact du picard et du flamand. Parlers du Calaisis et de l'Audomarois*. Lille : Atelier national reproduction des thèses et Centre d'études médiévales et dialectales ; Université Lille III. 656 p.
- RAYNAUD, Franziska (1993). *Histoire de la langue allemande*. Paris: Presses universitaires de France, Que sais-je?. 127 p.
- ROVAN, Joseph (1998). *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*. Paris: Éditions du Seuil. 974 p.
- ROUSSEAU PAYEN, Nicole (1979). *La situation linguistique de Hilbesheim*, Berne : Éditions Peter Lang SA. 130 p.
- SIBILE, Jean (c2000). *Les langues régionales*. Paris: Dominos Flammarion. 128 p.
- SIMMER, Alain (1995). *L'origine de la frontière linguistique en Lorraine: la fin des mythes?* Knutange: Fensch-Vallée. 283 p.
- STROH, Cornelia (c1993). *Sprachkontakt und Sprachbewusstsein: eine soziolinguistische Studie am Beispiel Ost-Lothringens*. Tübinger Beiträge zur Linguistik. Tübingen: Narr. 205 p.
- TOUSSAINT, Maurice (1955). *La frontière linguistique en Lorraine. Les fluctuations et la délimitation actuelle des langues française et germanique dans la Moselle*. Paris: Éditions A. et J. Picard. 238 p.
- THOMASON, Sarah Grey & Terrence Kaufman (c1999). *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press. 411 p.
- TREFFERS-DALLER, Jeanine & Roland Willemyns (c2002). *Language contact at the Romance-Germanic language border*. Clevedon, UK; Buffalo, NY: Multilingual Matters. 149 p.
- VAN DEN TOORN, Prof. dr. M.C., Dr. W.J.J. Pijnenburg, Prof. dr. J. A. van Leuvensteijn & Dr. J.M. van der Horst (1997). *Geschiedenis van de Nederlandse taal*. Amsterdam: Amsterdam University Press. 697 p.
- VANDEPUTTE, Omer (1986). *Nederlands. Het verhaal van een taal*. Rekkem: Stichting Ons Erfdeel vzw. 80 p.
- WILLEMYNS, Roland (2003). *Het verhaal van het Vlaams. De geschiedenis van het Nederlands in de Zuidelijke Nederlanden*. Utrecht: Standaard Uitgeverij | Het Spectrum. 399 p.

**Cartes des annexes tirées de:**

« Frontière linguistique mosellane », in: Wikipedia [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fronti%C3%A8re\\_linguistique\\_mosellane](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fronti%C3%A8re_linguistique_mosellane)

FRAY, Jean-Luc (2006). *Villes et bourgs de Lorraine: réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*. Clermont-Ferrand: Presses universitaires Blaise-Pascal. 551 p.

- « Geoplatt » [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://www.geoplatt.com/platt2-det-moselle-musel-cartes.htm>
- LECLERC, Jacques. « Langues de France » dans L'aménagement linguistique dans le monde, Québec, TLFQ, Université Laval [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/langues\\_de\\_France.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/langues_de_France.htm)
- « Mitteldeutsche Sprachen und Dialekte », in: Wikipedia [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://de.wikipedia.org/wiki/Mitteldeutsche\\_Sprachen\\_und\\_Dialekte](http://de.wikipedia.org/wiki/Mitteldeutsche_Sprachen_und_Dialekte)
- « Soutien scolaire Aidemoi.net » [consultée le 12 décembre 2007]:  
[http://www.aidemoi.net/geographie/france/carte\\_france\\_departement.gif](http://www.aidemoi.net/geographie/france/carte_france_departement.gif)
- « Tourisme en France. L'office de Tourisme, votre conseiller en séjour » [consultée le 12 décembre 2007]:  
<http://www.tourisme.fr/carte/lorraine-vosges.gif>